



2020

metropole.nantes.fr

Le rapport **d'Activité**



Le rapport d'activité 2020

Édito

- Dialogue citoyen
- Transition écologique
- Le projet de collectivité
- Relation aux usagers
- Sports
- Vie associative
- Adolescence-Jeunesse
- Petite enfance
- Éducation
- Culture
- Citoyenneté, vie sociale et territoires
- Prévention et solidarités
- Solidarités - Inclusion sociale
- Solidarités - Parcours de vie des aînés
- Santé publique
- Égalité réelle
- Coopération et solidarité internationales
- Espaces verts et environnement
- Développement urbain
- Sécurité et tranquillité publique

Édito

Chères Nantaises, Chers Nantais,

Ce rapport d'activité résume l'action des services de la Ville de Nantes en 2020. Plus qu'un instantané de l'activité municipale, il détaille l'ensemble des dispositifs et projets ayant permis à la Ville à la fois de faire face à l'urgence de la crise sanitaire et de dessiner l'avenir en poursuivant des actions s'inscrivant à plus long terme, notamment pour la transition sociale et écologique.

Si la crise sanitaire que nous traversons a eu des répercussions concrètes sur notre organisation au quotidien tout au long de l'année 2020, résiliente et innovante, Nantes s'est adaptée pour accompagner en proximité les habitantes et habitants de ses 11 quartiers. Elle a aussi poursuivi l'intensité de son dialogue citoyen, avec ce souci de fabriquer ensemble la ville de demain.

Ainsi, par exemple, nous nous sommes engagés d'ici 2026 à réaliser 23 extensions d'écoles et à en construire 6 nouvelles. En 2020, l'école Joséphine Baker, modulable et transportable pour s'adapter aux besoins démographiques, a ouvert sur l'Île de Nantes, montrant que nous avons continué d'agir pour favoriser l'égalité et notamment par notre action en faveur de l'éducation, si fragilisée par les conditions sanitaires.

Et puisque nous voulons une ville adaptée à chaque âge de la vie, nous avons ouvert 85 places en crèche et réalisé des opérations d'amélioration et de sécurisation sur 16 multi-accueils. D'ici 5 ans, 700 places en crèche supplémentaires seront créées. La question du mode de vie des seniors demeure également au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi la Ville a poursuivi son diagnostic pour adapter au mieux les quartiers aux personnes âgées, comme à Malakoff où une étude a été initiée pour recueillir leurs besoins et ainsi améliorer leur quotidien. Le grand débat Longévité, et plus récemment, la Convention citoyenne, ont mis en évidence leur plus grande vulnérabilité. Aussi, la Ville s'efforce-t-elle de favoriser leur épanouissement et de prendre en compte avec lucidité les effets du confinement. Ce sont par exemple 6 EHPAD qui ont été équipés d'un système de visioconférence pour que nos aînés gardent un contact avec leurs proches. En outre, le service de portage de repas à domicile O'menu a été élargi tandis que le réseau Clic Nantes Entour'âge s'est vu renforcé pour se tenir à l'écoute des personnes se sentant les plus isolées.

Et pour ce faire, nous avons pu compter sur nos associations, dont le foisonnement et la richesse des projets sont indispensables à Nantes. Vecteurs de liens sociaux, nos 6 000 associations dynamisées par 90 000 bénévoles ont su adapter leurs actions à la situation. En coordination avec la Ville, la solidarité s'est affirmée avec énergie, mobilisant des collectifs d'habitant.e.s, de salarié.e.s, ou encore d'agent.e.s du service public. Les multiples initiatives des acteurs du territoire ont ainsi démontré notre engagement et notre capacité d'adaptation, à l'image des actions déployées tout au long de l'été notamment pour les familles, les jeunes, les enfants.

Nous avons aussi été au rendez-vous de l'urgence pour faire vivre la solidarité à travers nos quartiers. Pour accompagner au quotidien toutes celles et tous ceux qui en ont besoin, nous avons mis en place des aides dédiées aux loyers, aux déplacements, à la cantine scolaire... Symbole des solidarités, un nouvel établissement municipal a vu le jour au cœur du quartier de la création en lieu et place de l'ancien restaurant social Pierre-Landais : l'espace Agnès Varda rassemble aujourd'hui un accueil de jour, les bains-douches et un restaurant social dédiés aux personnes en situation de grande précarité.

La Ville de Nantes s'est également mobilisée pour assurer pleinement sa mission de santé publique. Elle a continué d'œuvrer pour le mieux-vivre de chacune et chacun, que ce soit sur le volet de lutte contre pollution, du renforcement de la nature en ville ou de notre action pour une alimentation de qualité et responsable. Je pense à ces Paysages nourriciers, immenses potagers dont les récoltes ont permis de distribuer des légumes de saison à des familles

rencontrant des difficultés financières. Du cours Cambronne au parc de la Méta à Bellevue en passant par les jardins de l'hôtel de ville, plus de 50 parcelles à travers la ville ont fleuri, symbolisant l'irrigation verte de notre ville.

Grâce à tous ces environnements favorables à la santé et au bien-être, témoins des liens entre social et écologie, la Ville ne cesse aussi de réaffirmer sa volonté de faciliter l'accès aux soins des plus fragiles. Dans les quartiers populaires, cela se traduit notamment par d'ambitieux projets menés pour réduire les inégalités d'accès aux soins. C'est tout l'enjeu du chantier de la future maison de santé du Grand Bellevue lancé fin 2020, un lieu essentiel qui regroupera professionnels médicaux, paramédicaux et travailleurs sociaux.

Le monde culturel, lui aussi, été durement touché par la crise, c'est pourquoi nous avons mis en place un fonds d'urgence dédié. La Culture a dû s'adapter et elle l'a fait : vidéos, podcasts, musique, dossiers documentaires... les actrices et acteurs culturels nantais ont mis d'innombrables ressources à disposition des internautes. Sous le regard des artistes, la Ville a même montré durant l'été 2020 qu'elle continuait de se singulariser et de se transformer. Parade, Voyages à Nantes... elle a une fois encore stimulé l'imaginaire, des installations de Jean Jullien au Jardin des Plantes en passant par le Rideau d'eau de Stéphane Thidet place Graslin.

Tous ces événements et projets menés en 2020 sont le fruit d'un dialogue constant avec les habitantes et habitants. Nous œuvrons ainsi collectivement pour faire de Nantes cette « ville du quart d'heure » où tous les services sont à portée de main. Une ville où les solidarités et le climat sont au cœur de l'action.

Évidemment, rien ne serait possible sans la mobilisation de l'ensemble des agents de la Ville, ces femmes et ces hommes qui œuvrent pour l'intérêt général. Je veux leur témoigner ma reconnaissance profonde et profiter de ce rapport d'activité pour saluer leur engagement quotidien au service des Nantaises et des Nantais qui savent comme moi à quel point cette crise sanitaire a aussi révélé toute la force et l'importance d'un service public de qualité.

Johanna ROLLAND
Maire de Nantes

Dialogue citoyen

2020 - première année du nouveau mandat municipal – a été une année de questionnements, de fondation, de restructuration, afin de conforter le cadre de la participation citoyenne (charte de déontologie, charte de la démocratie numérique, cadre pour soutenir la capacitation citoyenne). Du fait de la crise sanitaire, ce fut aussi une année particulière pour le dialogue citoyen avec la nécessité de repenser la participation en inventant des processus délibératifs à distance tout en garantissant leur qualité. Il s'agit de faire vivre la démocratie en continu pour co-construire les projets et enrichir les politiques publiques.

Adoption des chartes de déontologie : des engagements pour le dialogue et l'évaluation

En 2020, la Ville de Nantes et Nantes Métropole ont chacune adopté une charte de déontologie des élu·e·s. Ces chartes traduisent les engagements des élu·es en matière de transparence de l'action publique, de probité et d'exemplarité. L'article 6 « Exercer son mandat en lien étroit avec les citoyens » dispose que les élu·es « affirment leur volonté d'associer plus étroitement les citoyens à chaque étape du cycle de vie des politiques publiques et des projets ». Ils s'engagent notamment à respecter les principes déontologiques du dialogue et de l'évaluation (règles du jeu, réponses argumentées et publiques...).

Les élus ont également acté la création de commissions éthique et transparence et d'une fonction de déontologue. Les deux commissions (nantaise et métropolitaine) seront garantes de la tenue de l'ensemble des engagements en matière de transparence. Elles seront composées paritairement d'élus·es et de citoyen·n·e·s tiré·es au sort.

Élaboration d'une charte de démocratie numérique

Avec l'ouverture de la plateforme dialogue citoyen début 2019, il est devenu nécessaire de fixer une doctrine, des usages, dans un contexte où les pratiques participatives incluent de plus en plus le numérique (depuis 2010).

Second semestre 2019, une réflexion collective a mobilisé une vingtaine d'agents de la collectivité provenant de services divers agissant au quotidien pour le développement du numérique et/ou pour renforcer la relation au citoyen. Accompagnée par Clément Mabi, chercheur spécialisé dans la participation numérique, cette démarche vise à garantir les principes délibératifs du dialogue citoyen à la nantaise.

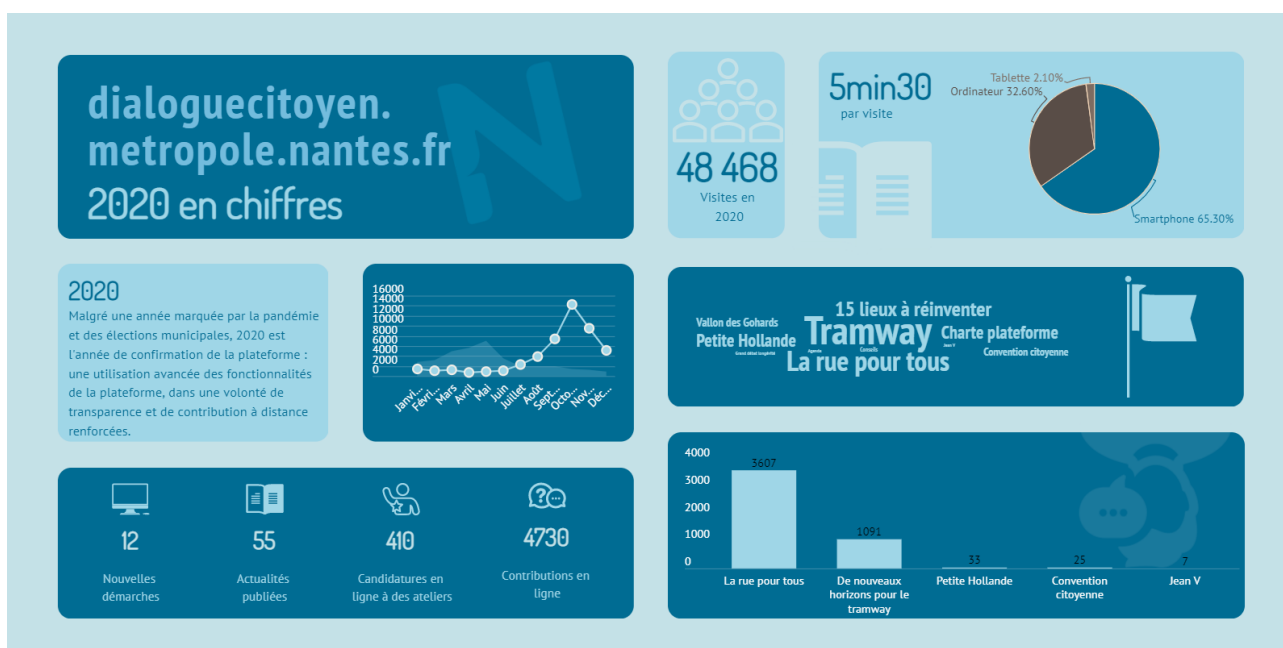
Après trois ateliers, ce travail collectif a abouti en 2020 à l'édiction d'une **charte de démocratie numérique** qui fixe les principes et engagements d'une doctrine relative à la démocratie numérique partagée au sein de la collectivité. Il s'agit de mettre en œuvre des outils et leviers opérationnels en faveur des démarches de dialogue par le biais numérique.

En 2020, plus de 100 démarches retracées sur l'espace de dialogue citoyen

Depuis janvier 2019, le site internet du dialogue citoyen organise la transparence, le récit et la participation numérique autour des démarches engagées en la matière (information/documents socles, recrutement des panels, collecte des points de vue...) de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole.

Avec plus de 100 démarches menées par les équipes projets, la plateforme internet dédiée au dialogue citoyen est aujourd'hui bien identifiée dans l'écosystème participatif de la collectivité. Au service de la transparence, la plateforme est utilisée en amont des projets (en accord avec la charte de démocratie

numérique). Alors que la période pré-électorale et la crise sanitaire n'ont pas engendré une utilisation importante de la plateforme, le second semestre 2020 a été marqué par la conception et la mise en œuvre numérique de plusieurs démarches contributives : « La rue pour tous », « De nouveaux horizons pour le tramway », « la Convention citoyenne » notamment. Ces démarches, au fort retentissement local voire national, ont permis d'attirer un grand nombre de citoyens sur la plateforme (près de 50 000 en 2020). Pour la première fois, le smartphone a été plus utilisé que l'ordinateur pour consulter la plateforme, rejoignant les statistiques d'usage d'internet en mobilité au niveau national.



Une démarche exploratoire autour de la « capacitation » à Nantes

Lancée en décembre 2019, une démarche collective et exploratoire autour des nouvelles formes de **capacitation citoyenne** a permis de déterminer celles que la collectivité est susceptible d'encourager sur le territoire. Elle s'est clôturée le 3 novembre 2020.

Les enjeux de cette démarche de « recherche-action » étaient de mettre à l'agenda une vision partagée et actualisée de la capacitation et des compétences associées, de réactualiser un référentiel. Ce fut aussi l'opportunité de repenser des formes d'éducation populaire, d'explorer une nouvelle dimension du dialogue, de questionner les pratiques professionnelles, d'investir des domaines divers (de l'animation sociale à l'énergie).

Pendant un an, un collectif d'une vingtaine d'agents aux profils et domaines d'intervention divers a partagé son expérience de terrain auprès d'acteurs, d'habitants, d'entreprises... Dans une approche renouvelée, la démarche a permis de dégager des éléments d'analyse et pistes de réflexion, d'identifier des chantiers de transformation qui alimenteront le débat et les propositions au niveau politique et managérial. L'enjeu est de développer le pouvoir d'agir à Nantes en résonance avec le projet politique du nouveau mandat.

Une démarche de participation pour enrichir le projet « Doulon-Gohards »

Depuis son lancement en 2016, le projet Doulon-Gohards fait l'objet d'une démarche de concertation active avec les habitants et usagers du quartier : concertation préalable à la création de la Zone d'aménagement concerté (ZAC), participation à la définition du projet global à l'horizon 2035, ateliers citoyens... A compter de 2019 / 2020, des temps de dialogue ont été conduits pour soutenir le lancement opérationnel du projet et échanger autour d'enjeux de conception à partir d'ateliers sur les usages attendus des espaces publics. **Un atelier citoyen** composé d'une trentaine d'habitants et d'usagers s'est réuni autour du « fragment du Vallon des Gohards » avec pour objet de travail : réfléchir collectivement à la conception de ce nouveau secteur (forme architecturale, types de services, espaces publics, accueil de nouveaux habitants, place de la nature dans le quartier...). Les participants ont produit **un cahier de prescriptions citoyennes** remis aux architectes-paysagistes qui ont candidaté pour ce projet. Ils ont aussi participé à l'analyse des projets déposés par les équipes de maîtrise d'œuvre en phase de consultation (quelques membres du panel présents lors du jury de sélection du lauréat). En parallèle, des temps d'échanges grand public ont été organisés : rencontres d'été, balades sur site, exposition itinérante, réunions publiques...

De novembre 2020 jusqu'en janvier 2021, un nouveau cycle de travail autour de la conception des aires de jeux (future école et espace au cœur du quartier) à destination des enfants du centre de loisirs Doulon et de leurs parents a démarré. Deux rencontres pour les enfants, un questionnaire et un temps d'échange pour les parents ont été proposés afin de nourrir le travail d'esquisse de la conceptrice. Un temps public de présentation du projet finalisé est prévu courant 2021.

Actualité du projet sur le lien : [doulon-gohards](#)

Réflexion sur la place des adolescents dans le Projet Grand Bellevue

La **conférence permanente du Grand Bellevue**, installée depuis juillet 2019 et composée de 28 volontaires habitant le quartier, a pour mission d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du Projet Grand Bellevue (PGB). Les membres de cette conférence ont décidé collectivement de centrer leur premier cycle de travail autour d'une question transversale : la place des adolescents de 11 à 17 ans dans le grand projet.

Entre novembre 2019 et mai 2020, pour illustrer de façon concrète la prise en compte des adolescents dans le projet, ils ont mené un cycle d'immersions et d'entretiens avec des référents de structures (Optima, CSC Bellevue, le Grand B), d'équipements structurants du Grand Bellevue (médiathèque Lisa Bresner, Maison des arts...) et d'associations (Bellevue Athlétique Forme, Style Alpaga, la petite ferme urbaine, la Goutte d'Ô).

Suite à ces rencontres immersives, les membres de la conférence permanente se sont retrouvés pour 3 séances et ont participé à la production de 3 vidéos cagettes racontant :

- le récit de leur premier cycle de travail ;
- un portrait des adolescents et de l'offre qui leur est proposée sur le PGB ;
- les enseignements et des recommandations pour une meilleure prise en compte des adolescents dans le PGB.

Les trois vidéos cagettes sont à retrouver sur la plateforme : [dialoguecitoyen](#)

Ces travaux, restitués aux élus le 17 novembre 2020, ont été suivis de temps d'échanges pour que les enseignements formulés nourrissent la mise en œuvre du Projet Grand Bellevue. Des représentants de la



Rapport d'activité 2020 Dialogue citoyen

conférence permanente participent également depuis décembre 2020 aux réflexions autour de la Cité éducative du Grand Bellevue.

La transition écologique

Agir pour la transition écologique, c'est agir sur nos modes de vie : déplacements, consommation, alimentation, factures énergétiques, ou encore maillage des services publics dans les quartiers. La Ville déploie ses politiques publiques dans une logique de proximité sur chacun des 11 quartiers.

La crise sanitaire a nécessité une adaptation des politiques publiques municipales de transition écologique :

- une coopération renforcée avec l'échelle métropolitaine sur les champs de la transition énergétique, des déplacements, de l'alimentation et de l'économie circulaire ;
- la mobilisation des politiques publiques municipales pour agir sur la transition écologique à court terme mais aussi sur la ville de demain ;
- le soutien aux dynamiques citoyenne de transition écologique dans les 11 quartiers ;
- le fonctionnement interne des collectivités.

Ce défi de transition est collectif et implique à la fois les citoyens, les entreprises, les associations et le service public.

Le rapport développement durable, présenté au conseil municipal du 5 février 2021, donne à voir des réalisations concrètes de la Ville et de ses partenaires. Il est disponible sur le site de la Ville et de la Métropole : [rapport de développement durable](#)

La lutte contre les inégalités en matière d'alimentation, de services de soins et de précarité énergétique

Dès mars 2020, un dispositif exceptionnel d'aide alimentaire sur le territoire nantais est coordonné par la Ville et le service intégré d'accueil et d'orientation du département qui s'appuie sur le réseau d'acteurs. La crise sanitaire et le confinement ont obligé les producteurs agricoles, les commerçants, les associations et les citoyens à revoir leurs organisations de vie et de travail, y compris dans le développement d'une offre alimentaire de solidarité davantage issue de produits locaux et de circuits courts.

Concrètement, la Ville de Nantes vient en aide aux associations engagées sur le terrain, en plus des dispositifs actuellement en fonctionnement :

- le 24bis, en substitution de La Claire Fontaine fermée, selon leurs conditions d'usage ;
- le restaurant Aurore (repas pour les jeunes isolés) ;
- l'Autre Cantine.

Plusieurs points de distribution sont répartis sur le territoire grâce aux acteurs et lieux associatifs : au 5 rue de la Garde (Restos du Cœur) et à la Moutonnerie pour la distribution de paniers repas (association ANEF FERRER).

Ces associations sont approvisionnées grâce à un renfort de la Banque Alimentaire par la Ville et avec l'appui de la Croix Rouge notamment.

La Ville de Nantes et Nantes Métropole garantissent par ailleurs un soutien humain puisqu'elles ont mis en place un appel aux agents volontaires. Au 18 mars 2020, plus de 200 agents ont répondu à l'appel pour renforcer les dispositifs afin de garantir l'aide alimentaire, entre autres.

Autre illustration, l'appartement pédagogique « éco-appart » a été mis à la disposition de partenaires pour des animations collectives tandis que la Ville a financé plus de 300 aides « énergie » et mené plus d'une centaine d'entretiens sur cette thématique grâce aux conseillers solidaires.

Le déploiement des politiques publiques de la nature en ville et de la biodiversité

Nantes développe la place de la nature en ville, élément structurant du paysage et support de cohésion sociale, celle-ci jouant aussi un rôle dans les évolutions climatiques.

Les Nantais sont pleinement acteurs de cet engagement, qu'ils soient épaulés par des experts (conseil nantais de la nature en Ville) ou que ce soit dans leur quotidien (incitation à fleurir leurs rues ou à jardiner dans leur quartier lors de l'événement « Ma rue est un jardin » par exemple).

En 2020, 50 potagers de l'opération « Paysages nourriciers » ont fait l'objet de coopérations originales entre les habitants, le service des espaces verts et le centre communal d'action sociale.

On compte désormais 1 200 parcelles de jardins familiaux ou partagés à Nantes et pas moins de 101 parcs et jardins mis à disposition des Nantaises et des Nantais.

La santé environnementale et les pratiques sportives libres en extérieur

A l'été 2020, plus de 60 rendez-vous ont mobilisé une dizaine de collectifs spécialisés dans les pratiques sportives libres. Ces événements ont proposé une activité physique et sportive qui s'est poursuivie tout au long de l'année. Déterminantes pour la santé et le bien-être, les pratiques sportives libres se sont accrues avec la crise sanitaire puisque seules les pratiques sportives en extérieur étaient autorisées, dans le respect des gestes barrières.

Quelques chiffres clés en matière de santé environnementale :

- près de 140 habitants ont pu bénéficier cette année encore d'une mesure de leur taux de radon. Des audits (réalisés par le secteur Hygiène de Nantes Métropole) ont été menés chez ceux qui présentaient les taux les plus élevés ;
- 795 élèves ont bénéficié d'une action d'éducation pour la santé, dont 50 % en école prioritaire (selon la classification de l'Éducation Nationale) ;
- 220 familles ont été accompagnées dans leurs démarches d'accès au soin.

Tout au long de la crise sanitaire, la direction santé publique de la Ville de Nantes fut mobilisée pour suivre avec attention l'évolution de la situation et veiller au respect des consignes et règles sanitaires.

L'éducation et la sensibilisation au développement durable

Le projet éducatif de territoire « Bien grandir à Nantes » s'appuie sur la charte de la réussite éducative pour accompagner les enfants dans leur ouverture au monde. Ainsi, le SEVE, la direction de l'éducation, le Muséum, Ecopôle et les associations du réseau de l'environnement proposent des animations pédagogiques.

De nouveaux outils pédagogiques numériques conçus pendant le premier confinement ont permis aux enseignants dès le mois de mai d'assurer l'animation sous une autre forme. 82 classes nantaises en ont bénéficié (200 animations en 2020).

La journée propreté, adaptée au contexte sanitaire, a également pu se maintenir avec la mobilisation de collectifs, habitants, associations et services. 16 lieux de rendez-vous ont été mis en place.

Le soutien aux dynamiques citoyennes portant sur la transition écologique

L'année 2020 a été marquée par :

- l'ouverture de projets suite à la démarche des « 15 lieux à réinventer » appartenant au patrimoine de la Ville de Nantes ;
- des bureaux de projets qui soutiennent les initiatives citoyennes ;
- le déploiement croissant des composteurs collectifs sur tous les quartiers ;
- la participation citoyenne sur des sujets de transition écologique dans les grands projets urbains (Nantes Nord, projets Doulon Gohards, Mellinet, Pirmil Les Isles...) ou dans des projets de micro-quartiers comme celui des 5Ponts qui a émergé en 2020 avec un lieu d'accueil, des logements sociaux, un restaurant solidaire, un magasin Emmaüs ou encore une ferme urbaine.

Enfin, des évolutions notables en matière de fonctionnement interne des collectivités (mutualisées avec la Métropole) se sont installées :

- le soutien aux mobilités bas carbone des agents ;
- le télétravail ;
- la diversification du parc de véhicules propres.

La commande publique durable

L'adoption du Schéma de promotion des achats responsables (SPAR) par le conseil municipal et le conseil métropolitain de mars 2017 a ancré durablement la politique d'achats, environnementalement et socialement responsables de la collectivité, en fixant des objectifs clairement identifiés et les modalités de leur mise en œuvre.

L'heure est aujourd'hui au bilan de cette première édition, étape préalable et nécessaire à l'élaboration de la prochaine édition qui devra traduire dans les actes d'achats les deux grands marqueurs du nouveau mandat : la transition écologique et l'égalité.

Le bilan de la commande publique réalisé en 2020 pour la période couvrant le mandat précédent montre que près de 30% des marchés conclus intègrent au moins une cible SPAR.

Sans surprise, le premier objectif pris en compte dans les marchés est l'insertion. Il est suivi par la dimension environnementale, en cohérence avec les marqueurs du mandat. A noter, les achats effectués au profit du secteur du handicap (ESAT, EA) affichent une constante progression sur le mandat (plus de 56% entre 2014 et 2018), avec une augmentation de plus de 5% entre 2018 et 2019.

Les achats de denrées alimentaires bio et issues des circuits courts demeurent un axe prioritaire des actions en matière d'achat durable, en lien avec le plan alimentaire territorial. Ces achats se déploient dans les marchés de fournitures alimentaires de la restauration scolaire, de la petite enfance, du CCAS, mais également dans les différents marchés de prestations Traiteurs.

Ces actions sur la qualité des denrées s'accompagnent également d'un travail autour du gaspillage alimentaire et de la valorisation des déchets alimentaires, notamment avec un marché d'expérimentation du compostage sur les écoles de Nantes.

Ce travail d'analyse des données a permis par ailleurs d'identifier la répartition géographique des fournisseurs titulaires des marchés de nos collectivités. Le résultat fait apparaître que près de 50% des attributaires de nos marchés sont situés sur le territoire métropolitain, 65% sur l'ensemble des Pays de la Loire.

Parmi les autres actions significatives, il convient de retenir :

- les couches-bébé fournies dans les crèches municipales sont aujourd'hui toutes issues de la filière biologique ;
- un travail est mené pour supprimer les plastiques dans les usages alimentaires, les articles à usage unique, tels les gobelets jetables des distributeurs ;
- la question des perturbateurs endocriniens est prise en charge en lien avec l'engagement de la Ville de Nantes (conseil municipal d'octobre 2019) : des clauses dédiées sont intégrées dans les marchés de fournitures destinées à la petite enfance et à l'éducation (fournitures scolaires, jeux-jouets, produits d'entretien), venant compléter les démarches engagées en matière d'émission de COV et autres composants à risque sanitaire identifié.

Ces démarches ne doivent pas effacer les précédentes, certaines préoccupations environnementales étant durablement intégrées aux pratiques : prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques (en lien avec la feuille de route transition énergétique) notamment dans les travaux du Bâti et de la voirie, exigence de bois certifié (filrière de production garantissant un mode de gestion durable des forêts), exigences sanitaires pour les peintures, produits d'entretien, mobilier.

Parmi les démarches exemplaires de la Ville en matière d'achats durables, on retiendra particulièrement :

- les achats de bois, qu'il s'agisse de marchés de fournitures ou de marchés de travaux : exigence d'un bois issu de filières de production garantissant un mode de gestion durable des forêts, labels à l'appui ;
- les peintures intérieures, les produits d'entretien et le mobilier scolaire : en cohérence avec le Plan local santé environnement (PLASE) de la Ville, la commande publique est mobilisée pour « accompagner les initiatives allant dans le sens d'une meilleure qualité de l'air intérieur », en particulier dans les établissements recevant du public sensible, comme les crèches et les écoles ;
- les denrées alimentaires sont également au cœur des préoccupations, avec des enjeux tant en termes de : santé, protection de l'environnement, développement local et autonomie alimentaire

(plan alimentaire territorial). Si la restauration scolaire est particulièrement concernée, la thématique touche aussi la petite enfance et l'action sociale. Un travail important est également mené sur les questions de la réduction du gaspillage alimentaire et du compostage des déchets de cuisine, axe fort de la feuille de route de l'économie circulaire. Enfin, un plan d'actions visant à réduire l'usage du plastique dans la restauration scolaire a également été adopté en concertation avec les parents d'élèves ;

- l'énergie, à travers les achats de fournitures et leurs exigences de consommation (réponse aux certifications Energy Star les plus exigeantes des équipements électriques, informatiques...) ou bien au regard des installations liées aux illuminations de Noël. Dans cette même optique, le programme d'entretien durable du patrimoine poursuit son action en faveur d'une maîtrise des consommations énergétiques. Enfin, la collectivité contribue au développement d'installations de production d'électricité renouvelable soit au travers de ses achats d'électricité en consacrant un lot aux sources renouvelables, soit en intégrant dans ses projets de construction des installations photovoltaïques ;
- le développement durable, c'est aussi l'axe social, prenant notamment en compte les problématiques de l'insertion et du handicap, notamment au travers des marchés faisant appel, par des procédures classiques ou des marchés réservés, à des structures SIAE et EA/ESAT, par exemple pour les prestations d'entretien d'espaces verts ou de blanchisserie. Ces achats sont stables voire en légère augmentation. La lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité fait également l'objet de clauses dans un certain nombre de marchés de prestations, tel le marché d'enlèvement de graffitis, dont l'impact est actuellement en cours d'évaluation.

Le projet de collectivité

Un diagnostic des expérimentations générées par la crise Covid-19

Dans le cadre d'une démarche prospective du « temps long » visant à mieux comprendre les impacts de la crise sanitaire et socio-économique, un diagnostic des expérimentations et innovations nantaises et métropolitaines pendant le confinement a été réalisé de mai à septembre 2020.

Sur le volet interne, ce temps d'écoute a révélé que les besoins ressentis avant la crise ont été amplifiés. Certains touchent à l'organisation : besoin de simplification, de souplesse, d'allègement des contrôles, des circuits de décisions, renforcement des équipements numériques... D'autres ont trait aux postures : posture d'accompagnement des services ressources (approche usagers), postures managériales (confiance, délégation, droit à l'erreur, amélioration continue...). Certains touchent autant l'organisation que le management : décloisonnement, place donnée à l'expérimentation, au management de projet, télétravail, efficience des réunions...

Cette crise longue a permis d'expérimenter certaines solutions et d'en apprécier les bénéfiques, autant sur le plan humain qu'en termes de résultats. Ceux qui l'ont vécue ou observée ont été convaincus et souhaitent poursuivre la dynamique.

Une construction du projet de collectivité 2020-2026 avec une phase de recueil auprès des agents

En complément du bilan de fin de mandat et des enseignements de la crise, la direction générale a souhaité débiter le nouveau mandat par une phase de recueil auprès des agents via différents dispositifs complémentaires dont un baromètre qualité de vie au travail.

Le questionnaire lancé en novembre auprès de l'ensemble des agents soit 8 640 collaborateurs a reçu un écho favorable avec 3 979 répondants soit un taux de participation global de 46 %. L'analyse des résultats quantitatifs, complétée d'ateliers qualitatifs sur le premier semestre 2021, va permettre de construire un projet adapté aux besoins et attentes des agents.

Relation aux usagers

Présentes sur l'ensemble du territoire nantais et en lien direct avec le public, les équipes de la direction de la relation aux usagers (DRU) ont pour mission l'accueil physique et téléphonique, l'orientation et la délivrance de prestations aux citoyens usagers ainsi que la prise en charge de missions régaliennes.

Les équipes d'accueil s'appuient sur une base de connaissances développée au sein de la direction pour apporter les réponses les plus pertinentes aux citoyens.

Les équipes de la DRU assurent notamment :

- l'instruction et la délivrance d'actes d'état civil et de pièces administratives (cartes d'identité, passeports...), la prise en charge de l'organisation des mariages et des PACS ;
- la conservation et la restitution des objets trouvés aux usagers ;
- le pilotage des opérations citoyennes en organisant les élections ainsi que le recensement de la population nantaise ;
- la gestion des cimetières des quartiers nantais et le suivi des opérations funéraires ;
- la réception, l'enregistrement, l'acheminement des courriers parvenant à la Ville.

En 2020, hormis lors du 1^{er} confinement pendant lequel les activités ont été réduites à l'essentiel dans le cadre du plan de continuité des activités - PCA (accueil physique et téléphonique, courrier, état civil et cimetières), la DRU a, malgré la crise sanitaire, maintenu ses activités au service des usagers. La direction a travaillé sur un plan de reprise progressive d'activité - PRA lors du déconfinement de mai 2020 puis sur des scénarios de fonctionnement dans le cadre d'un plan de prévention et de protection renforcée – P2R. La DRU est un membre permanent de la cellule de crise sanitaire.

Une nouvelle banque d'accueil en mairie centrale

L'accueil de la mairie centrale a bénéficié dès le début d'année 2020 d'une nouvelle banque d'accueil. Celle-ci a été adaptée à la situation sanitaire avec l'installation d'hygiaphones puis de micros. Le hall a également bénéficié d'aménagements et d'une signalétique permettant aux équipes d'accueil de recevoir, informer et orienter le public tout en gérant le sens de circulation et le respect des consignes sanitaires.

La Mairie de quartier de Bellevue retrouve ses locaux

Suite à l'incendie de la Maison des Habitants de Bellevue, la mairie de quartier s'était installée dans des locaux provisoire. Les agents ont pu retrouver leurs locaux au mois de novembre suite à d'importants travaux extérieurs et intérieurs.

A noter : les mairies de quartier et la mairie centrale ont connu une baisse d'activité de 12 % notamment en lien avec la fermeture des « formalités » et des « objets trouvés » lors du premier confinement (réouverture progressive des mairies à partir de mi mai 2020).

AlloNantes

Le nombre moyen d'appels du lundi au vendredi a augmenté avec 1 605 appels par jour en 2020 (+ 7 %).

Les sollicitations concernent surtout le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (170 appels / jour), la Maison de la Tranquillité Publique (152 appels / jour), les rendez-vous pour l'obtention d'une carte nationale d'identité (CNI) ou d'un passeport (93 appels / jour contre 140 en 2019) et les problématiques de propreté publique (89 appels / jour chacun).

La crise sanitaire a donné lieu à des records de nombre d'appels reçus avec 2 088 appels le 16 mars (début du confinement) et 4 066 appels le 11 mai (jour du déconfinement).

La base de connaissance a été enrichie de 24 fiches sur le thème de la « COVID » pour permettre aux téléconseillers de répondre au mieux aux attentes des usagers et a dû être adaptée au jour le jour notamment lors de la reprise progressive de l'activité des différents services de la Ville, du CCAS et de la Métropole.

L'outil de prise de rendez-vous en ligne pour les CNI et les passeports très attendu par AlloNantes a été mis en service en juillet (335 rendez-vous pris en ligne / mois même si le téléphone reste le canal de communication privilégié par les usagers). Source de tension les années précédentes, le délai d'attente pour les rendez-vous de titres d'identité n'est plus un sujet en 2020 au regard des restrictions strictes de déplacement.

Les municipales en 2 temps

Le premier tour des municipales s'est déroulé en mars le week-end précédent le confinement avec la mise en place dans l'urgence de protocoles sanitaires stricts et un appel renforcé aux agents de la collectivité pour tenir les bureaux suite à de nombreux désistements de bénévoles (200 lors de la dernière semaine).

Le deuxième tour a quant à lui été reporté en juin avec, là encore, un appel renforcé aux agents incluant le recrutement d'agents d'accueil pour distribuer et vérifier le port du masque par les électeurs.

La procédure de contrôle des procès-verbaux, documents attestant de la fiabilité juridique des opérations électorales, a, elle aussi, été adaptée pour éviter le rassemblement en mairie centrale et permettre plus de fiabilité avec la mise en place d'un contrôle directement dans les lieux de vote.

État civil

1 426 dossiers de PACS ont été enregistrés (baisse annuelle de plus de 10 % depuis 2 ans) tandis que ce sont 1 187 dissolutions qui ont été recensées (baisse de 27 %).

A noter :

- le nombre de naissances à Nantes a légèrement baissé avec 8 755 enregistrements (- 1,3% en 2020) ;
- le début de mandat s'est traduit par la formation de tous les élus à la célébration des mariages ;
- le système de transmission électronique des données d'état civil entre mairies et préfectures (COMEDDEC) utilisé par les Communes depuis 2018 a été ouvert aux notaires en septembre 2020 (le nombre de demandes a bondi de 109 % passant de 33 903 en 2019 à 70 855 en 2020, tandis que les demandes par e-demarches se sont maintenues à plus de 80 000).

Depuis le confinement, une astreinte funéraire est mise en place le week-end pour répondre aux demandes de mise en bière immédiate des défunts décédés ou suspectés de COVID.

Recensement

Les opérations de recensement 2020 se sont terminées juste avant le premier confinement et ont donné d'excellents résultats avec un taux de retour de 97,7 %.

L'expertise du Répertoire des Immeubles Localisés (RIL) a permis d'intégrer plus de 2 500 nouveaux logements, ce travail conditionnant ensuite la qualité de la collecte du recensement.

Les cimetières

Comme tous les services qui ont été maintenus, les équipes des cimetières ont dû s'adapter aux différentes interdictions, ouvertures/fermetures et évolutions exigées par la situation sanitaire tout en permettant les interventions en temps et en heure des entreprises funéraires.

Le nombre de dossiers d'inhumation ou de crémation enregistrés est resté stable (3 454), les travaux de cartographie informatisée des plans de cimetières se sont poursuivis et 65 dossiers de demande de prise en charge des funérailles pour les personnes isolées ou aux ressources insuffisantes ont été instruits.

Chiffres clés 2020

- 349 650 appels reçus du lundi au samedi sur la plateforme AlloNantes en 2020 avec un taux d'efficacité de 94 % (nombre d'appels pris / nombre d'appels reçus).
- 174 680 documents reçus (courriers et journaux : -38 %), 406 131 courriers affranchis (-26 %) et 22 487 messages électroniques reçus (-74 %) sur la boîte contact.
- 24 125 demandes de cartes nationales d'identité (-14 %) et 17 088 demandes de passeports (-37 %).
- 81 049 actes d'état civil demandés par le biais d'e-démarche, soit une baisse de 2% (très forte baisse lors du confinement) ; l'ouverture du flux COMEDDEC aux notaires en septembre a fait passer la moyenne mensuelle des demandes de 3 000 à 13 000.
- 768 mariages (-19%, une baisse qui s'explique en partie par l'application de protocoles sanitaires limitant plus ou moins drastiquement le nombre de participants), 1 426 PACS conclus (-12%) et 1 187 dissous.
- Baisse des naissances (8 755) et stabilité des décès enregistrés (3 835).
- 309 346 habitants à Nantes au 1^{er} janvier 2020 (source INSEE).
- 191 429 Nantais inscrits sur les listes électorales.
- Les taux de participation aux élections municipales ont été historiquement bas : 38,66 % au 1^{er} tour et 30,95 % au 2^e tour.
- 1 267 concessions acquises ou renouvelées dans les cimetières et 3 454 dossiers d'inhumation ou de crémation enregistrés.
- 97,7 % : c'est le taux de réponse atteint pour le recensement partiel de la population 2020.
- En lien avec la TAN, les titres de transports solidaires ont été renouvelés automatiquement afin d'éviter les déplacements.
- La crise sanitaire a empêché la tenue d'événements publics qui rythment habituellement l'année, la soirée d'accueil des nouveaux Nantais, la cérémonie du 14 juillet en mairie centrale (accueil des nouveaux français au cours de laquelle les bénévoles des élections sont conviés), les réunions publiques, les mariages du printemps et de l'automne.

Sports

La politique sportive de la Ville vise à renforcer l'offre dans les quartiers pour répondre aux attentes des Nantaises et des Nantais, à développer la fonction sociale et éducative du sport et à conforter le rôle de la pratique des activités physiques et sportives en faveur de la santé et du bien-être de toute la population. Elle a bien sûr dû s'adapter aux contraintes induites par le confinement sanitaire total au printemps 2020 et aux conséquences de la reprise en automne. Seules les activités d'été et la reprise scolaire se sont déroulées presque normalement – avec de fortes contraintes concernant l'accueil du public en piscines.

« Nantes Terrain de jeux » : les pratiques sportives libres dans l'espace public

À l'écoute des besoins des Nantais, la Ville a initié en 2016 la démarche « Nantes Terrain de Jeux » (NTJ), qui vise à bâtir avec les habitants une politique publique des pratiques sportives libres : organiser des événements réguliers (festival NTJ), expérimenter l'accès à certains équipements sportifs ou des initiatives (prévention santé), communiquer via des outils numériques et de créer du lien.

Aujourd'hui, NTJ constitue l'une des branches de l'offre sportive à Nantes, complémentaire de celles proposées par les associations sportives et l'animation sportive municipale.

Focus sur 3 actions phares poursuivies en 2020

- **Slackline** : le développement nantais de cette pratique sportive apparentée au funambulisme illustre un dialogue fructueux entre acteurs. 6 espaces naturels accueillent désormais cette discipline dans le respect de l'intégrité des arbres utilisés pour cette pratique (guide d'utilisation élaboré avec le SEVE) : square Aubin, hippodrome, CRAPA, Chézine, Grand-Blottereau, Bords de l'Erdre.
- **Expérimentation d'éclairage d'un équipement dédié aux pratiques sportives libres** : installation en septembre 2019 d'un équipement approprié boulevard Vincent Gâche, avec des ajustements en vue d'une future pérennisation ; dispositif accompagné d'un test de co-gestion d'espaces avec un collectif dénommé « Vincent Plage ».
- **Un site naturel d'escalade en plein cœur de Nantes** : fruit d'une collaboration étroite avec les fédérations d'escalade, le secteur "Aubin" (30 voies) a connu un vif succès. Il sera suivi en 2021 du secteur « Carrière » (40 voies), lequel constitue un site exceptionnel de loisirs rupestres en milieu urbain.

À noter :

- NTJ s'est aussi illustré cet été par des propositions d'animations pour le grand public :
 - 45 animations menées par des collectifs de pratiques (environ 1 900 participants) ;
 - animations de sport nature : escalade, accrobranche, voltige dans les arbres, yoga et slackline, activités de sport urbain, de parkour et de fitness ;
 - des lieux investis en partenariat avec le service des espaces verts (parc de Procé, Miroir d'eau, Jardin des Plantes, Grand-Blottereau).

L'Animation sportive, sur le terrain avec les enfants

L'animation sportive est un pilier de l'action municipale. En 2020, elle a été marquée par la crise sanitaire. Dans ce contexte, l'été fut l'occasion de démontrer l'engagement collectif :

- 70 éducateurs sportifs "terrestres" ont proposé des activités en territoires tout au long de l'été ;
- 150 K€ de budget engagé pour l'été 2020 de l'ASM ;
- 47 prestataires, dont 17 associations sportives et 2 comités départementaux ;
- 12 000 participants aux activités proposées tout au long de l'été (été 2019 = 10 280) ;
- 4 manifestations "Sport au Parc le Mercredi" par semaine et aux 4 coins de la ville (Bois de la Musse, Hippodrome, Grand-Blottereau, CRAPA, Crapaudine, Dervallières, Meta...). Ce sont 30 actions avec 1 200 jeunes participants ;
- + de 50 événements "Anime Ton Quartier" sur les 8 semaines d'été, au cœur de quartiers prioritaires (1 600 jeunes) ;
- Des sorties hors Nantes en bases de loisirs : Pont-Caffino, Savenay, Saint-Viaud, Accrocime..., très prisées (750 jeunes) ;
- 39 jours d'accueil sur 10 sites différents.

L'extension de la pratique sportive avec la Carte Blanche

Les détenteurs de Carte Blanche peuvent bénéficier de tarifs réduits leur permettant d'assister à des événements sportifs (clubs de haut niveau) et culturels. Ces tarifs réduits sont entièrement supportés par les opérateurs culturels et sportifs (exemple : tarifs réduits en piscine). On compte en 2020 près de 6 600 ménages utilisant la Carte blanche, soit 13 300 cartes individuelles.

Depuis 2017, la Ville a également mis en place une aide à la pratique sportive pour compléter l'offre existante (animation sportive municipale, école municipale des sports...) et contribuer à lever le « frein financier » pour les Nantais à faibles ressources.

Pour la saison 2019/2020, 2 966 aides à la pratique sportive ont été allouées pour un budget de 360 000 € (+15 % par rapport à la saison précédente). Au 1^{er} novembre 2020, les aides augmentaient de 6 % par rapport à cette même date en 2019, et ce, malgré l'impact de la crise sanitaire sur les licences sportives en cette saison 2020/2021.

Ces aides contribuent à développer la pratique sportive pour tous. À noter que :

- près de la moitié (43%) de ces aides concernent le public féminin ;
- 77 % des aides concernent des jeunes de 18 ans et moins ;
- 43 % des bénéficiaires habitent dans les quartiers prioritaires de la Ville.

Sur cette année 2020, les offres sportives habituelles (invitations à des matchs ou manifestations) auprès des associations de médiation ou des porteurs de la carte blanche n'ont pu être reconduites, compte tenu des contraintes imposées par la crise sanitaire.

Soutenir le sport de haut niveau

La performance et l'excellence sportive constituent un enjeu fort pour la Ville de Nantes. En parallèle de Nantes Métropole, compétente pour le soutien aux clubs professionnels, la Ville de Nantes maintient un soutien fort aux clubs et disciplines amateurs et contribue au développement des pratiques via les plans nautiques, handball et foot, handisport. Nombre de clubs nantais soutenus par la Ville évoluent dans les plus hauts échelons nationaux : que ce soit en matière d'aviron, d'escrime, d'athlétisme, de voile ou encore de judo.

L'année 2020 a été marquée par l'arrêt soudain de toutes les compétitions sportives à la mi-mars.

Quelques événements qui se sont tenus 2020

Au niveau national :

- Athlétisme : Meeting National Indoor du Nantes Métropole Athlétisme, Championnat France Indoor Epreuves Combinées ;
- Basket-Ball : Open de France de 3 x 3 en juillet, sur les Parc des Chantiers.

Manifestations Handisports - Sport adapté :

- Niveau national : Cross Country (Championnat de France Sport Adapté).

Autres Manifestations importantes notables :

- Odyssea (Marche et course pour la lutte contre le Cancer du sein) ;
- Sentez vous Sport (CDOS) ;
- Paddle : 6 heures de l'Erdre au Centre Nautique Nantais

À noter : 83 annulations et 23 événements qui se sont tenus.

A propos des piscines

Une réouverture a eu lieu le 15 juin après avoir satisfait aux garanties de sécurité sanitaires, notamment la limitation des entrées possibles (4 à 5 fois moins que la normale). Une tarification pour l'été à 1€ l'entrée a été mise en place pour compenser les contraintes.

L'accueil du Grand Public, des groupes d'enfants (ASM et ACOORD), ainsi que quelques associations a pu être assuré et avoir lieu tout au long de l'été.

Ce dispositif a recueilli une grande satisfaction des usagers même si la fréquentation de l'été 2020 correspond à 50% de celle de l'été 2019 (70 000).

Les chiffres clés

- Dans le cadre de la mise en place du fonds de soutien financier COVID par la Ville, une vingtaine d'associations sportives ont bénéficié en 2020 d'une subvention spécifique (montant global : 100 K€ environ). Ce dispositif est maintenu en 2021.
- 170 installations sportives dont 63 couvertes et 107 en plein air. 145 équipements couverts : 34 gymnases, 12 complexes, 5 piscines, 3 halles de tennis... 194 équipements de plein air : 44 ESP, 16 plaines de jeux, 12 plateaux sportifs, 10 stades, 7 skate street, 2 street work out, 1 parkour... soit au total, 339 équipements.
- 311 associations subventionnées par la Ville en 2020 : 217 clubs sportifs (30 clubs omnisports) et 94 associations scolaires. 7 emplois aidés, dans 6 clubs différents, bénéficient du soutien de la Ville.

Vie associative

Le soutien de la Ville aux nombreuses associations nantaises repose sur les valeurs que la collectivité s'attache à promouvoir : l'engagement associatif comme élément constitutif de la citoyenneté ; la reconnaissance de l'autonomie et de la liberté associatives ; un soutien renforcé aux projets associatifs menés sur des territoires en difficulté et auprès des publics fragiles.

Le territoire nantais compte près de 6 000 associations et environ 90 000 bénévoles. Multiples dans leurs modes d'organisation et diverses dans leurs activités, ces associations agissent et coexistent pour apporter des réponses innovantes aux enjeux des territoires.

Une année 2020 tumultueuse

Dans un **contexte de crise sanitaire**, la direction vie associative et jeunesse (DVAJ) a su s'adapter pour assurer la continuité du service public en affirmant un accompagnement de proximité auprès des acteurs associatifs nantais ainsi qu'un soutien adapté pour le maintien de la vie associative sur l'ensemble du territoire nantais.

Le printemps 2020, marqué par 8 semaines de confinement strict, a nécessité des modalités de communication adaptées et renforcées en direction des associations. Ainsi, pour garder le lien, être attentif aux situations difficiles et toujours à l'écoute des besoins :

- 600 associations ont été contactées par téléphone, 253 associations ont directement sollicité le CADRAN ;
- une « foire aux questions » a rapidement été mise en ligne sur le site web de la Ville pour répondre aux questions de 1^{er} niveau.

Des mesures d'aide d'urgence ont été prises lors du conseil municipal du 30 avril :

- 350 associations logées par la collectivité ont été concernées par une exonération de loyer sur la période concernée ;
- la création d'un fonds de soutien exceptionnel pour les associations nantaises directement impactées par la crise sanitaire, doté d'1 M€.

En parallèle, l'activité associative dans son ensemble a été ralentie par la crise sanitaire et a occasionné une gestion spécifique :

- 2 196 réservations ponctuelles de salles associatives et 5 555 créneaux en planning ont dû être invalidés ;
- de nombreuses manifestations associatives (environ 200) ont dû être annulées ainsi que des événements pilotés par la collectivité (festival SPOT, Nant'Arctique, Place Ô Gestes, les Printemps des Voisins...);
- des protocoles sanitaires stricts ont été mis en place dans les équipements restés accessibles aux habitants et aux associations.

Début juin 2020, **la reprise progressive de l'activité** a été marquée par la rédaction d'une « charte d'usage Covid 19 des locaux associatifs ERP de type L ». Puis, dans l'urgence, la DVAJ a participé à

l'élaboration d'une programmation estivale répondant aux besoins d'évasion des habitant.e.s et adaptée aux contraintes sanitaires.

La rentrée associative fut marquée par le maintien des forums associatifs pour certains en extérieur, la reprise progressive des activités de loisirs dans les équipements associatifs ainsi que la nécessité d'une reprise de contacts en direction des associations.

La période de confinement de l'automne a donné lieu à de nouvelles mesures de restriction en matière de vie sociale et notamment la fermeture des équipements associatifs ERP de type L à partir du 30 octobre 2020. La DVAJ reste présente et mobilisée auprès des associations, notamment pour favoriser la mise en place d'initiatives solidaires.

Pour accompagner les associations dans ces périodes de fort changement, les services ont transmis 8 lettres d'informations (aux associations inscrites sur l'annuaire associatif de la Ville) consacrées à l'actualité de la crise sanitaire et 8 flashs info CADRAN sur les ressources disponibles (soutiens financiers, mesures d'urgence, gestion à distance entre autres).

La démarche « Agir ensemble »

La Ville de Nantes s'est engagée depuis 2016 dans la mise en œuvre de projets ambitieux qui affirment les valeurs de partenariats que la Ville souhaite faire vivre et promouvoir avec les associations nantaises. Aussi, afin de valoriser le dynamisme et l'utilité sociale des associations, la Ville et les associations ont défini ensemble plusieurs projets qui soudent les partenariats et modalités de coopérations.

En 2020, les [projets Agir ensemble](#) ont été, comme beaucoup d'autres, ralentis par la crise sanitaire.

- **La charte d'engagements mutuels** est un projet ambitieux qui affirme et précise les modalités de coopération entre la Ville de Nantes et les associations nantaises. Approuvée par le conseil municipal de la Ville de Nantes et le conseil d'administration du CCAS en décembre 2017, elle porte 5 enjeux (mutualisation, promotion, simplification, reconnaissance, communication) déclinés en 17 engagements pour la Ville et 15 engagements pour les associations. **L'évaluation de la charte d'engagements mutuels** entre la Ville de Nantes et les associations, qui devait se conduire au terme de ses trois premières années d'existence, se fera en 2021 et ses conclusions seront présentées à l'occasion de la conférence de la vie associative nantaise qui se tiendra en novembre 2021. La charte d'engagements mutuels a vocation à être affichée dans les lieux ouverts aux associations. Une affiche grand format a été travaillée en 2020 sera disponible début 2021.
- **La conférence de la vie associative** est l'espace de dialogue entre la Ville et les associations. Elle a lieu chaque année en novembre et n'a pas pu se tenir en 2020. La thématique des différentes formes d'engagements (qui en était le sujet central) demeure néanmoins un axe fort de la politique publique vie associative illustré par l'engagement des nantais.es, des bénévoles et des associations pendant la crise sanitaire.
- Une infographie présentant les chiffres clés de la vie associative est en cours de finalisation.

En 2020 et malgré le contexte, la Ville de Nantes a continué son accompagnement de proximité auprès des acteurs associatifs nantais ainsi qu'un soutien marqué pour le maintien de la vie associative sur l'ensemble du territoire nantais.

- Initié en 2016 et lancé en 2019, [l'espace numérique dédié aux associations](#) est un support de partage incitant à amplifier les collaborations entre les associations. Il permet de valoriser les associations et leurs projets : mise en lumière des services proposés par la Ville de Nantes ; outil de coopération favorisant les échanges et les collaborations.

Depuis son lancement, l'espace ressources comporte :

- un ensemble de fiches d'information thématiques sur le fonctionnement associatif (bénévolat, engagement, fonction employeur, financements...);
- un annuaire des associations (recherche d'une activité et d'une association) ;
- un annuaire des salles associatives disponibles à la réservation ;
- un moteur de recherche pour pré-réserver une salle associative en ligne.

A terme, cet espace doit évoluer pour s'inscrire davantage dans une optique collaborative. Il est prévu de déployer de nouvelles fonctionnalités :

- un formulaire de contact « évolué » (premier niveau de réponse en ligne à l'utilisateur), le développement du e-service relatif à la réservation des salles associatives et la dématérialisation des demandes de subvention.

En 2020, cet espace ressources dédié aux associations sur [metropole.nantes.fr](#) a permis d'assurer une diffusion des informations aux associations concernant les règles d'utilisation des locaux pendant la crise sanitaire et les différents fonds de soutien existants au bénéfice des acteurs associatifs.

En 2021, il est prévu une extension des services :

- une **refonte de l'annuaire des associations** avec une version grand public (recherche par activités) et une version expert axée sur la recherche d'une association ;
- un **formulaire de contact à disposition des associations** pour tout type de questions (premier niveau de réponse en temps réel);
- une possibilité donnée à chaque internaute de s'inscrire pour **recevoir des alertes personnalisées** (événements, formations, appels à projets...);
- une **extension du périmètre de la pré-réservation** des salles associatives en ligne avec la possibilité d'accéder à un paiement en ligne pour les salles payantes.

Le **RDV des associations nantaises** est un événement festif de valorisation de la richesse et de la diversité du réseau associatif nantais. Pour ce nouveau mandat, il est prévu d'organiser deux RDV des associations. Ils sont organisés en complémentarité des forums associatifs de quartier. Au regard de l'incertitude du contexte sanitaire, il est prévu de renforcer les forums de quartier en septembre 2021 avec un 1^{er} RDV courant 2022.

Le [CADRAN](#) - Ville de Nantes - Centre pour Accompagner et Développer les Ressources pour les Associations Nantaises

Le CADRAN de la Ville de Nantes est un centre de ressources sur le fonctionnement associatif. Il propose des services et des outils pour accompagner les associations nantaises.

Il a pour missions principales de :

- accueillir, conseiller et orienter le public (bénévoles, salariés.es, porteurs.euses de projets) ;

- informer des ressources existantes sur le territoire nantais et faire le lien avec un réseau de 50 partenaires agissant en faveur du bénévolat, de l'emploi, de la communication, de la jeunesse, du numérique...);
- animer le réseau des partenaires pour renforcer la visibilité de l'offre de service existante et développer les ressources manquantes (formations ; permanences..);
- proposer un programme de formation pour les bénévoles associatifs nantais.

En 2020, l'activité du CADRAN, ce sont notamment :

- des réponses à 1 204 sollicitations ;
- 674 personnes destinataires de la newsletter « Info CADRAN » (dont 138 agents de la collectivité) ;
- un réseau de 49 partenaires ressources ;
- 12 formations (11 en visio) et 8 temps d'informations (5 visios) ont pu être organisées, pour 149 bénévoles, soit 102 associations.

En 2020, le CADRAN de la Ville de Nantes a élaboré, en lien avec les partenaires ressources, un programme de formations gratuites pour les bénévoles associatifs nantais. L'objectif est de renforcer les propositions de formations et de temps d'informations pour les aider à monter en compétences, favoriser l'échange de pratiques et les rencontres inter-associatives sur des questions liées au fonctionnement associatif (communication, outils collaboratifs, gouvernance...). En 2021, seront proposés 22 nouveaux modules de formations animés par 7 partenaires ressources ou agents de la Ville de Nantes.

Dispositif exceptionnel de soutien aux associations nantaises pour faire face à la crise sanitaire Covid19

Depuis mars 2020, la Ville de Nantes s'est mobilisée afin que la situation sanitaire ait le moins de répercussions possibles sur le monde associatif, indispensable à la vie quotidienne, sociale et au bien-vivre ensemble des Nantaises et des Nantais.

Les services de la Ville, en particulier le CADRAN, se sont immédiatement attachés à « aller au-devant » (par courriels et par téléphone) des associations. Le maintien de ce lien a permis, d'une part, de diagnostiquer les situations des associations et marquer le soutien de la collectivité, d'autre part, d'identifier les situations nécessitant une intervention urgente. Au total, ce sont 292 associations qui ont indiqué un impact de la crise sanitaire sur leurs activités (124 ont estimé avoir besoin d'un soutien financier).

Au plan financier, le conseil municipal a voté l'ouverture d'un **fonds de soutien exceptionnel aux associations – suite Covid 19**, doté d'1M€. Ce fonds dédié aux associations nantaises, dont les acteurs associatifs sportifs, a pour objectif d'apporter un soutien financier afin de maintenir leurs activités et plus précisément de :

- prendre en compte l'impact financier de la crise sanitaire sur les projets associatifs (baisse des : activités, effectifs, adhérents ; annulation d'événements...);
- aider au maintien d'activités et frais supplémentaires dus à la crise (achat de matériels...);
- accompagner l'augmentation et/ou le développement d'activités liés à la crise sanitaire, notamment auprès de publics fragiles.

En 2020, 62 associations ont été soutenues pour un montant global de **496 048 €**.

Dans une approche globale, un deuxième volet de ce fonds d'urgence, destiné spécifiquement aux acteurs culturels associatifs, est prévu. Enfin, la crise sanitaire s'installant dans la durée, le fonds de soutien exceptionnel Covid 19 est prorogé en 2021 (maintien d'un soutien financier d'urgence pour les associations en grande difficulté).

Fonds d'accompagnement spécifique (FAS)

Pour faire face à la diminution des emplois aidés annoncée par l'État en août 2017, la Ville de Nantes a créé le fonds d'accompagnement spécifique (FAS) lors du conseil municipal d'avril 2018. Ce fonds poursuit 3 objectifs :

- soutenir les associations impactées par la diminution ou la non-reconduction des contrats aidés de type CAE et emploi d'avenir ;
- apporter un soutien financier aux projets associatifs, aux associations en difficulté, notamment au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ;
- proposer une offre d'accompagnement répondant aux besoins des associations.

En 2020, **48 associations ont été soutenues** dans le cadre de ce dispositif, dont 34 (72 % d'entre elles) agissent en QPV.

Le fonds a été utilisé à hauteur de 263 210 €. Ces crédits s'ajoutent aux 212 493 € attribués par les directions pilotes. Au total, ce sont 475 703 € versés au bénéfice des associations nantaises fragilisées par la fin des emplois aidés.

Une nouvelle phase pour la maison de quartier ressource Halvêque-Beaujoire

À Nantes Erdre, dans le secteur Halvêque-Beaujoire, la Ville a entrepris de bâtir un nouvel équipement structurant pour la vie associative et citoyenne (coût 7,7 M€). Situé à l'angle de l'avenue de la gare de Saint-Joseph et du boulevard de la Beaujoire, la livraison est prévue pour début 2023 avec un démarrage des travaux au printemps 2021.

En amont, ce projet a été co-construit pour répondre au mieux aux besoins et envies de tous. Fin 2016, une démarche participative visant à croiser les visions et les attentes de chacun (habitants, usagers des équipements du quartier ou non, associations, professionnels...) a été lancée. Un atelier de prototypage a permis de modéliser les grandes lignes du projet et le fonctionnement de l'équipement. Ce travail et les contributions des habitants alimentent la dynamique du projet, lequel vise à :

- dynamiser la vie associative du secteur Halvêque-Beaujoire dans un contexte de fragilité des associations émergentes ;
- encourager l'implication des habitants dans la vie sociale du quartier ;
- proposer une nouvelle offre adaptée aux usages attendus, en remplacement d'équipements vieillissants ;
- donner l'opportunité à des associations nantaises impliquées dans le quartier de bénéficier d'un ancrage territorial ;
- préserver une offre de services diversifiée et accessible à tous (y compris aux populations les plus fragiles) ;
- répondre à des besoins nouveaux, non identifiés, qui favorisent la vie sociale du quartier.

La démarche de concertation a fortement impacté le programme (café associatif, serre culturelle, bibliothèque...) et fait l'objet d'un retour aux habitants en décembre 2019. L'année 2021 sera consacrée à

un travail autour des usages du projet via des réunions avec l'Accoord (gestion du café associatif) au 1^{er} trimestre et de nouveaux ateliers avec les associations et acteurs du projet (espace coworking, pratiques amateurs, café associatif et numérique).

Réaménagement de la maison de quartier de l'Île et de sa cour

Entamée en 2018, l'opération de restauration des façades et réfection des étanchéités de la maison de quartier de l'Île s'est terminée en 2020. Désormais, ce sont les travaux d'aménagement de la cour du bâtiment (100 000 €) prévue au mois d'avril 2021 qui vont démarrer. Objectif principal : une réappropriation des espaces par la transformation de la cour en jardin avec la construction d'une terrasse sur le devant de la salle polyvalente, l'installation de jeux pour enfants et la végétalisation de plusieurs espaces.

Vie associative dans les quartiers

Concernant le secteur Nord-Ouest - Bellevue-Chantenay Sainte-Anne, Dervallières-Zola, Hauts Pavés - Saint-Félix, Breil-Barberie et Nantes Nord

La crise sanitaire a engendré la fermeture des équipements associatifs et a restreint l'activité des associations. Malgré tout, de nombreuses associations se sont mobilisées auprès des services de la Ville pour organiser des animations estivales.

Ainsi, sur le quartier du **Breil**, au cours de l'été, un travail sur les espaces publics, les parcs et autour du « 38 Breil » a permis de proposer une offre culturelle et associative répondant aux besoins des habitants (ateliers PING, multispot, Nitramenco...). A noter : l'impact d'une étude socio-urbaine (menée par la DTA) sur la place Jules Noël menée sur les relogements des associations.

Sur le quartier **Dervallières-Zola**, la coordination mise en œuvre durant l'été depuis 3 ans a permis de proposer des offres d'animations sur des espaces publics divers en fédérant les associations du quartier et en facilitant la circulation des informations concernant les offres existantes. A noter : l'impact des études (DTA) sur les équipements du quartier, la salle de l'égalité et le pôle associatif de la Contrie.

Sur le quartier **Bellevue**, les travaux en rez-de-placé de la Maison des Habitants et du Citoyens accueillant le plateau de services publics se sont achevés en septembre. Les services de la DVAJ, DRU, CCAS et DPE ont donc rouvert à la rentrée. Un travail de concertation avec les associations sera à engager pour les salles du rez-de-jardin. Les animations de l'été ont également permis des propositions de spectacles en proximité pour tous les habitants.

Sur le quartier **Hauts Pavés – Saint-Félix**, 2 projets ont été particulièrement accompagnés dans le cadre du « projet des 15 lieux à réinventer » :

- la Cocotte Solidaire : il s'agit d'une cantine solidaire sur l'Île de Versailles ;
- le 23, la salle Bretagne animée par Big City Life.

Enfin sur **Nantes Nord**, les associations ont été soutenues autour de propositions festives dans le cadre de l'été (par exemple, « Casse Ta Routine » ou sur l'entraide : distribution alimentaire...). Le forum associatif n'a pu se tenir. Un projet de renouvellement de l'usage de l'équipement « Winnipeg » est programmé en 2021 notamment au regard du grand projet de rénovation de Nantes Nord.

Concernant le secteur Sud Est - Malakoff Saint-Donatien, Pirmil Saint-Jacques, Île de Nantes, le Centre Ville, Doulon Bottière et Nantes Erdre

Dans le contexte de crise sanitaire, les activités dérogatoires autorisées n'ont pas permis à la vie associative de redémarrer pleinement. Se sont ajoutés les changements décisionnels liés à l'évolution de la pandémie.

Malgré la volonté des acteurs concernés, seules les propositions d'accompagnement individuel des plus fragiles, les activités en lien avec la scolarité et les distributions alimentaires, ont pu se tenir.

Notons cependant le maintien du lien par les équipes avec les habitants et les associations (vendredi sandwiches, fonds Covid...) et l'adaptation des offres (période estivale).

Sur **Malakoff - Saint-Donatien**, l'équipe de la maison de quartier a expérimenté un accompagnement renforcé des plus fragiles (sorties et activités). Cette initiative aura permis de mettre en valeur une part de la population qui ne se retrouve pas dans les activités et médiations proposées par les acteurs. L'animation d'une équipe de 4 services civiques devra être évaluée notamment sur l'objectif de permettre aux habitants de « raccrocher » l'offre de droit commun.

La problématique des locaux reste prégnante : réaménagement de la Roche, travaux sur Ylora, nouveau programme de la maison de quartier Malakoff (assistance maîtrise d'ouvrage Amofi) intégrant un espace de lien social au sein de l'accueil de la future maison de quartier et la création d'une salle de danse.

La démarche de relogement du Coudray par le déménagement des 12 associations résidentes est effectif.

Sur **Doulon Bottière**, l'inauguration du nouveau local associatif « Le Pavillon » aura été un moment important de l'année. Comme sur les autres territoires, les offres ont été adaptées (clown en nez veille, distribution alimentaire...).

Sur **Pirmil Saint-Jacques**, un travail a été initié sur la gestion de certains publics au sein de la Maison de Quartier des Confluences (rappel des règles).

Sur le **Centre Ville**, les « vendredis sandwiches » et les distributions de paniers ont permis de garder le lien. A cet égard, le contact téléphonique avec les plus fragiles a été maintenu. Les artistes en résidence ont dû s'adapter au contexte sanitaire. Au niveau de la maison de quartier Madeleine Champ de Mars, l'affaiblissement d'une partie du plancher oblige à des travaux programmés en 2021.

L'île de Nantes a vu la récente labellisation par la CAF d'un centre socio-culturel à l'espace d'animation Beaulieu (espace Accord) dans un contexte parfois tendu (est de l'île). La bonne marche du comité d'animation socioculturel du quartier reste difficile (l'arrivée d'une stagiaire (Nina Gard) sur le diagnostic social et associatif sera un plus en 2021). Notons la perspective d'intégration de la « Halte de nuit » dans le patrimoine de la DVAJ avec l'option d'un nouvel espace de vie sociale sur le secteur ouest. L'ouverture de l'Agronome (associations « la sauge », « gueules de bois »...) dessine une nouvelle dynamique sur l'Ouest (malgré la pandémie).

Sur Nantes Erdre, c'est l'entrée dans la phase opérationnelle de la future maison de quartier ressource qui a marqué l'année avec la validation du projet en conseil municipal.

Le partenariat caisse d'allocations familiales (CAF) - Ville de Nantes actualisé

- **La convention territoriale globale (CTG)**

Cette convention de partenariat, conclue pour la période 2019-2022, vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Dans ce cadre, la DVAJ a produit un diagnostic ayant permis l'élaboration d'un plan d'actions (25 pour la jeunesse et 12 pour l'animation sociale et culturelle).

La CAF est en soutien des actions de la politique d'animation sociale et culturelle. Cela se traduit notamment par le financement d'un nouveau centre social sur l'île de Nantes (espace d'animation Beaulieu). Le financement d'un second centre social est en dialogue à Saint-Joseph de Porterie (un déficit d'animation sociale et culturelle). Avec celui de la Manufacture des Tabacs ouvert en septembre 2019, la Ville de Nantes est dotée de 21 centres sociaux.

À noter : la CAF a également renforcé son action sur les Pépinières jeunesse de Bellevue, du Breil et du Centre Sud.

- **Formalisation des partenariats pour l'animation sociale et culturelle et les espaces de vie sociale (EVS)**

La Ville de Nantes et la CAF ont reconduit leur action conjointe pour soutenir les structures intervenant dans le domaine de l'animation de la vie sociale.

Elles ont proposé aux associations qui développent des actions collectives favorisant le renforcement des liens sociaux, les solidarités de voisinage et la prise de responsabilités des usagers, la possibilité de déposer une demande d'agrément en qualité d'Espaces de Vie Sociale (EVS). En 2018, 11 associations nantaises ont bénéficié de cet agrément. En 2020, elles sont 16. En parallèle, une dizaine d'associations sont identifiées pour un agrément possible.

Renforcer les coopérations avec les fédérations d'éducation populaire dans les quartiers

En ce domaine et en complément du soutien actuel orienté sur le développement des projets, les fédérations ont apporté expertise et conseil auprès de la Ville pour accompagner les associations nantaises sur le volet éducatif et citoyen (sorties journées durant les animations estivales).

Une animation estivale renforcée

En 2020, de nombreux Nantaises et Nantais ne sont pas partis en vacances. Face à la crise sanitaire, à ses conséquences économiques et sociales, la Ville a renforcé et adapté son « offre estivale » dans les 11 quartiers. Les acteurs associatifs, dont l'Accoord, ont participé activement à la programmation et au dynamisme de cette édition.

La Ville de Nantes a ainsi répondu à une double exigence : proposer une offre estivale de qualité, tout en soutenant le projet associatif et les professionnels de la culture sur le territoire.

L'édition 2020 a mieux pris en compte la demande des habitants exprimée en 2019 concernant : les séjours courts pour les ados (de préférence), une offre dédiée aux 16/25 (peu développée jusqu'ici), des espaces de convivialité et de fraîcheur dans les quartiers, des sorties en journée et en autonomie, des propositions dans certains micros secteurs non couverts...

Ainsi, une attention a été portée aux jeunes, au cadre de vie, aux quartiers populaires mais également aux secteurs habituellement moins investis tels que la pointe Est de l'Île Beaulieu, la Contrie/Joncourt, la Manu, Madeleine Champ-de-Mars ou encore Hauts-Pavés - Saint-Félix. Comparée à 2019, **la programmation a triplé** (plus d'une centaine d'animations par quartier). Une attention particulière a été portée en direction des jeunes avec la mise en place d'animation et d'actions spécifiques d'insertion.

Fort de ce bilan et dans ce contexte sanitaire incertain, la Ville de Nantes a décidé de reconduire l'offre d'animations estivales pour l'année 2021 qui s'organisera autour des axes culturels, festifs, conviviaux et solidaires.

Une convention d'objectif Ville – Accoord

L'Accoord développe environ 1/3 de son activité pour l'animation sociale et culturelle. 21 centres sociaux sont agréés par la CAF dont les nouveaux projets sociaux sur l'Île de Nantes (espace d'animation Beaulieu) et la Manu (un 22^e centre est en cours de réflexion à Saint-Joseph de Porterie). Dans ces centres, on trouve 12 espaces ludos-biblios ; 5 espaces multi-médias ; 4 salles de diffusion et 4 locaux musiques.

Dans chaque centre social, 2 postes sont principalement dédiés à l'animation sociale et culturelle. On compte ainsi :

- 300 associations partenaires, ce qui représente 1 000 bénévoles actifs dans les projets et actions (augmentation significative), le développement du bénévolat faisant partie des priorités de l'Accoord ;
- 11 600 ménages usagers bénéficiaires (augmentation significative) ;
- 600 enfants suivant l'accompagnement à la scolarité ;
- plus de 1 000 personnes fréquentant les 6 espaces multimédia (Breil, Bourderies, Île de Nantes, Malakoff, Perray, Port-Boyer) ;
- plus de 600 adultes participant aux ateliers de français avec 30 personnes engagées dans l'accompagnement à la scolarité et dans les ateliers « Français au quotidien » ;
- 4 800 personnes fréquentant les ludothèques et bibliothèques.

Dans le cadre du « plan quartier », en lien avec la DVAJ, l'association se mobilise pour renforcer ses actions, notamment en direction des jeunes avec 3 priorités :

- 50 places complémentaires sur les séjours ;
- la mise en œuvre progressive des services civiques (20 jeunes) ;
- le plan BAFA (entre 15 et 20 jeunes).

L'Accoord a consolidé son offre estivale dans le cadre fixé par la Ville avec l'ouverture exceptionnelle des 21 centres socioculturels tout l'été (habituellement fermés 15 jours en août) ainsi que la mise en place de trois nouveaux dispositifs :

- **les MultiSpots :**
 - lieux d'animation en accès libre mêlant plusieurs propositions associatives. Chaque après-midi, les équipes de l'Accoord ont investi une vingtaine de cours d'écoles et de jardins nantais pour proposer des rendez-vous réguliers et gratuits aux 6-12 ans ;
 - 200 enfants (moyenne) ont été accueillis par jour sur l'ensemble des 20 MultiSpots avec un vrai succès en termes de fréquentation pour la moitié des animations ;
 - 30 % des enfants accueillis n'étaient pas connus de l'Accoord. Fort de ce bilan, l'édition 2021 limitera les MultiSpots aux lieux qui ont montré leur plus-value, notamment au regard de l'offre déjà existante (accueils de loisirs et offre sportive par exemple) ;
- **les aide-animateurs :** l'Accoord a recruté plus de 80 jeunes issus principalement des quartiers prioritaires afin de soutenir les équipes de professionnels. Une suite est envisagée pour construire leur parcours professionnel (apprentissage, service civique...) ;
- **le parcours d'engagement éducatif :**
 - en partenariat avec les Francas, 18 jeunes mobilisés dans leur quartier ont bénéficié d'une formation BAFA entièrement prise en charge. En complément de cette offre, la Ville a amplifié l'action d'insertion : plan job, les coopératives et les chantiers, par exemple.

Chiffres clés

- 269 associations subventionnées et près de 400 subventions versées pour un montant total de 6,24 M€ au titre de la politique Vie associative.
- 62 associations bénéficiaires du fonds de soutien Covid 19 pour un montant total de 496 048 €.
- La DVAJ gère 226 équipements à destination des associations (surface totale de 100 484 m²).
- 189 salles de réunion ou d'activité (capacité de 10 à 900 places) proposées à la location.
- 628 associations bénéficient de créneaux gratuits dans les équipements associatifs municipaux.
- 325 associations logées par la Ville, dont 65 à titre gratuit et 260 à titre payant.
- 5 848 associations figurent dans l'annuaire associatif de la Ville dont 4 500 sont visibles sur metropole.nantes.fr
- 1 204 associations (+62% par rapport à 2019) ou porteurs de projet ont été orientés en 2020 au CADRAN de la Ville de Nantes (20 % des demandes liées à la crise sanitaire).
- 12 formations (11 visio) et 8 temps d'informations (5 visio) ont pu être organisés par le CADRAN en 2020. 149 personnes (+2/2019) soit 102 associations (+3/2019) y ont participé.
- 5 nouveaux partenaires ressources ont intégré le réseau du CADRAN (49 au total).
- 32 projets innovants ou expérimentaux soutenus par le fonds d'accompagnement aux projets émergents en 2020 pour un montant total de 128 450 € (événements, création artistique...).
- 48 emplois aidés (PEC – Adultes relais) soutenus par la Ville (total de subventions de 171 004 €).
- 48 associations soutenues par le fonds d'accompagnement spécifique (dont 34 en QPV) pour un montant total de 475 703 € (dont 263 210 € crédits DVAJ et 212 493 € crédits directions pilotes).
- 1,33 M€ pour financer les équipements (réhabilitations et nouveaux projets) : pôle associatif Félix Thomas, maison de quartier Halvêque et les Haubans, maison des Habitants de Bellevue... ;
- 318 500 € dépensés en 2020 pour rénover et améliorer le patrimoine associatif de la Ville.
- 750 000 € pour financer les dépenses de l'entretien durable du patrimoine associatif.
- 108 600 € consacrés à l'achat de mobiliers et matériels destinés aux équipements associatifs.

Adolescence - Jeunesse

La politique mise en œuvre par la Ville en faveur de l'adolescence et de la jeunesse vise à répondre aux besoins de construction des adolescents et d'émancipation des jeunes (16/25 ans) avec pour fil conducteur la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité des chances. Il s'agit également de favoriser, d'encourager leur participation à la vie publique et citoyenne et de soutenir leurs initiatives.

En 2020, dans un contexte de crise sanitaire, la direction vie associative et jeunesse (DVAJ) a adapté son accompagnement de proximité auprès des acteurs jeunesse nantais et renforcé son soutien pour maintenir le lien sur l'ensemble du territoire nantais.

Le printemps 2020, marqué par 8 semaines de confinement strict, a nécessité des modalités de communication adaptées et renforcées en direction des partenaires jeunesse (50 associations ont par exemple été contactées par téléphone).

En parallèle, l'activité associative dans son ensemble a été ralentie par la crise sanitaire et de nombreuses manifestations jeunesse (environ 50) ont dû être annulées ainsi que des événements pilotés par la collectivité (festival SPOT, Nant'Arctique, Place Ô Gestes, Project Lab, Clap dans les bars, Nantes Creative Generation...). Début juin 2020, la reprise progressive de l'activité a été marquée par la mise en place, avec réactivité, d'une programmation estivale répondant aux besoins des jeunes et adaptée aux contraintes sanitaires.

Après la reprise des dynamiques partenariales à la rentrée, la nouvelle période de confinement de l'automne, a ancré la crise dans la durée. Cela a conduit les acteurs municipaux et les associations à aménager les modes de faire pour conserver le lien et les services aux adolescents et jeunes. La crise engendre d'importantes difficultés : précarité alimentaire et du quotidien, précarité numérique, santé mentale, accès aux emplois et aux stages, situation des étudiants... Face à des inégalités qui se creusent, la collectivité se mobilise aux côtés de ses partenaires. Citons par exemple l'action de la « SurpreNantes épicerie » au bénéfice des étudiants (distribution alimentaire) illustrant la mobilisation des acteurs du territoire.

Afin d'amplifier sa mobilisation en faveur de la jeunesse, depuis 2017, la Ville de Nantes, associée à Orvault, Rezé, Saint-Herblain et à 8 partenaires jeunesse, a été retenue dans le cadre de l'appel à projets « Projets innovants en faveur de la jeunesse ». Pilotée par l'ANRU dans le cadre du **programme d'investissements d'avenir** (PIA), cette action collective a pour objectif de favoriser, sur un territoire donné, l'émergence de politiques de jeunesse globales et intégrées. Entré dans sa deuxième phase au 1^{er} janvier 2020, ce programme est venu soutenir les actions déployées dans cette période inédite.

Une ambition estivale renforcée

Précédemment, l'offre estivale à l'attention des jeunes se traduisait principalement par une offre de loisirs à destination des ados. Dans le cadre du « plan quartier » (action « l'été, c'est pour s'amuser ») et du programme d'investissements d'avenir, un premier renforcement, lors de l'été 2019, de l'intervention de la Ville avait été opéré (augmentation du nombre de séjours/bivouacs pour les ados, mise en place de 4 coopératives jeunesse...) pour le public des quartiers populaires.

En 2020, la crise sanitaire et ses conséquences a conduit la collectivité à développer et accentuer cette intervention estivale auprès des adolescents et des jeunes. Concernant le public adolescent, les offres de l'Accoord (bivouacs, sorties à la journée...) et de l'animation sportive ont ainsi été renforcées. Les acteurs

intervenant dans nos quartiers ont également amplifié leur action (Tatcha compagnie, l'Acavale, Corto loisirs, Petits débrouillards, Make a move, clubs sportifs, Francas...).

Pour les plus de 16 ans, l'intervention a été largement renforcée : Quartier d'été, Soutien aux initiatives, dispositifs d'insertion, animation et soutien à la mobilité.

Quartier d'été

Le territoire dispose d'une offre fournie et de nombreux acteurs agissant à l'attention des 16/25 ans. Pour autant, l'accès aux différentes propositions, la saisine des dispositifs par les publics plus éloignés est un enjeu majeur.

La Ville a ainsi recruté 4 animateurs pour aller à la rencontre des jeunes des quartiers prioritaires, les informer, les orienter (stand/camion, déambulations).

Dans chaque quartier (Bellevue, Dervallières, Breil, Nantes Nord, Nantes Erdre, Bottière, Malakoff, Beaulieu et Clos Toreau), un à deux rendez-vous hebdomadaires ont été proposés. Du 6 juillet au 28 août, 77 « Quartiers d'été » ont été programmés en fin de journée dans une quinzaine de lieux différents, avec le concours d'une vingtaine de partenaires et en s'appuyant sur une animation diversifiée : sport (boxe, parkour...). Des concerts et ateliers ont été proposés notamment par de jeunes porteurs de projets (sérigraphie, nutrition, cirque, DJ, beatBox, Blind test musical, porteurs de parole...). Avec la rencontre de plus de 700 jeunes de 16 à 25 ans, cette initiative de médiation vers l'offre s'est poursuivie sur certains quartiers à l'occasion des vacances d'automne et de fin d'année 2020.

Le renforcement de l'offre

Compte tenu de la faiblesse de l'offre d'emploi saisonnier, les actions d'insertion ont été renforcées : le dispositif Plan job a fonctionné tout l'été (50 missions programmées en juillet, 40 en août) ; mise en place de deux coopératives jeunesse (Nantes Nord et centre sud), de chantiers de jeunes ; recrutement par l'Accord de soixante aide-animateurs.

L'offre d'animation estivale des années précédentes s'adressait peu spécifiquement aux 16/25 ans. Une attention particulière a été portée cet été via le soutien à différents acteurs : les Intergitans du spectacle (Kwz prod) (ateliers caricature, théâtre, veillée sur 6 quartiers...) ; « 504 » (Big City Life) (construction de mobiliers urbains, ateliers, animations...) sur 3 quartiers.

Les aides au départ en vacances et séjours ont été multipliées (54 projets soutenus).

L'adaptation des dispositifs de soutien aux initiatives et les projets des jeunes

La politique jeunesse dédiée aux plus de 16 ans vise notamment à encourager l'engagement et la participation des jeunes par l'expérience, l'expression et la coopération.

Cela s'illustre à travers l'accompagnement (avec les pépinières jeunesse), le soutien aux projets (CLAP), la valorisation et la reconnaissance des actions mises en œuvre. La Ville de Nantes déploie dans ce cadre une démarche complète de soutien aux projets et initiatives de tous les jeunes.

La situation sanitaire a bien évidemment fortement impactée les modalités d'action des pépinières et les événements de valorisation des projets de jeunes, dont la plupart ont été annulés. Certains porteurs de projet ont cependant pu se produire à l'occasion des animations estivales (quartier d'été).

Grâce aux outils de visioconférence, la formation CADRAN a pu se réaliser. Les jurys Clap se sont également tenus en « visio » permettant ainsi la poursuite du soutien aux jeunes.

Le maintien du soutien aux initiatives : CLAP

Le CLAP accompagne toujours essentiellement des projets à visée culturelle (35 dossiers sur 49), avec une prédominance de projets musicaux (hip-hop).

- 64 demandes différentes enregistrées (89 en 2020, 87 en 2017) ;
- 49 projets déposés dont 8 portés par des jeunes issus de quartiers prioritaires ;
- 246 jeunes impliqués (57 % d'hommes) ;
- 12 jurys organisés (dont 6 en visioconférence, un jury déconcentré à Nantes Nord) et 3 rencontres individuelles avec des jeunes porteurs pour le CLAP été ;
- 42 948 € d'aides financières distribuées ;
- 861 € en moyenne par projet financé, soit 83 % du montant des demandes initiales.

Au vu de la situation sanitaire, la Ville de Nantes a souhaité mettre en place un dispositif innovant : le « CLAP été » en partenariat avec l'Accoord permettant une plus grande réactivité dans l'octroi des aides financières et une proximité accrue dans la prise de décision.

Nantado : le passeport découverte pour les 6^e et 5^e

Sur l'année scolaire 2019-2020, 528 enfants (346 en 6^e, 182 en 5^e) se sont inscrits au dispositif Nantado, 264 enfants différents ont participé aux 41 premiers rendez-vous organisés sur les 60 programmés. Ces rendez-vous rythment l'année singulière que représente l'entrée au collège. L'objectif : accompagner les prémices de l'autonomie, l'appropriation d'un espace plus large, la découverte d'événements et de lieux emblématiques.

À travers cette action, la Ville se veut attentive aux adolescents en devenir. Une réflexion est aussi menée par les opérateurs culturels et les acteurs éducatifs pour améliorer leurs offres de services à destination de ce public particulier.

Des dispositifs de mise en situation de travail et de prise de responsabilités diversifiés

Différentes actions visent à mobiliser les adolescents et les jeunes sur des projets se déroulant dans un cadre collectif. Il s'agit de proposer des formes d'activités leur permettant de découvrir de nouveaux environnements, d'agir dans un contexte favorisant l'appréhension d'une thématique en rapport avec une action publique, de s'essayer à des gestes professionnels. Si certains dispositifs n'ont pas pu se dérouler sur une partie de l'année (chantiers remobilisation, plan job...), de nouvelles formes de chantiers de type éducatif ont été expérimentées :

- 4 chantiers remobilisation (Tremeac), soit 22 jeunes bénéficiaires, ont pu être maintenus. Ce programme permet à des jeunes très éloignés des services publics, après une expérience de décrochage scolaire, de renouer avec les dispositifs d'accompagnement et d'insertion (action dense et de courte durée) ;
- 4 chantiers de jeunes (28 participants) dont 2 chantiers sous statut salarié (modèle chantier éducatif), 1 chantier à Nantes Nord sur mission auprès de la Fédération des Amis de l'Erdre, 1

chantier à Bottière (création d'une scène pour la Maison de quartier avec l'association « Gueule de Bois ») ;

- un chantier éducatif sur 2 mois d'été : 3 jeunes différents sur 5 semaines d'activités (activité de petite restauration en soirée 3 fois par semaine sur le territoire de Bellevue sous statut salarié avec l'association intermédiaire OCEAN) ;
- Plan Job (porté par Léo Lagrange) : 184 missions (4 jeunes impliqués par mission) réalisées ;
- Deux coopératives jeunesse de service avec l'Ouvre-Boîtes 44 (sur Nantes Nord pendant les deux mois d'été et pendant l'automne au Breil) et deux coopératives de territoires avec les CEMEA sur Centre sud (été et automne) ont été organisées, permettant à des collectifs de jeunes de vivre une expérience citoyenne d'entrepreneuriat coopératif.

Chiffres clés

- 35 % de la population nantaise a moins de 25 ans.
- 61 000 étudiants accueillis à Nantes chaque année.
- 80 associations subventionnées et 119 subventions versées pour un montant total de 1,58 M€ au titre de la politique Jeunesse.
- 66 porteurs de projet (CLAP, bourses étudiantes, SPOT, PIA) soutenus pour un montant total de 44 685 €.
- 60 projets sélectionnés et accompagnés dans le cadre de l'édition 2020 de « Spot » (festival annulé en 2020).
- 22 jeunes ont participé aux 4 chantiers « découverte et remobilisation » organisés en 2020.
- 264 jeunes « clapeurs ».
- 700 jeunes accueillis sur « Quartier d'été ».
- 184 missions Plan Job ont bénéficié à des jeunes résidant dans les quartiers prioritaires.
- 1 PIA (Programme d'Investissements d'Avenir) composé de : 14 actions, 12 chefs de file, 4 nouveaux membres de l'accord de groupement (L'Ouvre-Boîtes 44, Ping, Résilience et la Ville de Couëron).

Petite enfance

La Ville de Nantes mène une politique engagée et volontariste en faveur de l'accueil de la petite enfance et de l'accompagnement des familles. Le soutien à la parentalité et la conciliation vie professionnelle / vie familiale sont des enjeux importants de cette politique publique. Celle-ci a pour objectifs de simplifier le parcours des parents en recherche d'un mode d'accueil et d'accompagner le développement d'une offre d'accueil adaptée aux besoins et aux attentes des familles, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire liée au Covid-19. Du lundi 16 mars au lundi 11 mai 2020, l'ensemble des crèches municipales a été fermé. Cette fermeture a été ordonnée par le gouvernement, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Durant cette période, la ville a mis en place un service minimum dans quatre établissements afin d'accueillir les enfants des familles prioritaires. Environ 130 enfants ont bénéficié de cet accueil, à 80 % des enfants de soignants. Un guichet unique, avec un numéro d'appel spécifique, a été créé et géré par le service accueil pour recenser les besoins des familles et organiser leur accueil avec les établissements. En soutien des familles, les équipes ont assuré l'accompagnement des familles habituellement accueillies en maintenant un lien téléphonique. A noter que certains agents ont aussi pu être mobilisés sur d'autres missions, en particulier pour soutenir les EHPAD.

Par suite, dans le respect des priorités fixées par le gouvernement, la réouverture des établissements a progressivement eu lieu avec la mise en place d'une commission hebdomadaire d'attribution des places. Le retour des familles accueillies s'est déroulé dans les établissements d'origine (ou autre établissement si besoin prioritaire). Une priorisation a aussi été effectuée concernant certains enfants dans le cadre d'accueils de prévention.

A partir de septembre, les multi-accueils ont fonctionné le reste de l'année avec des protocoles sanitaires stricts et évolutifs. Les contraintes liées à la stratégie « tester, alerter, protéger » ont fortement impacté les activités, même si un certain nombre d'actions ont pu se poursuivre. Malgré certains cas de contaminations avérés, le nombre d'enfants et d'agents ayant contracté le Covid-19 est resté faible.

Développer l'offre d'accueil proposée aux familles

La Ville continue de favoriser et d'accompagner le développement de places nouvelles afin que les familles puissent trouver des solutions d'accueil individuel ou collectif qui leur conviennent. Ainsi :

- 85 nouvelles places en accueil collectif ont été ouvertes à Nantes en 2020 (crèches associatives et privées inter-entreprises), dont 40 sont financées par la Ville (crèches Maison de Jordan) ;
- dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux principes d'organisation, l'offre de service de certains multi-accueils (accueil régulier, occasionnel, d'urgence) a été adaptée pour répondre plus efficacement aux demandes et aux contraintes des familles ;
- la convention avec l'association Habitat et Humanisme a été renouvelée ; elle permet l'accueil, au sein de sa micro-crèche, d'enfants dont les parents sont en insertion sociale et professionnelle ;
- le forum de l'accueil des tout-petits devait s'organiser autour de 5 forums territorialisés en 2020. Un seul a pu se tenir. L'objectif de ces forums est d'être au plus près des familles afin de mieux les renseigner sur la garde individuelle : assistante maternelle agréée, garde à domicile, garde partagée... Ces forums intègrent également l'offre d'accueil collectif.

Dans ce contexte, la commission d'attribution des places en crèches municipales et associatives s'est réunie pour préparer la rentrée 2020. Avec les partenaires associatifs et les établissements municipaux, les situations d'enfants nécessitant un accueil pour raison de santé ou prévention ont fait l'objet d'une attention particulière.

Garantir un accueil de qualité à tous les jeunes enfants

Afin de favoriser le bien-être et garantir la sécurité des jeunes enfants, la Ville met l'accent sur la qualité de leur accueil autant dans les structures collectives qu'à domicile.

- En 2020, 16 sites ont bénéficié d'opérations d'amélioration, d'entretien durable et de sécurisation pour un montant de près de 0,6 M€ dont notamment :
 - réfection d'étanchéité du multi-accueil Pilotière ;
 - réfection d'étanchéité du multi-accueil Vanille-Chocolat ;
 - réfection du sol du patio au multi-accueil Manufacture ;
 - travaux de mise en accessibilité du multi-accueil Nouvelle Vague ;
 - travaux d'aménagements intérieurs du multi-accueil Brin de malice ;
 - remplacement de jeux extérieurs aux multi-accueils Brin de malice et Vanille-Chocolat.
- Près de 180 000 € d'investissement ont permis de remplacer en partie les mobiliers et matériels existants dans les structures d'accueil de la petite enfance (matériel éducatif, électroménager, lits, transats, tables de change...).
- La qualité de l'environnement, de l'air et des repas des enfants dans les structures d'accueil municipales fait l'objet d'une attention particulière de la Ville. De plus en plus d'aliments issus de l'agriculture biologique sont notamment introduits dans les menus des tout-petits. Des expérimentations sont menées autour du nettoyage à la vapeur ou à l'ozone afin de réduire l'utilisation de produits chimiques pour l'entretien des locaux.
- Un travail autour de la suppression de la vaisselle plastique dans les multi-accueils s'est poursuivi.
- Des temps de rencontre et d'échanges ont été organisés pour soutenir la professionnalisation des assistant.e.s maternel.le.s, en partenariat avec la CAF et la PMI.
- Les assistant.es maternel.les et acteurs des crèches associatives ont pu faire part des questions soulevées par la crise sanitaire, lesquelles ont été relayées aux partenaires (CAF, conseil départemental). D'autres réponses ont été apportées par le biais de webinaires, y compris au niveau métropolitain, pour partager autour des protocoles ou des mesures à mettre en place.
- L'année 2020 a permis la poursuite des actions mise en œuvre dans le cadre de la charte qualité d'accueil des tout-petits, en lien avec le conseil départemental de Loire-Atlantique et la CAF. Citons par exemple l'édition d'un flyer à destination des des jeunes parents pour les aiguiller sur la recherche d'un mode d'accueil dès la grossesse.

Favoriser la réussite des enfants dès leur plus jeune âge

Plusieurs actions autour de l'accueil des jeunes enfants sont poursuivies afin de contribuer à l'égalité des chances pour tous, dès les premières années de la vie.

- Une 8^e campagne de dépistage des troubles visuels a été menée, bien que partiellement reportée, durant l'année scolaire 2019-2020 au sein des établissements municipaux dans le cadre d'un partenariat avec le CHU. Cette démarche fait l'objet d'améliorations continues, notamment au niveau de l'accompagnement des parents (communication, lien avec les ophtalmologues libéraux...).
- Le dispositif « parler avec les tout-petits », concernant la prévention des troubles du langage, s'est poursuivi en 2020 avec les 5 établissements municipaux concernés. Cette démarche consiste à proposer aux enfants un environnement stimulant au niveau du langage, en accordant une attention particulière aux « petits parleurs ». Des masques inclusifs ont été fournis aux équipes dès que cela a été possible, en septembre 2020.
- Le travail avec la CAF, la PMI et l'ensemble des partenaires médicaux sociaux (SESSAD, CAMSP, CNP, CMP...) s'est poursuivi afin d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant des troubles du comportement (dépistage). À noter que ces enfants ne sont pas encore reconnus pour certains comme personnes en situation de handicap par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH 44). Les contrats d'accueil et d'accompagnement ont été renforcés pour favoriser le suivi partenarial des enfants et familles en fragilité.
- Dans le cadre des dispositifs « Passerelles », le travail partenarial entre la Ville, le conseil départemental, la CAF et l'Éducation nationale s'est poursuivi en 2020 (la crise sanitaire a toutefois rendu impossible les visites d'écoles en amont de la rentrée).
- Un projet partenarial avec les Bibliothèques Municipales et l'artiste Hervé Thullet se développe depuis septembre 2020 dans les multi-accueils.
- L'offre de service dans les trois lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) municipaux continue d'être ajustée afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Ces structures qui regroupent une quinzaine de professionnels ont vu leur fonctionnement impacté par la crise sanitaire : fermeture, réouverture adaptée (créneaux par téléphone), puis réouverture effective avec une jauge limitée.

Chiffres clés

- En 2020, on recensait à Nantes :
 - 21 multi-accueils municipaux (soit 1 288 places) et 21 places au sein de l'accueil familial municipal assuré par 8 assistantes maternelles (en septembre 2020) ;
 - 18 micro-crèches non financées par la ville (180 places d'accueil) ;
 - 42 multi-accueils non municipaux financés par la Ville (1 715 places), parmi lesquels 35 multi-accueils associatifs (1 438 places) ;
 - 9 crèches inter-entreprises non financées par la ville représentant 261 places ;
 - 126 places d'accueil d'urgence dans les structures municipales ;
 - 5 relais accueil petite enfance ayant notamment traité 571 demandes d'accueil d'urgence ;
- 397 enfants ont été admis en multi-accueil municipal en septembre 2020 (commission d'admission de juin 2020).

Éducation

Faire des écoles de Nantes des lieux de vie, d'épanouissement et de réussite pour tous les enfants, en assurant les meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves : telle est l'ambition de la Ville, qui s'appuie notamment sur un Projet Éducatif de Territoire.

Ce projet prend également en compte le dynamisme de la démographie nantaise. Lors de la rentrée scolaire 2020, 20 390 enfants étaient scolarisés dans les écoles publiques nantaises et 21 classes supplémentaires ont été ouvertes (dont 12 ouvertures liées à la mesure gouvernementale de dédoubler les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire).

L'organisation spécifique mise en place pour faire face au contexte sanitaire

La direction de l'Éducation a assuré sa mission d'accueil de tous les élèves, dans un cadre serein, propice aux apprentissages et en ayant pour priorité la santé des enfants et des personnels.

Suite à l'annonce du Président de la République, les écoles ont été fermées à partir du 16 mars, mais 12 écoles ont été ré-ouvertes à compter du 19 mars afin de permettre l'accueil des enfants des personnels soignants et des professions prioritaires. L'accueil périscolaire y fonctionnait sur les 3 temps habituels : matin, midi et soir. Durant cette période, environ 1000 kits scolaires ont été proposés aux familles qui en avaient le plus besoin, afin leur permettre de poursuivre plus facilement la scolarité de leurs enfants à distance.

A compter du 14 mai 2020, les 113 écoles ont rouvert, avec un nombre d'enfants accueillis limité, qui s'est étendu progressivement à partir du 2 juin. Dès le 18 mai, L'Accoord a proposé un service de garde solidaire en complément des écoles. Ce service a accueilli environ 500 enfants dans 14 centres de loisirs. Il a été ouvert aux enfants de toutes les écoles nantaises, publiques ou privées sous contrat avec l'État. A compter du 22 juin, tous les enfants étaient accueillis à l'école avec un encadrement renforcé sur les temps périscolaires pour éviter le brassage des groupes. Compte tenu du contexte, les accueils périscolaires n'ont pas été facturés en mai et la gratuité s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année scolaire pour les accueils du midi.

Le service d'un repas chaud a repris dès le 1^{er} septembre. Afin de prendre en charge les enfants en toute sécurité et limiter le brassage entre les groupes, l'association Léo Lagrange a renforcé ses équipes, particulièrement sur la pause méridienne. La Ville de Nantes s'est également attachée à positionner des équipes suffisamment nombreuses, notamment d'agents d'entretien et de restauration, lesquels assurent les missions de nettoyage des locaux et de préparation des repas.

5 M€ de travaux d'entretien durable dans les écoles cet été

Pour améliorer l'accueil des enfants, la Ville de Nantes entretient ses écoles toute l'année et met à profit la période estivale pour effectuer, en leur absence, l'essentiel des travaux. Cet été, 57 écoles ont bénéficié de travaux d'entretien durable et de sécurité : réfection des chaufferies et réseaux, des couvertures, étanchéité, travaux de sécurité incendie, remplacement des menuiseries extérieures, peintures intérieures et extérieures...

1,3 M€ de travaux d'aménagement et d'amélioration, dont 12 dédoubléments de classes

Ces opérations ont notamment pour but d'aménager, de rénover et d'améliorer les locaux ou les espaces extérieurs afin de les adapter aux évolutions scolaires (effectifs, dédoubléments...) et périscolaires, mais aussi aux besoins des équipes pédagogiques (aménagement de salles des maîtres) ou des agents de la ville travaillant dans les écoles. Quelques exemples d'opérations importantes réalisées à ce titre en 2020 :

- réaménagement de l'ancien logement fonction de l'école Port-Boyer en accueil périscolaire ;

- fourniture et pose de films solaires dans une vingtaine d'écoles ;
- agrandissement de la salle des maîtres de l'école Jean Zay élémentaire ;
- réaménagement des locaux du Territoire Éducatif Ouest ;
- remise en peinture du préau de l'école Batignolles (bâtiment B2) ;
- aménagement de la rampe extérieure PMR à l'école Marsauderies élémentaire ;
- création d'une salle des maîtres et de locaux périscolaires dans l'ancien logement de l'école Plessis Cellier élémentaire ;
- pose de parois d'intimité, enlèvement de stalles d'urinoirs dans plusieurs sanitaires d'écoles.

Le schéma directeur des écoles nantaises se poursuit

La Ville s'est dotée d'un ambitieux schéma directeur de ses écoles comprenant la création de 6 nouvelles écoles et l'extension ou réhabilitation de 23 écoles. Ces opérations, livrées d'ici à 2026 représentent un investissement de plus de 260 M€. Elles vont permettre la création de nouvelles classes mais aussi de salles de restauration, des bibliothèques et centres de documentation, des salles polyvalentes pour les activités scolaires, périscolaires et extrascolaires et des locaux pour les centres de loisirs.

L'école Joséphine Baker a ouvert le 2 novembre

La crise sanitaire a entraîné des perturbations sur les chantiers des deux nouvelles écoles qui devaient ouvrir pour la rentrée 2020 : l'école Joséphine Baker a pu ouvrir (les élèves ont fait leur rentrée à l'école Louise-Michel), contrairement à l'école Leloup-Bouhier (report à la rentrée 2021).

Située au croisement des boulevards Léon-Bureau et de la Prairie-au-duc, l'école provisoire Joséphine Baker a ouvert ses portes le 2 novembre 2020. Elle accueille pendant quatre ans des élèves de maternelle et d'élémentaire pour ensuite être remplacée par un groupe scolaire de 16 classes construit dans le nouveau quartier République, le long du futur parc Prairie-au-duc.

Cette nouvelle école vient soutenir le besoin en infrastructures, en attendant l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire de 4 500 m² au sud du quartier Prairie-au-duc. Dans cette perspective, l'établissement Joséphine Baker a été conçu en modulaire : ses blocs sont démontables, transportables et remontables selon les besoins démographiques. Il peut accueillir pendant 4 ans, 3 classes de maternelle et 5 classes d'élémentaire. L'école Joséphine Baker a une capacité d'accueil de 230 élèves et s'étend sur 1 989 m². Son coût global s'élève à 7,3 M€.

Accueil périscolaire : plus de proximité avec les familles

Depuis septembre 2018, l'opérateur Léo Lagrange Ouest est missionné par la Ville de Nantes dans le cadre d'un marché public pour gérer les accueils périscolaires. L'association a fait évoluer son organisation au sein de chaque école et a fortement renforcé le lien et l'information aux familles :

- renouvellement de la « semaine du périscolaire » (appréciée des parents en 2019). Elle a été l'occasion de présenter aux familles les équipes d'accueil, les projets, de faire visiter les locaux périscolaires et d'expliquer le fonctionnement de l'accueil ;
- à l'automne 2020, Léo Lagrange Ouest a lancé un site internet dédié à la mission périscolaire nantaise. Ce nouveau support pour communiquer avec les familles s'ajoute à l'application numérique Kidizz dédiée à l'actualité de chaque école.

L'accueil périscolaire à Nantes en quelques chiffres :

- 1 724 élèves en moyenne fréquentent l'accueil du matin chaque jour ;
- 7 enfants sur 10 déjeunent à l'école, soit 14 265 enfants ;
- 6 174 enfants en moyenne fréquentent chaque jour l'accueil du soir de 16h30 à 18h30 ;
- 768 animateurs de l'association Léo Lagrange Ouest, 333 ATSEM et 18 enseignants assurent les accueils du matin, midi et soir ;
- 13 postes « inclusion » ont été créés afin d'accompagner les enfants à besoins particuliers le midi ;
- 61 directeurs et directrices d'accueils périscolaires animent les équipes.

Restauration scolaire : des repas de qualité et accessibles pour les familles

7 enfants sur 10 déjeunent à la cantine dans les 87 restaurants scolaires. La Ville de Nantes améliore en continu la qualité des 15 000 repas servis chaque jour tout en veillant à ce que ces efforts n'aient pas de répercussion sur un engagement fort renouvelé depuis de nombreuses années : le maintien du prix de l'accueil du midi à un tarif adapté aux situations familiales.

Parmi les actions engagées en 2020, pour une alimentation saine et responsable :

- un travail sur la création de nouvelles recettes pour varier les 2 menus « sans viande », dont un végétarien ;
- la poursuite de l'intégration de produits de qualité et labellisés, dont un objectif de 40 % de bio pour 2022.

Quelques chiffres clés de la restauration scolaire municipale :

- 1 cuisine centrale et 87 restaurants scolaires ;
- 43 agents au service municipal de restauration ;
- Entre 14 000 et 15 000 repas servis chaque midi ;
- 2 500 repas servis en moyenne le mercredi et pendant les vacances scolaires dans les 28 centres de loisirs ;
- 7 écoliers sur 10 déjeunent à la cantine ;
- coût moyen d'un accueil du midi (accueil périscolaire + repas) : 16,81 € TTC ;
- prix à payer pour les familles : entre 0,84 et 6,06 € selon le quotient familial.

Accueils de loisirs avec l'Accoord : 372 places supplémentaires et les démarches d'inscription simplifiées

Afin de poursuivre l'amélioration du service rendu aux familles et renforcer encore l'offre de service, la Ville a validé au Conseil municipal de juillet 2020 la création de 372 places en accueil de loisirs 3-11 ans les mercredis après-midi. L'Accoord et la Ville de Nantes comptent désormais 28 accueils de loisirs.

De même, dans une logique de simplification des démarches des familles, l'Accoord et la Ville finalisent désormais les modalités d'inscriptions en accueils de loisirs via les e-services (gestion du dossier administratif, réservation et paiement). En lien, pour accompagner les familles les plus éloignées des outils numériques, les 22 centres socioculturels de l'Accoord ont inscrit directement les familles qui le souhaitent et les ont accompagnées à appréhender ce nouvel outil numérique.

Enfin, l'Accoord a lancé depuis l'été 2020 un dispositif inédit et expérimental : les MultiSpots. Chaque après-midi, les équipes de l'Accoord sont présentes dans une vingtaine de cours d'école et de jardins nantais pour proposer des jeux et des animations gratuites aux 6-12 ans.

Ouverture de classes bilingues

L'école Camille Claudel, située à Nantes Nord, ouvre pour cette rentrée une classe bilingue français-breton. 12 enfants sont inscrits à ce jour. Il s'agit de la 3^e classe ouverte après l'école des Marsauderies et l'école des Batignolles.

L'école Anatole de Monzie, située sur l'Île de Nantes, est maintenant labellisée Section internationale bilingue français/anglais/américain.

Le numérique se déploie

La période de confinement et les nouvelles pratiques qu'elle a engendrées ont confirmé la nécessité de déployer davantage les équipements et infrastructures numériques. Pour permettre la continuité pédagogique, la direction de l'éducation a conduit un projet en lien avec Nantes Métropole et des associations pour mettre à disposition du matériel informatique aux familles qui en sont dépourvues (ordinateurs portables et clés 4G).

Depuis 2013, chaque cycle a été doté d'au moins un vidéoprojecteur interactif. Le déploiement s'accélère et un plan d'équipement ambitieux initié cette année, en concertation avec l'éducation nationale, a permis à 62 nouvelles classes d'en bénéficier.

La crise sanitaire actuelle rend nécessaire une mise à niveau des équipements numériques des écoles, afin d'assurer la continuité pédagogique, de faciliter l'utilisation de l'environnement numérique de travail « e-primo », de permettre l'utilisation de l'outil de visioconférence « Via » pour les échanges entre les équipes enseignantes et les services académiques mais également afin de faciliter l'organisation de conseils d'école en distanciel.

La Cité éducative du Grand Bellevue

La Ville de Nantes, suite à une candidature déposée en 2019, a été labellisée « Cité éducative » pour le territoire du Grand Bellevue. A la clé de cette labellisation, un financement par l'État à hauteur de 1,05 M€ étalé sur 3 ans qui va permettre de développer des actions éducatives pour favoriser la réussite des enfants. La Cité éducative du Grand Bellevue réunit sept écoles élémentaires : Lucie Aubrac, Jean Zay, Alain Fournier, Plessis Cellier, La Bernardière, La Rabotière, La Sensive et trois collèges : Debussy, Ernest Renand et Durantière.

Chiffres clés

- 113 écoles maternelles, élémentaires, primaires publiques soit 20 390 enfants (+ 40 par rapport à la rentrée 2019).
- 28 écoles maternelles, élémentaires, primaires privées soit 8 745 enfants.
- 21 classes supplémentaires ouvertes à la rentrée.
- 765 animateurs périscolaires.
- 987 agents municipaux dans les écoles (agents d'entretien et de restauration, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, concierges, services administratifs et cuisine centrale) et 300 agents temporaires.

- Budget 2020 : 122,6 M€ (87,2 M€ en fonctionnement y compris les charges de personnel, et 35,4 M€ en investissement y compris l'entretien durable du patrimoine).

Culture

Pendant la fermeture des lieux culturels, les offres numériques mises en avant

En raison de la fermeture des lieux culturels et des lieux de convivialité (de mi-mars à juin puis en novembre-décembre 2020), la Ville de Nantes a souhaité, pendant les deux confinements, se faire le relai **via ses réseaux sociaux et son site internet** des nombreuses propositions culturelles numériques qui ont émergé spontanément sur le territoire.

Podcasts, vidéos, captations de conférences, concerts, contes, performances, émissions de radio, activités créatives, webzines, clips, reportages, bases de données, visites virtuelles... les acteurs culturels ont débordé d'imagination pour mettre en ligne des ressources culturelles, pour le plus grand plaisir des Nantais.e.s, nombreux.ses à se connecter :

- Rubrique « Sortir » : « **Que faire à Nantes pendant le déconfinement** », avec une publication hebdomadaire (le mercredi) de cinq ou six nouvelles propositions <https://metropole.nantes.fr/qfan> ;
- Rubrique « **culture à distance** » qui répertorie tous les contenus culturels pérennes mis à disposition des Nantais.e.s <https://metropole.nantes.fr/culture-distance> ;
- **Nantes inspirante** donne la parole aux hommes et aux femmes du territoire qui continuent de réfléchir, d'agir, d'inventer, dans un podcast diffusé le mardi et le vendredi <https://metropole.nantes.fr/podcasts>.

Un fonds de soutien 2020 exceptionnel face à une crise affectant fortement les acteurs culturels nantais

Fin avril 2020, le principe d'un fonds de soutien aux acteurs culturels nantais d'un montant d'1M€ a été acté et mis en place rapidement courant mai.

Dans un secteur dont l'économie a été immédiatement affectée par la crise sanitaire, l'annonce de ce fonds de soutien a été saluée par les acteurs culturels du territoire.

Sa mise en œuvre prend deux formes différentes : aide au fonctionnement ou soutien au projet.

Les dossiers ont été instruits à l'initiative de la Ville de Nantes (co-instruction des dossiers avec le CD44, et coordination éventuelle avec l'État et la Région) et les décisions prises par **un comité ad hoc** composé des deux élus (Culture et Patrimoine). Le comité s'est réuni à trois reprises (11 juin, 28 août et 12 octobre 2020).

Sur 130 dossiers examinés, 110 ont été définitivement retenus, les autres étant pour l'essentiel renvoyés en instruction, ou rejetés.

Tous les secteurs artistiques et culturels ont été soutenus: arts visuels, théâtre, arts de la rue et du cirque, danse, cinéma, musique et patrimoine.

Au total, ce sont 1 096 860 € de financements qui ont été mobilisés :

- 986 860 € de subventions de fonctionnement et d'aide aux projets de relance,
- 100 000 € de subvention d'investissement,
- 10 000 € de crédits de prestations.

Avec :

- 60% des associations soutenues en consolidation (35% des crédits) ;
- 40% des associations soutenues en consolidation (65% des crédits) ;
- 72% des crédits mobilisés pour le spectacle vivant.

Quelques exemples de projets soutenus :

- au titre de l'emploi culturel :
 - le projet «Ouvrir l'horizon» 11 quartiers - 33 formes, 2 800 spectateurs, 65 artistes et 210 cachets (150 000 €) ;
 - des guides conférenciers de l'association régionale GELEO (Guides Entre Loire et Océan), 35 balades, 11 quartiers, 556 personnes (10 000 €) ;
 - la participation complémentaire exceptionnelle au GIP cafés cultures (50 000 €).
- au titre de la relance d'évènements compatibles avec la crise sanitaire au cours de l'été :
 - le bureau d'études spatiales «Saison déconfinée»: 48 rendez-vous, 11 quartiers, 2 200 spectateurs, 42 emplois culturels, 109 cachets (95 682 €) ;
 - la Fidèle idée «les jeudis de l'été»: Souffle Nord. 8 rendez-vous, 500 spectateurs, 71 emplois culturels, 128 cachets (25 000 €).
- concernant les artistes plasticien.nes :
 - EBANSN: acquisition d'œuvres dans «Art delivery» (100 000 €).

Mémoires de Nantes confinée

Dès fin mars 2020, les services d'archives municipales et départementales ont initié une collecte de documents et témoignages sur le confinement auprès des Nantaises et Nantais. Suite au lancement de «Mémoire de Nantes confinée» le 16 avril 2020 par les archives de Nantes, les Nantais ont transmis leurs premières photographies (support Web mis à disposition). Si les premiers documents reçus avaient pour objet une ville déserte, la poursuite de la collecte tout au long de 2020 a rassemblé dessins, poèmes, récits, journaux et vidéos (802 dons).

Parallèlement, une collecte a été lancée auprès des directions et services (documents produits, informations transmises tant à destination des agents que des habitants).

Ces documents, majoritairement numériques, vont faire l'objet d'un traitement archivistique courant 2021 pour inventaire et communication au public.

A noter: avec le confinement, la fréquentation du site internet des archives de Nantes (en particulier les bases de données) a augmenté (11 244 000 documents consultés en 2020 contre 9 300 000 en 2019).

Adaptation et innovation dans le réseau de la Bibliothèque municipale pour la continuité des services en période de crise sanitaire

Tout au long de l'année 2020, la Bibliothèque municipale s'est adaptée à la situation sanitaire afin de maintenir la continuité et la qualité des services rendus.

Pendant le confinement du printemps, les **services et ressources en ligne proposés 24h/24h et 7j/7** aux Nantais et plus largement aux usagers de la bibliothèque municipale ont été développés et enrichis, tandis que les **abonnements** étaient prolongés de 2 mois.

Dès le déconfinement de mai, a été organisé un service de «clique & collecte» qui a fonctionné dans les 4 médiathèques pendant tout le mois de juin, jusqu'à réouverture des bibliothèques et médiathèques à partir de juillet. Ce même dispositif a été mis en oeuvre lors du confinement de l'automne, jusqu'à réouverture des bibliothèques et médiathèques le 2 décembre.

Parallèlement, malgré la période de crise sanitaire, de nouveaux services ont été mis en place: en septembre, le prêt de livres numériques ; en novembre, « RésaRéseau » qui permet de réserver des documents dans toutes les bibliothèques et médiathèques et de les retirer dans celle de son choix. Ce service de proximité permet à tous d'accéder à la totalité de l'offre documentaire tout en limitant les déplacements.

Si l'activité de prêt a connu une diminution de 37% (avant de retrouver son niveau d'avant Covid-19 fin 2020), il est constaté une hausse importante de la consultation du site internet et des collections en ligne (de deux à quatre fois plus qu'en 2019). Le service «clique & collecte» a connu un grand succès avec notamment quelques 10 000 «paniers découverte» préparés par les bibliothécaires sur les thématiques choisies par les usagers.

Enfin, la bibliothèque municipale a maintenu le service de prêt thématique auprès des enseignant.e.s des écoles primaires nantaises, des médiations diverses. Elle a également développé des propositions d'action culturelle en visioconférence.

Maintien partiel des activités du conservatoire de Nantes et lancement des Parcours Prépa

Le bouleversement du 1^{er} confinement de mars 2020 et les dispositifs réglementaires afférents qui s'en sont suivis jusqu'en décembre 2020, ont plongé les personnels, les élèves, les familles et les usagers dans des situations inédites. Faisant preuve de résilience, les enseignants ont montré une grande inventivité pour proposer un suivi à distance à tous les élèves en cursus. Dans le contexte si particulier, les dispositifs mis en place ont trouvé globalement bon accueil (malgré quelques non-réinscrits en septembre).

En septembre 2020, une reprise partielle des activités a été rendue possible par une organisation des enseignements adaptée avec un protocole sanitaire strict (limitation des circulations et des effectifs présents). Il demeure que cette offre dégradée des enseignements sur le long terme (alternance en présentiel ou distanciel, mise en veille de toute saison artistique) a eu des conséquences : usure de certains professeurs, démotivation de certains élèves, arrêt total des activités de pratiques amateurs adultes, fermeture prolongée de l'établissement au public.

Pour autant, en septembre 2020, des Parcours Prépa ont été mis en place dans toutes les disciplines (agrément obtenu par le ministère de la culture). De même, les activités des musiciens intervenants dans les écoles et l'intégralité des enseignements en présentiel des classes à horaires aménagés primaires et secondaires se sont poursuivies. Cela a permis de conserver à la fois la présence du conservatoire dans les écoles en réseau d'éducation prioritaire (REP) et le niveau d'excellence de l'accompagnement des élèves préparant des concours (entrée en école supérieure de musique, danse ou théâtre).

Enfin, la situation de crise a rendu nécessaire l'adaptation des outils numériques de manière réactive pour la continuité du service. Il en a également découlé une relance de la réflexion sur l'évolution indispensable de outils et matériels pour adapter les enseignements et activités de l'établissement à l'ère du numérique.

Chiffres clés

- 373 structures ou associations ont été subventionnées par la Ville en 2020 :
 - 220 structures ou associations dans le secteur du développement culturel (soutien de projets), soutien de 106 structures ou associations dès le vote du budget primitif ;
 - 47 associations dans le secteur du patrimoine.
- 218 articles publiés dans l'encyclopédie contributive Nantes Patrimonia (sur un total de 492 articles fin 2020) dont 68% ont été produits par les citoyens (y compris dictionnaire de Nantes).
- 1 commission bilan de mandat organisée pour le conseil scientifique du Conseil Nantais du Patrimoine.
- 11 243 899 images et documents numérisés consultés sur le site internet des archives de Nantes.

- 45 000 visiteurs pour les 37^e Journées européennes du Patrimoine en septembre 2020 avec 147 animations réparties sur 88 sites, dont 67% sont des activités proposées par des associations, collectifs d'habitants ou particuliers.
- 1 exposition « hors les murs » des archives de Nantes à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle gare de Nantes sur le parvis Nord de la gare.
- En plein confinement, 1 vidéo fédératrice pour la Journée nationale de mémoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions le 10 mai 2020.
- Plus de 30 acteurs associatifs et institutionnels nantais ont participé au diagnostic partagé sur la politique mémorielle liée à la traite et l'esclavage.
- Le conservatoire assure l'enseignement spécialisé de 1 742 élèves et son action dans les écoles élémentaires de la ville de Nantes bénéficie à environ 1 650 enfants.
- 45 000 usagers sont inscrits dans le réseau de lecture publique de la ville et 1 071 182 prêts de documents ont été effectués en 2020 (soit une baisse de 32 % en raison de l'impact de la crise sanitaire).
- Dans un contexte de crise sanitaire (plusieurs semaines de fermeture), les équipements culturels métropolitains situés sur le territoire de la ville de Nantes ont accueilli en 2020 :
 - 16 636 visiteurs au Musée Jules Verne (moyenne mensuelle de 2 559 visiteurs et quotidienne de 100 visiteurs pendant les périodes d'ouverture) soit une diminution de 28 % par rapport à 2019 (fréquentation estivale en baisse de 38 % par rapport 2019).
 - 11 289 visiteurs au Planétarium (de janvier à mi mars), visite hors les murs pour 790 enfants/élèves, 3 632 personnes connectées aux animations en ligne (malgré fermeture depuis mi-mars pour raisons sanitaires et travaux). Activité sur les réseaux sociaux : 21 vidéos Youtube (6 311 vues) et 1 300 nouveaux abonnés Facebook ;
 - 58 202 visiteurs au Muséum d'Histoire Naturelle pendant les 132 jours ouverts au public (du 1^{er} janvier au 14 mars puis du 8 août au 29 octobre), soit une fréquentation journalière de 441 visiteurs (409 en 2019) ;
 - 133 577 visiteurs au Musée d'arts (malgré une fermeture du 16 mars au 22 juin et du 30 octobre au 6 novembre 2020) ;
 - 844 340 visiteurs au Château des ducs de Bretagne (dont 158 914 visiteurs au Musée d'histoire en incluant les expositions permanentes, temporaires et la programmation artistique) ;
 - 114 233 visiteurs au Mémorial de l'abolition de l'esclavage et 536 pour les cryptes de la Cathédrale (fermées au public à partir du 18 juillet 2020 suite à son incendie).

Citoyenneté, vie sociale et territoires

Au sein du département Citoyenneté, Vie sociale et territoires, le pôle développement des territoires et les équipes de quartier ont pour mission d'accompagner la vie de quartier dans ses composantes urbaines, sociales et citoyennes, en lien avec tous les acteurs qui agissent au quotidien dans les quartiers.

Le département intervient également concernant la politique publique « Nantes, Ville la nuit » et l'appel à projet des « 15 lieux à réinventer ».

Le dialogue citoyen dans les quartiers Nantais

En mars 2020, les démarches de dialogue de proximité ont été interrompues par la crise sanitaire. Après le confinement, des concertations ont repris sur des projets ne pouvant être différés selon des modalités adaptées. Diverses ressources ont été ainsi mobilisées, imaginées, testées à l'appui de démarches de dialogue d'échelles et de nature variées, avec le souci constant de s'adresser au plus grand nombre et de n'exclure personne.

Ainsi, dans le quartier Dervallières/Zola, des propositions d'aménagements destinés à résoudre les problématiques de vitesse et de stationnement de certaines rues (Renan, Jenner et Lemot, Mellier) ont fait l'objet de « sondages de rue » distribués dans les boîtes aux lettres des riverains et accessibles sur internet. Les retours, nombreux et parfois argumentés, ont permis d'enrichir les réflexions sur les futurs aménagements. Le principe du questionnaire, à la fois en ligne et sous forme de courrier, a été repris dans d'autres quartiers sur des questions touchant à l'espace public, par exemple à la Bottière afin d'orienter le choix des essences d'arbres du mail Nobel, ou, sur la place Don Bosco (Nantes Erdre), pour déterminer les futures modalités de stationnement.

Quartier Dervallières-Zola, le projet expérimental de mise en sens unique de l'ensemble de la rue de la Convention, souhaité de longue date par de nombreux riverains malgré son impact fort, a quant à lui été présenté de manière détaillée et illustrée avec une information diffusée dans toute la rue. Les habitants souhaitant échanger et poser des questions étaient invités à s'inscrire à des permanences physiques en groupes restreints ou à prendre contact avec l'équipe de quartier sur des créneaux dédiés.

Dans le même quartier, un webinaire en direct a permis de pallier à l'impossibilité d'organiser une réunion publique sur la restitution de la phase diagnostic de l'étude urbaine autour de la place Zola. La vidéo a ensuite été diffusée sur le web, son lien partagé et un document de synthèse a été distribué dans le secteur concerné. D'autres vidéos en ligne furent le support de présentation aux citoyens des scénarios d'aménagements possibles des espaces publics des Collines du Cens (Breil/Barberie) ou encore des futures étapes de l'évolution du secteur Coudray (Malakoff/Saint-Donatien) avec la concertation qui l'accompagne.

Le dialogue citoyen de proximité a ainsi repris progressivement dans ce contexte particulier. Son activité a été relayée au moyen de l'agenda et l'atlas de la participation dans les quartiers (rénovés en 2020) et valorisée sur certains médias locaux.

Mise en œuvre de « l'appel à projets sur les 15 lieux Nantais à réinventer »

Rappel des actions déjà menées :

En 2016, un appel à créativité a été initié suite au souhait exprimé par les habitants de se réapproprier le patrimoine nantais. Il s'agit de valoriser le patrimoine bâti et foncier de la Ville en proposant aux citoyens, associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire d'y promouvoir de nouveaux usages.

Cet appel à projets a été construit en 5 phases, à savoir « inspiration », « appel à candidature », « instruction », « mobilisation », « votation citoyenne » et « mise en œuvre des projets ». Il est piloté par le Département Citoyenneté, Vie Sociale et Territoires (DCVST), auquel contribue le Pôle Dialogue Citoyen Évaluation et Prospective (PDCEP) pour la partie participative de la démarche et la Direction Générale à l'Information et la Relation au Citoyen (DGIRC) pour la partie communication.

Après une année 2017 qui a donné lieu aux deux temps « inspiration » et « appel à candidature », celle de 2018 fut consacrée à phase d'« instruction », « mobilisation », « votation citoyenne », puis 2019 à la mise en place des projets.

Les actions sur 2020 :

Après 9 inaugurations en 2019, principalement autour des lieux non bâtis, l'année 2020 devait permettre d'inaugurer 2 autres lieux bâtis. En 2020, malgré la crise sanitaire, il a été possible d'inaugurer le « 23, salle Bretagne », mais aussi d'ouvrir la champignonnière urbaine à la Chapelle du Martray. Le site des bains douches a continué à faire l'objet d'un travail concerté entre directions et porteurs de projets afin de programmer le lancement de travaux pour 2021. Il en est de même pour le projet "Rêver Sèvre". Ainsi, les « 15 lieux » sortent confortés malgré les difficultés rencontrées sur certains projets (fermeture administrative pour la Cocotte en verre ou la Galerie du Zéro Déchet ; rassemblements contrariés pour le Fort De St-Jo par exemple).

Le deuxième semestre 2020 a aussi permis de poser les bases d'un nouvel appel à créativité, d'identifier une première série de lieux et de remobiliser les directions autour de ce projet.

Mise en œuvre et déploiement de la politique publique « Nantes Ville la Nuit »

Rappel des actions déjà menées :

En initiant une politique publique « Ville la nuit », la collectivité a souhaité interroger ce temps particulier sous le prisme de différentes préoccupations : sécurité, espace public, éclairage, déplacements, développement économique, culture, cohésion sociale et solidarités. Cette politique a pour ambition de trouver les équilibres entre la ville qui dort, la ville qui se divertit, celle qui travaille mais aussi la ville « invisible », celle des publics vulnérables. Pour mener à bien son action, la mission « Ville la nuit » s'est appuyée sur le dialogue citoyen et la co-construction.

Bilan 2020 :

L'année 2020 aura été particulièrement marquée par le contexte sanitaire, les activités de nuit étant fortement impactées : confinement, couvre-feu, fermetures des bars, restaurants, clubs, annulation des fêtes et rassemblements... Pour autant, un travail de lien et d'accompagnement des acteurs de la nuit a été entrepris. La Ville a organisé des réunions en distanciel permettant les échanges et a fait évoluer différents dispositifs en fonction du contexte (exemple de Paloma, avenir santé...).

De plus, 2020 fut l'occasion de construire le plan d'actions pour la première année du mandat, de poser les bases de la nouvelle gouvernance technique et politique de ce mandat, d'organiser de nombreuses

rencontres d'acteurs, de participer aux « états généraux du droit à la fête » organisé par le collectif Cultures Bar-Bars et enfin de préparer la relance du Conseil de la nuit, tenu le 12 janvier 2021.

Le bureau des projets

Les 11 bureaux des projets, opérationnels depuis mars 2016, accompagnent l'engagement des habitants dans la vie locale en soutenant leurs initiatives collectives et leur capacité à agir ensemble pour mener des actions citoyennes sur le territoire nantais. Ces projets contribuent à l'animation de l'espace public, à la transition écologique et au développement des solidarités entre habitants.

Au sein de chaque quartier, ils sont animés par un comité formé de citoyens volontaires et d'élus de quartier. Ce « comité d'animation » reçoit les porteurs de projet, les accompagne et décide par consensus du soutien ou non de la Ville et de la nature de cette aide (financière, technique, logistique). Les initiatives citoyennes sont soutenues à hauteur de 5 000 € maximum (régie d'avance pour les actions inférieures à 1 000 € et subvention pour l'émergence et l'amorçage de projets plus complexes, dans la limite de 5 000 €). En 2020, les bureaux des projets ont bénéficié d'un budget de 300 000 €.

Durant la crise sanitaire, l'activité du bureau des projets s'est maintenue, pour accompagner notamment des initiatives locales d'entraide solidaires et des micro-animations sur les espaces publics de quartier. Certaines d'entre elles se sont inscrites dans la dynamique du dispositif Nantes Entraide, et des animations estivales.

Quelques chiffres :

- 16 réunions des comités d'animation se sont tenues en 2020 dans les 11 quartiers et des consultations dématérialisées ont été organisées durant les confinements.
- 29 projets ont été accompagnés par les bureaux des projets (dont certains reportés en 2021).
- soutien financier à hauteur de 65 229 € par la Ville de Nantes.

Parmi la diversité des projets soutenus :

- Un livret d'activité pour les enfants durant les vacances de fin d'année à Doulon/Bottière.
- La réalisation de colis alimentaires et culturels pour les fêtes de fin d'année à Nantes Sud.
- L'embellissement d'arbres avec des textiles colorés pour égayer le quartier de la Bottière en fin d'année.
- La réalisation avec des enfants d'une œuvre artistique éphémère dans le passage Sainte-Croix au Centre-Ville.
- Des boîtes à livres pour favoriser les échanges dans le quartier Malakoff/Saint-Donatien.
- Une serre pédagogique au jardin d'Edgar pour développer des actions avec les habitants et les scolaires à Dervallières/Zola.
- Un espace ressource aux ateliers Magellan autour du bricolage pour les habitants du centre-ville.

Un plan d'action pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Après un an de travail avec les acteurs associatifs faisant suite aux violences urbaines de 2018, la Ville a engagé à la rentrée 2019 un plan d'action pour les quartiers prioritaires, autour de 26 actions. Quelques mois plus tard et avec la crise sanitaire qui s'installe, certaines actions ont été accélérées ou amplifiées avec

des collaborations mobilisant les agents du service public, les bénévoles associatifs, des citoyens volontaires... Parmi celles-ci, on peut citer :

- solidarité alimentaire : distribution hebdomadaire de colis alimentaires de mars à août 2020 à 1 400 ménages avec la forte implication des associations de quartiers (7 points de distribution en proximité dans les quartiers) et expérimentation de potagers solidaires avec le service des espaces verts et le centre communal d'action sociale ;
- santé : recrutement de 3 médiateurs santé (employés par l'association Les Forges) sur les quartiers du Breil, de Nantes Nord et Bellevue début mars 2020, mobilisés tout au long de la crise auprès des habitants et en appui aux initiatives solidaires ;
- lutte contre la fracture numérique : face aux difficultés d'accès au numérique pour un certain nombre de familles, des solutions ont été testées depuis le premier confinement, prioritairement en réponse aux inégalités vécues par certains élèves (enjeux de médiation numérique et de continuité scolaire) ;
- renforcer l'offre d'activités, de loisirs et d'animations pendant la période estivale : au cours de l'été 2020, au vu des contraintes sanitaires, les services publics et de nombreuses associations se sont adaptés pour proposer une programmation inédite avec une démultiplication de petits formats d'animations et d'offres permettant l'évasion.
- « A nous les espaces publics » : une programmation tenue et respectée dans le calendrier de mise en œuvre malgré le confinement, que ce soit concernant la rénovation et mise en place de nouveaux équipements (5 espaces sportifs, 10 aires de jeux), ou bien l'installation d'espaces de convivialité : mobilier de pique-nique, barbecues, terrains de pétanque. Deux opérations conséquentes ont été réalisées : l'espace ludique, sportif et de loisirs de Port Boyer et le terrain synthétique du Parc de La Roche. Une dizaine de chantiers participatifs ont également été menés avec des associations et des habitants pour améliorer leur cadre de vie. Ces différentes opérations ont permis une réappropriation et une occupation positive des espaces publics par les habitants, une amélioration de leur cadre de vie.

Nantes Entraide

Dès les premiers jours de la crise sanitaire, de nombreuses initiatives citoyennes et solidaires ont fleuri à Nantes dans un esprit de solidarité. Afin de faciliter et de coordonner au mieux ces initiatives, un réseau d'entraide citoyenne a été mis en place : « Nantes Entraide » avec une cellule dédiée. L'objectif était de proposer une porte d'entrée unique pour les citoyens, avec une organisation souple, transversale et portant un regard à 360° sur les quartiers nantais.

La mobilisation forte des agents de la collectivité, le travail collaboratif et la participation de nombreux acteurs associatifs ont permis de répondre aux besoins de plus de 1 400 familles pour de l'aide aux courses, aux devoirs, la distribution alimentaire ou encore la fourniture de masques...

Lors du premier confinement, cette cellule a reçu et traité plus de 2 200 sollicitations. Il s'agissait de besoins individuels de Nantais, de demandes de collectifs ou d'initiatives, dons, propositions de volontariat à accompagner. Une réserve citoyenne s'est constituée avec près de 800 habitants souhaitant agir et donner de leur temps. Près de 1 300 colis alimentaires ont été distribués en porte à porte pour venir en aide aux Nantais le nécessitant.

Le printemps passé, les équipes de Nantes Entraide se sont fortement mobilisées toute l'année 2020, en proximité et en particulier sur les périodes de vacances.

A l'été, l'offre s'est renforcée dans les onze quartiers nantais. Une programmation d'animations riches et variées a été proposée tout au long de l'été en matière culturelle, artistique, sportive avec des temps de



Rapport d'activité 2020 Citoyenneté, vie sociale et territoires

convivialité et de détente. Plus d'une centaine d'animations se sont tenues dans les quartiers politiques de ville et environ cinquante hors QPV, soit trois fois plus qu'en 2019.

En fin d'année, pour répondre au besoin de lien social et de solidarité, Nantes Entraide s'est fortement mobilisée pour proposer de nouvelles formes de convivialités et accompagner un nouvel élan de solidarité et de créativité de la part de la société civile.

Prévention et solidarités

Le département prévention et solidarités : une action transversale

Le département porte les politiques de solidarité et de promotion de la santé des Nantais avec le souci constant de les adapter aux besoins et d'accompagner les Nantais, notamment les plus fragiles, pour qu'ils soient acteurs de leurs parcours de vie. Les actions mises en œuvre ont en commun de :

- viser l'amélioration de l'état de santé de la population et du bien-être des Nantais ;
- favoriser une meilleure inclusion sociale ;
- venir en soutien des conditions socio-économiques de vie ;
- viser le maintien et la préservation de l'autonomie des personnes âgées.

Dans ce cadre, le département se compose de 3 directions thématiques (Direction santé publique, Direction inclusion sociale, Direction Parcours de vie des aînés) et 2 directions transversales (la direction appui et coordination et le pôle développement territorial prévention et solidarités - PDTPS) rattachées à la Ville de Nantes.

Pôle développement territorial prévention et solidarités (PDTPS)

Au sein du département prévention solidarités, le pôle développement territorial maintient ses orientations :

- lutter contre l'isolement ;
- promouvoir la santé ;
- faciliter l'accès aux droits et aux services ;
- faciliter le parcours de vie des aînés.

Le pôle intervient pour lutter contre les inégalités sociales, territoriales et de santé. Les équipes se mobilisent à ce sujet et se répartissent en 5 territoires. Durant le confinement de mars, les agents du pôle se sont mobilisés tout particulièrement au service des directions inclusion sociale et parcours de vie des aînés.

2020 fût une année très particulière du fait de la crise sanitaire. Les actions menées ont dû être adaptées dans un souci de proximité, certaines ont été différées ou annulées, pour autant, d'autres activités ont émergé au vu des enjeux et du contexte.

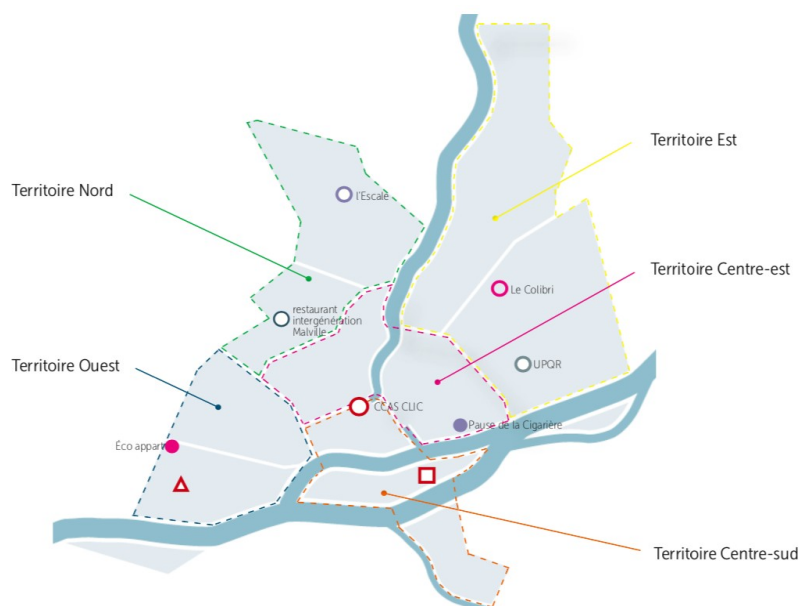
Certaines activités ont ainsi été recentrées :

- aide alimentaire (distribution de paniers solidaires dans différents quartiers nantais, mise en œuvre du volet social des « paysages nourriciers ») ;
- maintien du lien à distance auprès d'habitants isolés ;
- contribution à « Nantes Entraide » pour développer des solidarités. Le dispositif vise à aider les plus fragiles, à tisser et à préserver des liens. Des initiatives locales ont ainsi été menées avec l'appui des acteurs associatifs. Des permanences hebdomadaires ont été assurées pour une présence effective de proximité. À noter la réalisation d'un guide par quartier pour orienter vers des réponses adaptées (accès aux droits, soutien informatique, écoute, aide psychologique, détente...).

En parallèle, le pôle a renforcé son accompagnement auprès d'associations qui agissent en matière de prévention et solidarités. Ainsi, des collaborations ont été amplifiées avec certaines associations comme « Vivre Libre 44 », « le Marché Alternatif de Bellevue », « Allers Retours », « Nouvelles voies »... L'activité des réseaux locaux multi partenariaux ne cesse de s'amplifier en proximité notamment dans les domaines de la nutrition et de l'accès aux droits.

Concernant les aînés, le travail de diagnostic par quartier s'est poursuivi. Les démarches participatives inscrites dans le cadre de « Ville Amie des Aînés » permettent d'établir un plan d'actions selon des périmètres circonscrits. On trouve par exemple des actions visant l'amélioration de la mobilité des seniors la lutte contre l'isolement, le renforcement des liens entre générations ou encore la diffusion des informations. En 2020, un nouveau diagnostic a été initié à Malakoff. Ceux des Dervallières et Nantes Nord sont désormais finalisés et leurs préconisations en phase de déploiement.

A noter, une réorganisation interne est cours pour une mise en œuvre en 2021. Elle a pour but de favoriser la proximité.



Une veille téléphonique sociale

Le pôle développement territorial prévention et solidarités (PDTPS) a mis en place une veille téléphonique afin de soutenir les personnes vulnérables (isolement renforcé par le confinement). Si des fragilités sont repérées, ces publics ont pu être orientés vers les services, partenaires et dispositifs adaptés (633 ménages contactés, majoritairement des personnes seules de plus de 60 ans). Ces appels ont permis de constater un important besoin d'écoute et d'échange avec demande de rappel dans 45 % des cas. Pour 1/4 des appelés, une orientation ciblée a été apportée (aide financière ou alimentaire, portage de repas, soutien psychologique...).

Nantes, paysages nourriciers

Au vu du contexte, la Ville de Nantes via son service espaces verts (SEVE), en collaboration avec le CCAS, a souhaité favoriser l'accès à une alimentation suffisante et de qualité pour les foyers les plus fragiles. Le principe est simple, faire pousser des légumes dans différents parcs et jardins de la Ville pour permettre aux Nantais les plus précaires d'accéder à des légumes frais et locaux. Ainsi du printemps à l'automne, soit de la plantation aux récoltes et distributions, les équipes respectives du SEVE et du CCAS sont intervenus sur ce projet expérimental.

Le PDTPS a notamment coordonné le projet en lien avec les acteurs directement concernés comme la Banque alimentaire, les Restos du coeur, la Croix rouge...

Cette réponse audacieuse et innovante a montré la capacité d'adaptation et de réactivité de la collectivité dans la lutte contre la précarité alimentaire. De plus, elle est en cohérence avec le Programme National Nutrition Santé et le Projet Alimentaire de Territoire métropolitain. Au-delà des coopérations renforcées et de l'approvisionnement en légumes, ce projet a été vecteur de partages, de lien social, de rencontres fructueuses et d'une grande satisfaction des habitants.

A noter :

- 2500 foyers ont bénéficié d'au moins un panier de légumes ;
- 80 distributions ont été organisées dans une vingtaine de sites de proximité quartier ;
- l'ensemble des agents du pôle a été mobilisé (5 équivalents temps plein durant 6 mois).

Pour 2021, il est envisagé de reconduire le dispositif avec une participation accentuée des habitants et des partenariats élargis.

Les paniers solidaires de Nantes Nord bientôt étendus aux autres quartiers

Le projet de paniers solidaires, déjà intégré au projet social du centre socioculturel (CSC) de la Boissière, a été étendu aux personnes de condition modeste durant le confinement. Via un co-financement, le panier est vendu 5€ (valeur de 12€). Cette expérimentation perdure et s'élargit.

La vente de paniers permettant un accès à des fruits légumes frais est aussi l'occasion d'échanger : recettes, questions de nutrition, permanence d'accès aux droits mais aussi d'enrichir les paniers de livres et jeux pour les familles.

Une offre estivale et des animations de quartier adaptées au contexte sanitaire

Durant l'été, le pôle a contribué, en partenariat avec les autres services de la collectivité, à maintenir une offre de service et d'activité au sein des quartiers de la politique de la ville (QPV). Ci-après, quelques exemples d'activités menées : un atelier hebdomadaire de Tai-chi seniors en plein air ; un espace « zen » avec des séances de gym douce et yoga dans un cadre verdoyant du quartier des Dervallières ; des sorties pique-nique ; des séances bien-être et « Feldenkrais » à Nantes Nord ; un accompagnement des habitants vers une offre culturelle en plein air... Ces activités visent notamment au maintien du lien social et à l'accompagnement du public en conséquence. De nombreux PINS (Point d'Information Nantes Solidaire) ont également eu lieu durant l'été pour une communication ciblée et un accompagnement individualisé du public.

La fête du « Pin Sec » au sein d'un QPV a été maintenue en septembre. Ce projet fédérateur est source de lien entre les acteurs professionnels, bénévoles et les habitants du quartier. L'évènement a été marqué par une ambiance festive et conviviale, accessible à tous. Plus de 300 personnes ont pu participer.

L'arrivée des médiateurs en santé sur 3 quartiers

Les quartiers de Bellevue, Nantes Nord et du Breil ont été ciblés pour accueillir les premiers médiateurs en santé, en lien avec les futures maisons de santé pluri-professionnelles (MSPP).

La médiation en santé permet d'assurer une interface de proximité avec un double objectif. D'une part, il s'agit de faciliter l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des publics les plus vulnérables, d'autre part, les acteurs du système de santé sont sensibilisés sur les obstacles du public pour l'accès à la santé.

De par sa connaissance fine du territoire, le médiateur en santé est vecteur de lien social. En coordination avec les services du CCAS, c'est l'association « Les Forges » qui déploie les postes de médiateurs en santé dans une logique d'intégration efficace et rapide, les acteurs associatifs et institutionnels devant pouvoir identifier ces nouveaux interlocuteurs privilégiés en matière de santé.

Stratégie pauvreté : le design de service contre la fracture numérique et le non recours

Dans le cadre de la stratégie métropolitaine de lutte contre la pauvreté, un des axes d'intervention est la lutte contre le non recours et la fracture numérique. Pour ce faire, une assistance maîtrise d'ouvrage a été mise en place en matière de design de service. Le prestataire retenu, Norent Saray, intervient pour la conception et le prototypage de modalités innovantes permettant d'atteindre les publics les plus éloignés des structures d'accueil et d'accompagnement. Cela passe par des tiers lieux, la mise en place d'équipes mobiles pluridisciplinaires et vise à favoriser le pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Cette démarche couvre 5 territoires métropolitains dont 2 concernent Nantes (Nantes Nord et la Chapelle sur Erdre, Ile de Nantes).

Malgré le contexte de crise sanitaire, le projet a continué d'avancer, notamment avec un atelier intercommunal qui s'est tenu en décembre 2020. Les thématiques à prioriser et les modalités de l'enquête de terrain sont précisées, étant entendu que les publics cibles sont les familles monoparentales et les nouveaux habitants.

Le pôle accompagne le prestataire en lui fournissant toutes les ressources pertinentes (cartographie, données d'observation...) et facilite le bon déroulement du projet en mobilisant les différents acteurs concernés.

Chiffres clés

- 200 associations partenaires dans les réseaux d'action de proximité prévention et solidarités.
- plus de 6 500 bénéficiaires des points d'information Nantes Solidaires (inégalement répartis selon les territoires car dépendant des distributions alimentaires et des personnels présents).
- 633 ménages contactés pour 1 126 appels dans le cadre de la veille téléphonique sociale.
- 2 500 foyers bénéficiaires d'au moins un panier de légumes, grâce aux 54 sites nantais des « paysages nourriciers ». Total de 22 tonnes de légumes produits au bénéfice des foyers modestes.

Solidarités - Inclusion sociale

Pôle Relation Usagers & Accès aux Droits (PRUAD)

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire du coronavirus qui a obligé les services à se réorganiser pour assurer l'accueil des Nantais-es les plus vulnérables et à adapter son fonctionnement en ajustant ses réponses, y compris pendant les confinements.

Une organisation renouvelée

Une organisation d'urgence, déclenchée au moment du premier confinement, a permis aux équipes de se relayer quotidiennement au téléphone pour écouter et répondre aux attentes des habitants dans un contexte particulièrement anxiogène et ce, grâce à l'adaptation de l'ensemble des agents du pôle et au soutien des volontaires d'autres services ; l'accueil physique étant organisé pour permettre le retrait des aides en régie.

Depuis le 12 mai, les habitants sont accueillis physiquement, par téléphone ou par l'outil numérique. Une plateforme téléphonique est opérationnelle et traite directement certaines situations. Des rendez-vous sont proposés au siège pour les situations les plus complexes. Cette organisation a permis de gagner en qualité de service avec des agents disponibles pour écouter et accompagner les habitants (diagnostics des droits).

L'activité du PRUAD en quelques chiffres :

Une moyenne journalière de 150 appels, 114 rendez vous (guichets et régie), 10 e-démarches, 20 accueils à l'espace numérique (quatre postes sont accessibles).

Un accueil en proximité

L'accueil en mairie de quartier se poursuit sur les horaires d'ouverture habituels sur deux quartiers : Bellevue et Île de Nantes. Depuis décembre 2020, le PRUAD s'est engagé aux côtés du PDTPS (Pôle développement territorial prévention et solidarités) et de la cellule d'entraide sur le quartier des Dervallières avec un accueil sur le pôle Daniel Asseray (jeudi après-midi). Ce dispositif permet un accueil spécifique et personnalisé grâce à la présence sur site d'un agent d'accueil et d'un conseiller solidaire. Une évaluation de ce mode de fonctionnement alimentera la réflexion sur le développement de l'accueil au plus près des habitants.

Des réponses ajustées

Afin de prendre en compte les conséquences économiques de la crise sanitaire, l'aide coup de pouce (aide à la subsistance qui prend la forme d'un secours d'urgence pour des achats alimentaires et d'hygiène dans des grandes surfaces), a été revisitée au 1^{er} décembre 2020 avec une évolution sur 3 points :

- augmentation du QF passant de 370 à 420 € pour toucher davantage de ménages vulnérables (estimés à 3 000) ;
- augmentation du montant de l'aide de 10 € par tranche avec un montant minimal de 60 € et un montant maximal de 125 € ;
- l'attribution d'une 4^e aide par année glissante au lieu de 3 précédemment.

Quelques chiffres repères :

- augmentation de 28 % du nombre de demandes d'aides (836 aides en 2019 pour 1069 en 2020) et budget croissant de 46 % (69 385 € en 2019 pour 101 250€ pour 2020) ;
- 1835 nouveaux ménages accueillis par le PRUAD depuis le premier confinement (hausse de de 33 % comparativement à la même période de l'année précédente).

Carte Blanche et l'aide à la pratique sportive et culturelle : adaptation et innovation

Carte Blanche est un outil de la Ville facilitant l'accès aux ressources sportives, culturelles et de loisirs des publics en situation de fragilité sociale. Créé en septembre 2012, il permet à ses détenteurs de bénéficier de tarifs réduits voire de gratuité sur l'ensemble de la programmation de plus de 50 opérateurs culturels et sportifs nantais.

Depuis juillet 2017, Carte Blanche soutient également la pratique amateur sportive, artistique ou de loisirs de ses bénéficiaires grâce à une aide financière : l'APSC (aide à la pratique sportive et culturelle). D'un montant maximum de 150 € avec un reste à charge au ménage de 25 €, elle bénéficie à chaque détenteur de Carte Blanche s'inscrivant à l'année auprès d'une association loi 1901, dans une activité artistique, sportive ou de loisirs.

Carte Blanche en quelques chiffres :

- 12 648 personnes sont titulaires d'une Carte Blanche individuelle au 28/12/2020. Ce chiffre, en légère baisse, s'explique par la crise sanitaire rencontrée en 2020 avec la fermeture au public des lieux culturels et sportifs pendant plusieurs mois ;
- 2 455 ménages bénéficiaires de l'APSC en 2020 pour 3 169 aides d'un montant moyen de 126 € :
- 62 % des aides profitent à des enfants de moins de 14 ans ;
- 40 % des aides bénéficient à des familles monoparentales ;
- 80,2 % des aides sont destinées à des activités sportives, 13,6 % à des activités artistiques, 6,1 % à des activités de loisirs.

Carte Blanche, c'est aussi un réseau de médiation de 240 acteurs qui accompagne des publics rencontrant des freins multiples à l'accès au sport, aux loisirs et à la culture. La crise sanitaire a conduit chacun des acteurs à adapter ses modalités d'accueil et d'accompagnement du public. Les ressources culturelles en distanciel se développent. Convaincus de l'importance de maintenir le lien, les partenaires du réseau innovent et s'organisent pour permettre des rencontres à l'instar des concerts solidaires de l'Orchestre National des Pays de la Loire au sein de plusieurs relais médiation.

Pôle Logement Hébergement et Urgence Sociale (PLHUS)

Une coordination renforcée avec les associations de l'aide alimentaire et de l'urgence sociale

Suite aux annonces gouvernementales du 16 mars annonçant un confinement sur l'ensemble du territoire national, l'ensemble des associations œuvrant dans le champ de l'urgence sociale ont cessé leurs activités à destination des publics non-hébergés, mal-logés ou en situation d'extrême précarité. En partenariat avec le SIAO44, un dispositif exceptionnel de distribution alimentaire à destination des personnes isolées a été mis en place au Wattignies Social Club.

Chiffres clés :

- 6 038 personnes bénéficiaires ;
- 45 jours d'action ;
- 82 bénévoles associatifs et citoyens ont donné de leur temps pour le dispositif ;
- 10 agents se sont portés volontaires ;
- une offre de service complémentaire (alimentation, hygiène, soin canin, réduction des risques, accès aux droits...).

Une place prépondérante pour l'hygiène et le soin

La crise sanitaire a nécessité l'émergence de nombreux lieux de distribution de produits d'hygiène. Peu prépondérante, cette question tend à s'inscrire durablement dans les projets associatifs. Au même titre que l'aide alimentaire, l'hygiène et le soin apparaissent comme des produits de première nécessité.

Ouverture de l'espace Agnès Varda

L'Espace Agnès Varda est le nom donné au nouvel équipement issu du regroupement des bains douches et du restaurant social Pierre Landais. L'établissement a démarré son activité le 16 mars 2020, à la veille du premier confinement. Ouvert pendant toute la période de la crise sanitaire, cet espace a dû adapter son accueil et ses services au contexte mais son utilité sociale s'est imposée d'emblée avec une fréquentation de 150 à plus de 200 personnes accueillies par jour. Pour l'année 2020, de mars à décembre, plus de 25 000 douches et plus de 8 000 repas ont été fournis pour 1 900 usagers.

5Ponts : un passage de relais sur la gouvernance

Bien que le contexte sanitaire ait entraîné un retard dans la livraison du chantier prévue en avril 2021, la dynamique partenariale s'est poursuivie pour la préparation du village solidaire. Une association va assurer la coordination et la gouvernance du Village en 2021.

CNHR : un maintien satisfaisant du niveau d'accueil

Malgré le contexte de la crise sanitaire, le nombre de personnes accompagnées par le CNHR (centre nantais d'hébergement des réfugiés) en 2020 (178) est quasi stable par rapport à 2019 (184). L'objectif de l'État étant de fluidifier les parcours au sein du dispositif national d'asile (DNA), la priorité donnée aux réfugiés dans l'accès au logement social a favorisé cette dynamique.

A noter :

- un maintien d'un niveau d'accueil satisfaisant et une augmentation du taux de visites à domicile (malgré le contexte) ;
- des difficultés d'accès à la formation et à l'emploi du fait de l'annulation et/ou le report de projets ;
- un travail d'information et de communication soutenu auprès des réfugiés pour une information adaptée au contexte (fort recours à l'interprétariat).

L'évolution du public accueilli : des vulnérabilités croissantes

- forte proportion d'Erythréens, de Soudanais et d'Afghans et un faible niveau de maîtrise de la langue française (frein à l'accès à la formation et à l'emploi) ;
- difficulté d'accès à l'emploi des jeunes et nombre important de personnes souffrant de troubles psychiques.

CHRS « La Parenthèse » : une adaptation de l'accompagnement des usagers

L'accompagnement des usagers dans un contexte sanitaire contraint s'est traduit par une augmentation des visites à domicile pour assurer une proximité et l'augmentation du nombre de prises en charge de familles en attente de régularisation. Le partenariat du CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) avec l'ASAMLA s'est étoffé au regard des besoins croissants (accueil de personnes non francophones).

Chiffres clés en 2020 :

- 120 personnes prises en charge dans le cadre de l'insertion (17 hommes, 35 femmes, 68 enfants) avec 17 unités familiales composées de femmes seules avec enfants et 11 unités familiales composées de couples avec enfants ;
- 14 personnes prises en charge dans le cadre de l'urgence (6 femmes, 8 enfants) ;
- hausse de la prise en charge de familles monoparentales ;
- augmentation du nombre de familles avec des fratries importantes (peu d'offres de grands logements sur le territoire) ;
- accroissement de l'accueil de personnes non originaires de l'UE (72 personnes soit 60% des prises en charge) avec des incidences sur l'accompagnement (besoin accentué de cours à l'institut « Français Langue Etrangère Nantes » (FLE) et augmentation du recours à l'interprétariat).

Migrants : pérennisation des dispositifs créés par la Ville

En 2020, la Ville de Nantes a contribué activement à la mise à l'abri et au relogement de 175 personnes migrantes vivant dans le squat « Talensac ». Dans l'attente de leur orientation vers des dispositifs correspondant à leur statut, près de 125 hommes isolés ont ainsi été accueillis dans les locaux de l'ex-Auberge de Jeunesse le 21 décembre. Environ 50 places d'hébergement en hôtel ont été mobilisées pour les femmes seules et les familles, notamment.

Les dispositifs créés par la Ville de Nantes et financés par le CCAS, en direction des personnes migrantes ont tous été pérennisés et confortés. Parmi ceux-ci, 105 places sont dédiées à des personnes réfugiées statutaires et 35 places d'accueil destinées à aux mineurs étrangers isolés.

Outre ces actions, le restaurant social jeunes migrants et le dispositif de tarification solidaire continuent de contribuer à la prévention et au traitement des situations d'urgence rencontrées par ces publics fragiles. Ces dispositifs ont démontré leur efficacité, qui plus est, dans le contexte de crise sanitaire.

Chiffres clés

- 8 478 ménages nantais ont bénéficié d'au moins une aide financière, tous dispositifs confondus.
- 27 171 passages en flux total (guichets, régie).
- 3 755 passages ont été comptabilisés à l'espace numérique.
- 5 227 personnes sont en domiciliations actives au 31 décembre 2020.
- En 2020, la Ville a versé 1 139 353 € de subventions aux associations :
 - dans le domaine de l'insertion par le logement: 47 685 € ;
 - dans le domaine de l'insertion sociale : 336 154 € ;
 - dans le domaine de l'urgence sociale : 703 014 € ;
 - dans le domaine des actions d'insertion : 52 500 €.
- Concernant les têtes de réseau de l'aide alimentaire (Croix Rouge, Secours Populaire, Resto du Coeur, Banque Alimentaire, Halte du Coeur), le montant total des subventions attribuées en 2020 atteint 423 K€, ce qui représente une augmentation de 250 K€ (+ 59 % par rapport à 2019).
- **Une aide compensatoire à la fermeture de la restauration scolaire** : la Ville, via son CCAS et en partenariat avec la CAF de Loire-Atlantique a attribué une aide d'un montant de 100 € pour 11 339 enfants, (soit 40 % des enfants scolarisés dans le 1^{er} degré dans le public et privé) ; 8 478 ménages nantais ont bénéficié d'au moins une aide financière, tous dispositifs confondus. Cette aide vient soutenir le budget de 7 459 ménages aux revenus modestes (budget global de 1,1 M€).

Solidarités - Parcours de vie des aînés

Pôle établissements médico-sociaux

Le pôle établissements médico-sociaux a été en première ligne face à la crise sanitaire. Les différentes phases de confinement ont nécessité des adaptations multiples dans le fonctionnement quotidien. Le respect des gestes barrières, l'application rigoureuse des protocoles sanitaires et la lutte contre l'isolement des résidents ont guidé l'action des équipes du pôle.

La direction parcours de vie des aînés (DPVA) a pu compter sur le soutien d'agents de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole qui se sont portés volontaires pour venir prêter main forte aux équipes sur place. Des professionnels de santé et des agents d'horizons professionnels variés sont venus travailler en EHPAD et en résidences autonomie pour réaliser les « nouvelles tâches » du quotidien : désinfection des locaux, organisation des visites familles, portage des repas en appartements...

Non-exhaustif, le présent rapport retrace quelques exemples de mobilisation et d'adaptation des services face à la crise. Dès le 12 mars 2020, les EHPAD ont interdit les visites et les animations dans l'enceinte des établissements. Dès lors, les équipes des établissements médico-sociaux municipaux nantais se sont immédiatement mobilisées pour lutter contre l'isolement des résidents en proposant des activités et en veillant à leur bien-être : distribution de courses, ateliers bien-être, sorties accompagnées sur les terrasses et dans les parcs des établissements...

La mise en place de la visioconférence avec les familles

Pour lutter contre l'isolement qu'ont pu ressentir les résidents les moins autonomes, la DPVA a installé un dispositif de vidéo-conférence dans les six EHPAD municipaux en mars.

Pour exemple, à l'EHPAD Chambellan, le dispositif a été mis en œuvre dès le 22 mars. Plus de quinze rendez-vous ont été programmés chaque semaine. Ce dispositif a rencontré une grande satisfaction des résidents et familles.

Des animations pour égayer le quotidien

Les équipes des établissements sont restées pleinement mobilisées pour prendre soin des résidents. Les agents et les volontaires ont porté une attention toute particulière aux animations qui pouvaient être proposées : activités créatives, ateliers bien-être, balades, lecture, gym douce, accompagnement à la visioconférence...

Au Croissant, à Pirmil, à Port-Boyer et à Renoir, des concerts ont été organisés au pied des établissements. La Madeleine et le Croissant ont également accueilli des danseurs de la compagnie NGC25 dans leurs jardins. Des clowns bénévoles, des fanfares, des psychologues et autres volontaires ont apporté chaque jour écoute et réconfort aux résidents.

L'aide à la vie quotidienne

Dans les résidences autonomie, une aide aux courses a été mise en place par les équipes pour répondre, en livraison à domicile, aux besoins des résidents y compris pour les besoins "non essentiels". Différentes formules ont été expérimentées en fonction des commerces de proximité : avance financière par l'association des résidents (puis remboursement), prélèvement assuré par le commerçant... Cette activité conséquente s'est doublée de livraisons de repas nomades.

Des initiatives créatives et solidaires multiples pour maintenir la vie sociale et favoriser le bien-être des aînés

En plus de la mise en place de la visioconférence et des différentes animations « au balcon », les équipes (EHPAD et résidences) comme les proches ont fait preuve de solidarité et se sont montrées inventives pour adoucir le quotidien des résidents. Quelques exemples ci-après :

- création de quiz ciblés, fourniture de livrets de mots fléchés ou croisés offerts par une librairie/maison de la presse ;
- préparation de smoothies, crêpes, beignets chaque semaine du confinement ;
- réalisation des séances de gym douce par le biais de la « visio » ou de supports adaptés ;
- création d'un espace collaboratif à destination des agents des résidences autonomes, des EHPAD et des accueils de jour (partage des supports d'animation via les mises en ligne gratuites de « Culture à vie » pendant la période du confinement) ;
- parution d'une gazette des RA hebdomadaire durant le confinement ;
- dons : 500 masques (action culturelle protestante de la Boissière), colis repas festifs pendant les fêtes (maison de quartier Nantes Nord et maison de quartier Bottière Chesnaie) ;
- affichage de dessins d'enfants pour agrémenter les couloirs des établissements.

Pôle coordination autonomie domicile

Des missions et services impactés par la crise ou comment se réinventer

L'année 2020 a particulièrement impacté les services et la relation à l'utilisateur. Alors que le premier confinement a fortement réduit les interventions en direction des personnes âgées, il n'en pas été de même lors du second confinement.

- Maintien de la veille notamment en direction des plus fragiles

Afin d'adapter les missions, un travail conséquent de veille téléphonique a été mené concernant :

- le registre des personnes vulnérables (250 pers.) ;
- certains logements bleus (1 000 pers.) ;
- certains publics CLIC fragiles (150 pers.) ;
- des personnes du dispositif Bien Vieillir (150 pers.) ;
- des personnes isolées bénéficiaires de l'APA (950 pers.) ;
- quelques bénéficiaires d'offres de service notamment O'Menu (100 pers.) ;
- des aidants accompagnés dans le cadre de la Maison des Aidants (130 pers. + mailing 200 pers.) ;
- quelques personnes suivies en MAIA (80) ;
- les usagers du RIG Malville (40 pers.).

Cette veille s'est accompagnée d'une coordination avec les acteurs locaux afin d'adapter le service ou l'accompagnement au maintien au domicile, le cas échéant.

Suite au premier confinement, les visites à domicile, entretiens aux services, le soutien social ou psychologique ont repris et ont été maintenus y compris pendant le second confinement. Les services sont restés ouverts et, dès que possible, des activités collectives ont été relancées.

- Un portage de repas en flux tendu et la mise en place d'une tarification solidaire

Avec la fermeture des structures O'Menu pour raisons sanitaires, l'absence d'offres alternatives et la nécessité de réponses aux situations sociales fragilisées, le service « Prestations » a connu une forte hausse de l'activité de portage (+ 60%) (nécessité d'un renfort d'agents volontaires (11 pers.)).

Il a été aussi proposé, aux bénéficiaires O'Menu, et par extension à tous les nantais, une tarification solidaire. Cette tarification donne accès aux nantais les plus précaires (revenus inférieurs à 1206,13€ / mois pour une personne seule) à un service au domicile plus attractif (entre 1,75€ et 7,52€ le repas). Cette offre adaptée a permis de conforter les consignes de confinement en limitant les déplacements des personnes.

Après la fin du confinement, la solution du portage avec tarification spéciale de repas a gardé tout son sens.

- Adaptation et développement de l'offre distancielle pour continuer à soutenir les intervenants de la Maison des aidants

Face à des personnes accueillies et confinées qui ne comprennent pas toujours la crise sanitaire, il s'est parfois avéré nécessaire de soutenir les aidants. Une psychologue a réalisé 294 entretiens. Une permanence téléphonique a également été mise en place pour garder le lien et soutenir les aidants fragilisés.

Pour répondre à la demande des aidants (confrontés à l'absence de visites des proches notamment), de nouveaux formats et outils de stimulation (loisir et bien-être) ont été proposés aux aidants leur permettant de mettre en œuvre des activités de détente et d'échange (en distancielle ou en effectifs très réduits). 30 vidéos d'activités (atelier de gym adaptée, atelier de Qi gong, sophrologie, relaxation...) ont ainsi été transmises aux aidants. Des formations leur ont été proposées par ailleurs .

- Les acteurs du réseau Monalisa mobilisés

La crise sanitaire a renforcé la coopération entre les acteurs nantais du réseau Monalisa (Petits Frères des Pauvres, ORPAN, Croix Rouge, Recherche et rencontres, Unis-Cité...). Ils se sont réunis chaque semaine afin de partager autour de leurs organisations respectives, structurer la veille téléphonique, recenser les besoins des personnes âgées accompagnées et mieux répondre aux besoins. 3 500 Nantais isolés ont ainsi été accompagnés avec des réponses adaptées aux situations (courses...).

Des projets et réponses innovants malgré le contexte sanitaire

La crise sanitaire et son corollaire, le confinement (mars à mai) n'ont pas empêché le développement de projets innovants à destination des personnes âgées, notamment l'accompagnement au domicile.

- DIVADOM : un dispositif innovant de maintien à domicile en préfiguration

En 2019, le CCAS s'est porté candidat à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Agence régionale de santé et le CD 44 pour créer sur le territoire nantais un Dispositif Innovant de Vie à Domicile (DIVADOM) concernant les personnes âgées en perte d'autonomie (GIR 1 à 4). En juin 2020, la phase de préparation a débuté avec l'ensemble des acteurs engagés.

À terme, le dispositif sera proposé à un public de 30 personnes minimum vivant sur les quartiers des Dervalières, du Breil-Malville, de Contrie et Carcouet. Ces personnes pourront bénéficier d'un accompagnement renforcé avec une sécurisation 7j7 et 24h24. Le maintien au domicile et la vie quotidienne, le lien social, la

prévention et la santé, le soutien aux aidants sont au cœur de la démarche. Ce projet réunit des acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social, de l'habitat et des quartiers. La mise en œuvre es prévue pour septembre 2021.

- La réalisation d'un « livret Parkinson »

La MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) du CCAS, avec les 4 autres MAIA du département de Loire-Atlantique, ont travaillé depuis un an à la réalisation d'un « livret Parkinson », en collaboration avec l'ARS. Contenant des informations ressources sur le département, il se destine aux personnes atteintes par la maladie ainsi qu'aux familles. Finalisé depuis décembre 2020, le livret Parkinson a été diffusé à 1 000 exemplaires (disponible en version numérique et papier), sur les réseaux sociaux appropriés (Gérontopôle, le CHU : LinkedIn, Facebook, Twitter...) et différents sites internet (le CD 44, le Gérontopôle, l'association France Parkinson, le CHU...). Mise à jour prévue en 2021.

- Pérennisation de la Halte-Répît de la Maison des Aidants

Ce service proposé sous forme d'expérimentation depuis octobre 2018 a été pérennisé lors du conseil d'administration de décembre 2020. L'objectif est d'offrir du « temps libéré » à l'aidant et de rompre l'isolement du proche aidé (participation à des activités encadrées par des professionnels). La Halte-Répît, d'une capacité d'accueil de 6 personnes par demi-journée, est encadrée par 2 assistants de soins en gérontologie. Les évolutions du service en 2020 (augmentation de l'amplitude horaire, offre de transport) ont fortement contribué à répondre aux attentes des aidants. 45 entretiens d'admission ont été réalisés en 2020 avec (fréquentation de 602 demi-journées par 52 personnes différentes soit une augmentation de fréquentation de 180 %).

- Poursuite de l'expérimentation « Bien vieillir » en 2020

Maintenue dans le cadre du second Contrat local de santé, l'expérimentation « Bien Vieillir » est destinée à lutter contre l'isolement et à prévenir la perte d'autonomie des Nantais de plus de 65 ans résidant à domicile. Fin 2020, 120 Nantais bénéficient de cette expérimentation : 84% d'entre eux vivent seuls, 40% n'ont pas de proche à prévenir et près de 30% présentent des fragilités (santé, isolement, locomotion...). L'évaluation auprès des bénéficiaires a été renforcée pour une offre de proximité renforcée.

- L'accès au numérique, un enjeu renforcé par la crise sanitaire

La crise sanitaire a exacerbé la nécessité de lutter contre la fracture numérique pour les seniors isolés. En partenariat avec les jeunes volontaires en service civique d'Unis-Cité et avec l'association ANADOM, des permanences de facilitation numérique dans des lieux de proximité sont proposées. De même, une médiation numérique à domicile ainsi que des découvertes de l'outil numérique sont organisées (réalité virtuelle, visioconférences). Ces initiatives visent à rapprocher les seniors du numérique, à accompagner l'usage chez les personnes équipées, en favorisant la réassurance. Face aux besoins croissants, ces activités ont été accentuées. A noter, le déploiement des carnets APTIC en 2021 pour favoriser l'accès gratuit aux formations au numérique permettra de toucher un public encore plus large.

- Le restaurant intergénérationnel de Malville « déconfiné » en été

Pendant le confinement, l'établissement a été fermé entre le 17 mars et le 30 mai (offre d'activités fortement impactée). Au 1^{er} juillet, son offre de restauration a repris dans le respect des mesures barrières. Afin de maintenir une vie sociale durant l'été, une animatrice a proposé des activités diverses de nature conviviale (offre adaptée en lien avec les attentes des habitants : stimulation cognitive, accompagnement individuel et soutien aux projets collectifs (BREIL'ART...). Cette réouverture a été fortement appréciée par les usagers.

- Le déclenchement du dispositif canicule en août 2020

Pour faire suite au déclenchement (les 6, 7 et 10 août 2020), les agents du CCAS se sont mobilisés pour contacter les 247 personnes âgées inscrites sur le registre municipal (71 nouvelles inscriptions). Une visite à domicile a été réalisée, 19 situations ont été gérées par le CLIC pour vigilance (situations plus complexes et connues du CLIC).

- Diagnostic « Quartier Ami des Aînés » – Malakoff

Après Dervallières et Nantes Nord en 2019 et avant Bellevue en 2021, Malakoff a fait l'objet d'un diagnostic « Ville Amie des Aînés » en 2020. S'appuyant sur le travail de sociologues (L'Etabli) et d'équipes du pôle territorial (CCAS), l'objectif est d'identifier leurs besoins au vu de leurs conditions de vie quotidiennes. Sur le terrain et malgré les contraintes de la crise sanitaire, un travail d'immersion a été mené pour appréhender les situations rencontrées notamment sur l'espace public (interviews de 70 personnes âgées du quartier et les acteurs associatifs et institutionnels : équipe de quartier, NMH, ACCOORD, EDS...). Il a résulté de ce diagnostic les préconisations suivantes : accompagner les seniors dans leur parcours résidentiel (notamment les plus isolés et vulnérables), développer le « aller vers » les actions de convivialité et de solidarité, renforcer l'apprentissage du numérique.

Chiffres clés

Pôle établissements médico-sociaux :

- 350 agents mobilisés et 55 agents volontaires à leurs côtés en 2020 ;
- près de 800 résidents confinés dans les Ehpad et les résidences autonomie.

Prestation Petit Bricolage : cette prestation participe au maintien à domicile en améliorant les conditions de vie quotidienne avec :

- 105 personnes ont formulé 198 demandes de petits bricolages ;
- 77 nouveaux bénéficiaires et 28 renouvellements ;
- 59 % des bénéficiaires relèvent de la tranche de ressources la plus basse ;
- 74 % des bénéficiaires sont des nantais de 60 ans et +.

Téléassistance (sous convention avec le CD 44) :

- 2 081 bénéficiaires au 31/12/2020 – 458 nouveaux dossiers en 2020 (diminution de 18 % par rapport à 2019 ; en baisse régulière depuis 3 ans) ;
- bénéficiaires du tarif réduit : en 2020, il est de 20,31 % (proportion de Nantais bénéficiaires de ce tarif en croissance) . Le tarif réduit est accessible aux personnes dont le revenu fiscal est inférieur à 9 626 € / an.

Dispositif O'Menu – portage de repas à domicile :

- 972 bénéficiaires (dont 569 nouveaux) ;
- 54.58% bénéficient du tarif le plus bas (tarification solidaire) ;
- montant facturé aux Nantais : 1 059 300 € pour 138 273 repas livrés.

Le CLIC (centre local d'information et de coordination) :

- 4 707 personnes suivies (5 011 en 2019) ;
- 13 527 entretiens réalisés (11 149 en 2019) ;
- 982 visites à domicile (1 940 en 2019) (baisse imputable au confinement de mars notamment).

La Maison des Aidants :

- 595 aidants accompagnés (+18,5%) dont 309 nouvelles personnes ;
- 2 058 appels téléphoniques reçus (+2%) ; 494 entretiens ;
- 294 entretiens de soutien psychologique (+17%) ;
- 602 demi-journées d'accueil en Halte-Répit (+180%) ;
- 721 participations à des activités collectives ;
- 30 vidéos d'activités envoyées par mel à 465 aidants.

La MAIA :

- 78 personnes accompagnées par la MAIA de Nantes sur l'année 2020 ;
- 26 nouvelles situations prises en charge en 2020 pour 43 demandes (27 entrées et 16 refus) ;
- 25 sorties traitées en 2020 (décès, entrée en EHPAD et famille d'accueil, stabilisation...).

Santé publique

Bien vivre à Nantes, c'est aussi une question de santé pour tous et à tous les âges.

Parce que les déterminants de santé sont multiples (alimentation, air, sédentarité, hygiène, boissons, habitat, relations personnelles, accès aux soins et à l'information, éducation...), le bien-être et la santé publique sont au cœur de l'ensemble des politiques publiques.

Une année marquée par la pandémie de Covid 19

2020 fut une année singulière pour la direction qui, de par son expertise en santé, a rejoint la cellule de crise présidée par la Maire.

Dès le premier confinement, toutes les équipes sont restées mobilisées pour mettre en place des actions d'assistance et de soutien auprès des enfants, des familles et des équipes pédagogiques (pôle santé globale de l'enfant) et auprès des Nantais.e.s (pôle santé des populations).

Cette crise sanitaire a révélé une grande capacité d'initiative, d'innovation, d'implication des équipes pour s'adapter à une situation complexe et inconnue. Les différentes actions menées s'inscrivent dans le cadre des engagements du contrat local de santé 2^e génération (CLSa) pour :

- garantir une observation des données de santé ;
- favoriser le bien-être psychique des Nantais ;
- favoriser l'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables ;
- développer les actions de prévention, de promotion et le parcours de santé de l'enfant ;
- promouvoir des environnements favorables à la santé des Nantais.

Suivi de la santé des Nantais

- Réalisation du rapport « Impact de la défavorisation sociale sur le risque de cancer à Nantes Métropole » à l'échelle infra-communale avec proposition d'un plan d'actions. Objectif : réduire les inégalités face au risque cancer et la sur-mortalité prématurée (avant 65 ans) observable sur les quartiers défavorisés socialement.

Actions Covid :

- mise en ligne d'un tableau de bord (dit « dashboard ») pour le suivi de l'incidence Covid, de la fréquence des dépistages PCR/antigéniques, des hospitalisations au CHU de Nantes, avec l'appui de la direction information géographique de Nantes Métropole ;
- dès avril 2020, 2 notes hebdomadaires ont été produites à l'attention des élus et directions concernées. L'objectif était d'informer sur l'évolution de l'épidémie à l'échelle de la ville de Nantes et de la métropole ;
- un suivi épidémiologique de la pandémie bi-hebdomadaire a été réalisé avec près de 30 points d'analyse permettant un suivi régulier en 2020 et portant sur des données nationales et départementales (chiffres, courbes...). L'objectif est de comparer la dynamique de la Loire-Atlantique par rapport au territoire national.

Favoriser le bien-être psychique des Nantais

Dans le cadre du **contrat local en santé mentale** (CLSM) :

- 3 réunions : inclusion sociale, santé mentale des ados, ERESC. L'enjeu est de tirer les conséquences du confinement sur les usagers, les habitants et les professionnels ;
- 1 semaine d'information sur la santé mentale (SISM). Annulation des 18 rendez-vous de mars 2020. Cette opération a été décalée en octobre avec 6 rendez-vous maintenus selon les normes sanitaires en vigueur :
 - 1 conférence sur la pair-aidance (50 personnes) ;
 - des visio-conférences par l'association Res'PPI (60 personnes) ;
 - une exposition-débat photos de Guillaume Chueca, photographe humaniste (46 personnes).

Concernant la **gestion des situations individuelles**

- 59 arrêtés municipaux de soins sous contrainte.

Actions Covid :

création de supports « Soutien psychologique / Covid 19 » :

- une page d'information sur le site web de la Ville présentant les lieux ressources psy et d'entraide nantais ou nationaux ;
- une plateforme téléphonique « écoute psychologique/covid » lors du 1^{er} confinement. Permanences assurées du lundi au samedi par les chargé.e.s de projet, les médecins et infirmières scolaires ;
- 400 flyers grand public diffusés via les pharmacies (septembre 2020).

Lutter contre les addictions et réduire les risques

- **Mois sans tabac :**
 - mise en place d'une stratégie de communication locale et tenant compte de la diversité : dans les équipements publics (mairies centrale et annexes, bibliothèques, maisons de quartier, école des Beaux-arts), auprès des sites accueillant un public vulnérable (CCAS, CLIC, CHRS, CNHR, restaurants intergénérationnels, résidences autonomie, espace Agnès Varda) ;
 - diffusion d'informations sur la page Facebook de la Ville ;
 - 2 rencontres « échange et accompagnement » auprès des publics vulnérables menées par l'association les Apsyades. Cela s'est traduit par la mise en place d'un point d'information auprès d'habitants du Breil : 31 participants (22 femmes et 9 hommes) et d'usagers de l'espace Agnès Varda : 43 participants (6 femmes et 37 hommes) ;
 - lancement du projet « Espaces sans tabac ».
- **Plan Alcool :**
 - 3 maraudes en soirées de janvier à mi-mars des veilleurs de soirée (VDS) sur le site du Hangar à Bananes et du centre-ville ;
 - 136 contacts au poste de secours (information) combinés au Hangar à Bananes le 23/01/2021 ;

- 18 entretiens individuels et 5 entretiens collectifs par les veilleurs de soirées ;
- 3 sessions de formation « pack formation » pour 18 jeunes.

Actions Covid :

- **organisation de maraudes « prévention Covid »** en centre-ville et en journée, par les veilleurs de soirée auprès des jeunes sur l'espace public :
 - 22 maraudes réalisées sur novembre et décembre ;
 - 200 personnes sensibilisées.

Prévention des conduites addictives :

- interventions sur Nantes Nord (perturbées par le contexte pandémie) ;
- 1 état des lieux lancé par des chercheurs du Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et en Communication (Gerico) de l'Université de Lille auprès d'acteurs du territoire de Nantes Nord.

Conseil de la nuit et plan d'actions « Ville la nuit » :

- 1 instruction d'un appel à projets Ville la nuit.

Projet « Vaccination à Nantes » :

- 4 réunions du comité technique (institutions publiques et partenaires exerçant en secteur libéral).

Favoriser l'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables

Parcours de santé de l'enfant : une santé scolaire résiliente

1^{er} confinement (16 mars au 11 mai 2020) :

- lien téléphonique permanent avec les familles déjà suivies et les plus en fragilité ;
- mobilisation de médecins et infirmières pour soutenir des services publics dans le besoin, tels que des EPHAD, l'espace Agnès Varda, Cit'adelles ;
- maintien des liens en proximité avec les écoles ;
- missions de prévention assurées a minima auprès des familles à travers des supports d'éducation pour la santé.

Déconfinement (11 mai 2020) :

- retour dans les écoles des équipes médicales et sociales, mais impossibilité de rattraper le retard pris pour la réalisation de l'ensemble des bilans de santé (de GS et CE2) ;
- priorité donnée aux enfants signalés comme les plus en fragilité (comportement, apprentissage, surpoids...) et à la mise en place des protocoles sanitaires auprès des équipes pédagogiques et périscolaires.

Les statistiques n'ont pu être tenues sur cette année.

Action Covid :

- gestion du « contact tracing » dans les écoles : le pôle santé globale de l'enfant a assuré le « contact tracing » de la petite section maternelle au CM2 (enfant et adultes de l'environnement scolaire en lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)).

Promouvoir des environnements favorables à la santé

« Manger Bouger »

Dans le cadre de la crise sanitaire :

- **prévention à distance** : accompagnement des acteurs ressources avec la réalisation de « tutos » cuisine pour parents et enfants avec diffusion sur les réseaux sociaux de la Ville (« Du pain sur la planche ») ;
- **animations estivales sur la nutrition sur différents quartiers** : la direction santé publique s'est mobilisée avec différents partenaires pour la 1^{ère} édition des paysages nourriciers avec un temps fort : les récoltes au parc du Grand Blottereau (octobre) :
 - 3 demi-journées ;
 - une centaine de participants, 5 ateliers, avec de la dégustation ;
 - une vidéo réalisée et partagée sur les réseaux sociaux de la ville avec des idées recettes et astuces autour des légumes de saison ;
 - évaluation.

Dans le cadre de la charte « Manger, bouger », Nantes ville active associant la direction santé publique, directions municipales et/ou partenaires associatifs :

- des animations sport et goûter pendant l'été et les petites vacances avec la direction des sports et l'organisme Interfel sur deux quartiers ;
- un accompagnement tout au long de l'année de l'école maternelle Plessis Cellier par l'association « Du pain sur la planche » pour familiariser les enfants aux aliments. L'enjeu est d'instaurer un lien entre l'aliment, celui qui le produit, celui qui le cuisine et celui qui le mange ;
- des paniers solidaires développés sur Nantes Nord pendant le 1^{er} confinement, avec le pôle développement territorial prévention et solidarités et l'Accoord et l'appui de la stratégie métropolitaine de lutte contre la pauvreté.

Autres actions diverses :

- participation à la gouvernance de la Structure Régionale d'Appui et d'Expertise (SRAE) en Nutrition. La santé publique a été partie prenante au dispositif face à la situation croissante de précarité alimentaire (diagnostic partagé avec les associations ressource) ;
- suivi du tableau de bord du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) sur le chantier prioritaire de l'accessibilité à tous et la sensibilisation ;
- animation d'un groupe de travail « alimentation suffisante et de qualité pour tous » avec un espace collaboratif et un tableau de bord ;
- organisation d'un séminaire de découverte du programme « Opticourses » pour intervenir en nutrition auprès d'un public en situation de précarité ;

- accompagnement et soutien à la mise en place de projets nutrition à l'échelle de la ville ou des territoires :
 - co-animation avec le pôle développement territorial prévention et solidarités (PDTPS) des groupes de travail nutrition sur les quartiers, à Nantes Nord et Nantes Est ;
 - accompagnement du PDTPS sur l'île de Nantes et Nantes Sud concernant les dynamiques collectives naissantes.
- mise en place des projets du CLSa en coordination avec le PDTPS et les services concernés, comme par exemple :
 - élaboration de boucles d'activité physique (Urbinat) dans le cadre du projet global Nantes Nord avec la co-animation de balades test (concertation avec des habitants) ;
 - participation à l'animation du réseau métropolitain des épiceries sociales et solidaires.

Promotion d'un urbanisme favorable à la santé, habitat et santé

Dans le cadre du plan local d'actions en santé environnementale (PLASE2), la santé publique œuvre en particulier pour que les enjeux de santé soient intégrés à la programmation des aménagements urbains. L'objectif est de conforter et approfondir les relations entre le champ de la santé et de l'urbanisme. Cela se traduit par :

- la participation au groupe de travail « Cadre de vie, urbanisme et santé » du plan régional santé environnemental (PRSE3) ;
- les recommandations issues de l'Étude Impact Santé (EIS), autour de l'intégration de la future Maison de santé pluri-professionnelle de Bellevue ;
- l'expertise auprès de différentes directions, en particulier cette année, sur des questions relatives au coronavirus (nettoyage/désinfection, aération/ventilation, brumisation...) ;
- la diffusion et l'accompagnement d'un référentiel autour de l'urbanisme favorable à la santé (réalisé à partir des travaux de l'EHESP) ;
- l'accueil d'une recherche-action (par un doctorant de Sciences Po Rennes – thèse prévue en 2022) sur les liens entre précarité énergétique et santé. A noter, la mise en place d'un partenariat avec le CHU pour la méthodologie d'un questionnaire santé ;
- en matière de perturbateurs endocriniens : la Ville avait adopté en 2019 la charte du Réseau environnement santé (RES) « Villes & territoires sans perturbateurs endocriniens ». Une réflexion a été initiée avec les directions concernées pour aboutir en 2021 à l'écriture d'un plan d'actions afin de contribuer à réduire l'exposition de la population ;
- en matière de radon, la campagne de prévention a été annulée (crise). Pour autant, des dosimètres ont été remis à une dizaine d'habitants à la suite notamment de mesures ou d'audits réalisés auparavant. Notons parmi les actions initiées en 2019 et finalisées en 2020 :
 - la 12^e campagne qui a concerné 2 000 logements individuels et couvert 5 micro-quartiers ;
 - 129 mesures réalisées par des organismes agréés (multi-accueils, écoles, EHPAD...).

Action Covid :

- un webinaire interne Ville de Nantes/Nantes Métropole « information Covid 19 » (en mars avec 450 participants).

Égalité, intégration, citoyenneté

La Mission égalité, mutualisée entre la Ville de Nantes et Nantes Métropole, œuvre pour l'égalité et contre les discriminations tant dans la dimension interne de la thématique, au sein des effectifs, que dans ses aspects externes, c'est-à-dire, dans la relation à l'utilisateur et dans les politiques publiques.

Améliorer l'accueil et l'habitat des gens du voyage

En réponse à l'évolution des modes de vie des gens du voyage vers un ancrage territorial, la Mission égalité gère et entretient trois terrains familiaux locatifs de la Ville, situés secteur Prairie de Mauves, chemin de la Clarière et chemin du Moulin des Marais (30 ménages représentant plus de 100 personnes). L'amélioration des conditions de vie des usagers s'est poursuivie en 2020 avec une attention portée sur le bon état des équipements présents sur ces terrains et les améliorations qui peuvent y être effectuées.

Cela s'est traduit notamment par :

- des actions de gestion locative et de médiation menées par les prestataires partenaires qui font l'objet d'un suivi régulier et précis avec une préoccupation de cohérence ;
- des interventions dans l'opération d'habitat adapté Boisbonnière livrée en 2019 : 4 des 6 sous-locataires sont devenus locataires en titre auprès de Nantes Métropole Habitat ;
- l'emménagement d'une famille issue des terrains familiaux locatifs Prairie de Mauves dans une des maisons de l'opération d'habitat adapté Hestia, suite à la vacance de celle-ci.

L'accueil et l'intégration des Migrants d'Europe de l'est

Depuis 2007, la Ville de Nantes et Nantes Métropole développent des actions en direction des populations roumaines installées dans des lieux de vie précaires, en collaboration avec l'État, le conseil départemental et les associations concernées. Pour favoriser leur intégration, en lien avec ses partenaires associatifs, la Ville assure :

- la gestion du terrain d'insertion situé 58 quai Wilson : organisation et gestion de l'hébergement temporaire de 10 familles dans des mobil-homes, dont 1 dans le prototype « Woodstock » ; accompagnement social des familles ; organisation d'activités extrascolaires ; animation sociale et citoyenne sur le terrain d'insertion ;
- l'ouverture, en février 2020, d'un 2ème terrain d'insertion temporaire, au 380 route de Sainte-Luce, qui accueille 12 familles, soit 50 personnes (24 adultes et 26 enfants), lesquelles vivaient auparavant dans différents campements de l'agglomération. Le Terrain d'Insertion Temporaire (TIT) permet à ces familles de se stabiliser et d'améliorer leurs conditions matérielles de vie. Il peut ainsi se mobiliser dans leurs parcours d'insertion avec l'accompagnement de travailleurs sociaux ;
- la gestion de certains logements du patrimoine de la collectivité (Ville ou Métropole) afin d'y loger de manière temporaire des familles précaires issues de bidonvilles dans une logique de passerelle vers un logement plus durable ;
- la participation à une commission inter-bailleurs censée favoriser l'accès au logement de droit commun des familles ;
- l'accompagnement à l'insertion professionnelle des personnes les plus proches de l'intégration.

Depuis 2017, la Ville s'est associée aux communes de Nantes Métropole pour lancer une démarche intercommunale de résorption des campements illicites, au moyen d'une MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale). En 2020, dans le contexte particulier de crise sanitaire liée au Covid 19, la Ville a soutenu activement les démarches de médiation en santé sur les campements, a mobilisé les acteurs de l'urgence sociale pour répondre aux besoins identifiés (aide alimentaire, kits hygiène) et a facilité l'accès à l'eau pour l'ensemble des campements nantais. Sur certains d'entre eux, la Ville a expérimenté en 2020 un travail d'amélioration des conditions sanitaires d'accès à l'eau, en lien avec Nantes Métropole et l'ONG Solidarités Internationale.

Durant 5 mois (de l'été à fin novembre 2020), la Ville a également mis en place une démarche de médiation sociale et sanitaire sur les 23 campements nantais, en complément des actions de santé publique pilotées par l'ARS.

Enfin, en 2020, la Ville s'est mobilisée sur l'enjeu de scolarisation effective des enfants vivant dans les campements nantais. Ce travail s'est traduit par la mise en place, fin 2020, d'une action de médiation scolaire en direction des enfants et familles de campements nantais. Cette action est portée avec les services de l'État, notamment l'Éducation Nationale. Elle est confiée à l'association Les PEP 44.

Migration intégration diversités

L'action a été renforcée en s'appuyant notamment sur le contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés, signé entre la Ville de Nantes et l'État.

- **Participer à l'accueil et faciliter l'accès aux droits :**
 - poursuite de l'activité de la cellule accès aux droits et préfiguration d'une prestation « hotline juridique » à destination de l'ensemble des services ;
 - mise à jour et réimpression de 10 000 exemplaires du « Guide d'accueil des résident·e·s étranger·ère·s » ;
 - augmentation de l'utilisation du service d'audio-interprétariat (marché public) et expérimentation de permanences d'interprétariat au CCAS assurées par l'ASAMLA.
- **Observer le territoire pour mieux agir ensemble :**
 - 3 études pour mieux comprendre les besoins des publics, des professionnels, des citoyens qui les accompagnent, afin de les outiller et permettre leur montée en compétences (sur le bénévolat des réfugiés, sur les besoins des acteurs de l'emploi, concernant un état des lieux des ressources locales sur la question migratoire).
- **Former les acteurs du terrain pour mieux accompagner le public :**
 - 3 programmes de formation sur la question migratoire élaborés avec l'Université de Nantes – Alliance Europa : auprès des agents de la collectivité (deux sessions de 2 jours), auprès des intermédiaires de l'emploi (une session de 3 jours).
- **Renforcer l'accès à la langue française : démarche des parcours linguistiques :**
 - poursuite de l'expérimentation du dispositif de permanence d'évaluation linguistique (400 bénéficiaires) dans les maisons de l'emploi et ouverture du dispositif au sein de la maison de quartier des Haubans ;

- mise en œuvre du plan de formation des associations œuvrant pour l'apprentissage du français (16 jours de formation délivrés).

Égalité et lutte contre les discriminations

Cette politique publique s'inscrit de façon transversale et intégrée dans l'ensemble des domaines d'activité de la Ville. A noter la crise sanitaire a mis à mal de nombreuses actions devant se dérouler en présentiel (colloques, séminaires, temps de formation). Pour autant, des projets initiés sur 2019 ont pu se dérouler.

- **Pour favoriser l'accès aux droits des publics confrontés aux discriminations :**
 - la démarche « antidiscrimiNantes » tend à faciliter l'accès au droit et à un accompagnement des personnes confrontées à une discrimination. Cette démarche s'appuie sur :
 - le numéro de téléphone **ALLONANTES Discriminations** (02 40 41 95 96) : traitement d'une cinquantaine de situations correspondant à l'objet discrimination ;
 - une fiche de saisie en ligne sur Nantes.fr et le site du contrat de ville de l'agglomération nantaise ;
 - un réseau d'acteurs concernés qui se réunit pour favoriser l'accès au droit applicable, mieux traiter les situations et lutter contre le non-recours dans l'accès au droit ;
 - un réseau d'acteurs jeunesse contre les discriminations (constitué en octobre 2020) en lien avec la direction jeunesse de la Ville de Nantes (20 acteurs impliqués dans la lutte contre les discriminations) ;
 - l'installation, en 2020, d'une cheffe de pôle régional du **Défenseur des Droits** pour renforcer l'action de la Haute Autorité. La Ville de Nantes et la mission égalité sont engagées dans un partenariat actif pour mieux prendre en charge les situations rencontrées.
- **Pour faire monter en compétences les acteurs du territoire en matière de lutte contre les discriminations :**
 - la Ville de Nantes a pris part à un **projet du Fonds expérimental jeunesse** sous l'égide de l'INJEP (institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) ayant pour objet les discriminations envers les jeunes. Dans ce cadre, elle a développé, avec quatre territoires du niveau national (Grenoble, Villeurbanne, Aubervilliers et Nantes) des projets de formation sur le droit de la non-discrimination, l'accompagnement des acteurs jeunesse (montée en compétences) et le renforcement d'actions en direction des jeunes (par la création ou la connaissance de supports de sensibilisation : capsules vidéo, élaboration de jeux, partage d'outils de sensibilisation avec l'exposition « Nous faire société commune ») ;
 - avec le soutien de la Mission Égalité, l'ATDEC – Maison de l'emploi a pu développer un cycle de formation avec les intermédiaires à l'emploi et les recruteurs des métiers dits « en tension » (filière propreté et numérique). Dans le même cadre, une série de 10 films de sensibilisation a été conçue avec l'école de design en vue d'une utilisation pour des actions de sensibilisation en 2021.
- **Pour mieux connaître les phénomènes de discrimination impactant les Nantais :**

- une enquête d'opinion a été conduite en décembre 2020 auprès de 700 Nantais.e.s sur la perception, le ressenti et le vécu des discriminations. Cette enquête a mis en évidence que l'origine et le sexe sont toujours de forts motifs de discriminations.
- **Pour appuyer les démarches internes conduites par la direction des ressources humaines :**
 - dans le cadre du label diversité, la Ville maintient une action volontariste en faveur de l'égalité de traitement et de la non-discrimination. Il s'agit d'une démarche de progrès continue.

Agir pour l'égalité femmes-hommes

La politique publique « agir pour l'égalité femmes-hommes à Nantes » se poursuit par la mise en œuvre de projets dans le cadre du plan d'actions et intégrant l'ensemble des dimensions de l'égalité, notamment la lutte contre les violences. Fin 2019, Citad'elles, lieu dédié aux femmes victimes de violences a ouvert ses portes.

- **L'action de Citad'elles**

Citad'elles est un espace destiné à accueillir les femmes (et leurs enfants) victimes de violences, qu'elles soient physiques, psychologiques ou verbales. 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, les femmes y trouvent accueil, écoute, soutien et information dans un cadre sécurisé et réconfortant. À leur arrivée, elles sont prises en charge par une coordonnatrice qui les accompagne dans un parcours de protection et de reconstruction, avec l'aide de différents professionnels : juristes, sage-femmes, psychiatres, avocats, psychologues... Le service est gratuit et confidentiel.

L'année 2020 a vu une hausse de 20 % de féminicides en France et une augmentation des violences conjugales. Citad'elles est restée mobilisée pendant la crise sanitaire pour permettre un accueil physique et une écoute téléphonique 24h/24 et 7j/7. Parmi les faits marquants de l'année 2020 :

- mises à l'abri de femmes en situation d'urgence ;
- les permanences des partenaires associatifs et institutionnels ont été maintenues, soit à distance, soit en présentiel ;
- un tchat anonyme et discret a été mis en place sur le site web de Citad'elles ;
- face aux besoins, les permanences psychologiques des associations ont été doublées ;
- de nouveaux acteurs ont rejoint le projet : permanence des avocats de l'Ordre du Barreau de Nantes.

Des actions de sensibilisation pour faire évoluer les comportements

- **Agir pour l'égalité femmes-hommes dans les représentations**

La démarche « Noms de rues, place aux femmes » : la féminisation des noms de rues et d'équipements, sans pour autant être systématique, s'est poursuivie. Les journées du patrimoine et du « matrimoine » ont mis en lumière les femmes de l'histoire de Nantes.

La Ville de Nantes a organisé des événements culturels et sportifs (spectacles de sensibilisation, « Sportez bien les filles ») et valorisé les initiatives associatives à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes.

- **Agir pour l'égalité femmes-hommes dans les choix de vie**

La mise en œuvre de la feuille de route pour l'entrepreneuriat féminin s'est poursuivie grâce aux dispositifs d'accompagnements et à l'accueil d'événements.

Malgré le contexte sanitaire, la plateforme RSE de la métropole nantaise a continué les ateliers « NégoTraining » pilotés par Audencia et destinés à former les femmes à la négociation salariale (18 sessions, 340 femmes bénéficiaires).

- **Agir pour l'égalité femmes-hommes dans les espaces publics**

Dans le cadre de l'appel à projets « Ville la nuit », des personnels des bars nantais ont bénéficié d'une formation à la prévention des violences sexistes et sexuelles avec l'association « Chaffle, Art et Bagarre ».

Accessibilité universelle

La politique publique accessibilité universelle est mutualisée entre la Ville de Nantes et Nantes Métropole. La Mission égalité pilote un plan d'actions accessibilité universelle 2014-2020 qui compte 46 actions dans différents domaines et implique l'ensemble des directions des deux collectivités.

Les actions pour favoriser la mobilité

- Pour **garantir la continuité piétonne avec des trottoirs sans obstacles** : à Nantes, 300 km d'itinéraires à aménager en priorité sont répartis sur les 11 quartiers : 39 % sont déjà accessibles aux personnes en fauteuil et 54 % aux personnes aveugles et malvoyantes.
- Pour **proposer des transports en commun et à la demande accessibles à toutes et tous** :
 - avec 100 % des véhicules de la TAN, 80 % des arrêts de bus et 100 % des arrêts de tram accessibles, le **réseau nantais de transport en commun** est parmi les plus égalitaires de France ;
 - la nouvelle délégation de service public 2019-2026 qui engage la Semitan avec la Métropole fixe de nouveaux objectifs en matière d'accessibilité. Ainsi, la **formation des conducteurs** à l'accueil des personnes en situation de handicap (co-construite avec les membres du Conseil nantais de l'accessibilité universelle (CNAU)) a commencé à se déployer en 2020. De nouveaux véhicules Proxitan, mieux adaptés au service et fonctionnant au GNV (première en France) ont également été livrés en juin 2020, permettant le renouvellement de la flotte ;
 - le **projet de la Gare de Nantes** et de ses abords continue de faire l'objet d'une attention particulière. La concertation avec les membres du CNAU est régulière.
- Pour **accueillir les usagers dans des locaux adaptés** :
 - 13 **établissements recevant du public** (ERP) ont été **rendus accessibles** depuis 2015, portant à 24 % le taux d'accessibilité du patrimoine bâti de la Ville de Nantes ; 14 M€ ont été investis à cet effet.

Construire une société inclusive permettant l'autonomie et le plein exercice de la citoyenneté

- Pour **rendre la culture accessible à tous** : suite à un travail avec les associations et les partenaires culturels, la saison culturelle (accessible au public avec un handicap visuel) a été publiée sur des supports de communication adaptés : documents écrits en gros caractères et audio description.
- Pour **promouvoir l'accès au sport** : le plan handisport et sport adapté 2015-2020 intègre la mise en accessibilité des gymnases et des pratiques sportives libres.

Coopération et solidarité internationales

Agir ensemble pour le développement

La démarche de coopération internationale de Nantes avec ses partenaires du sud privilégie les relations directes avec les autorités locales. L'objectif est d'agir ensemble pour contribuer à répondre aux enjeux universels : satisfaction des besoins essentiels, développement local durable, démocratie et citoyenneté, échanges culturels.

- **Agadir (Maroc) :**
 - mise en œuvre (entravée par la pandémie) d'un projet de mobilité croisée de 12 jeunes des villes d'Agadir, Dschang, Nantes et Rufisque, cofinancé par le ministère français des affaires étrangères, en partenariat avec les Cemea, les Francas et Parcours le Monde ;
 - coopération entre le Festival des Trois Continents et le Festival d'Agadir du Cinéma Documentaire qui se poursuit.
- **Rufisque (Sénégal) :**
 - soutien, via les associations Essentiel, Arria et Flam Afrika, pour des projets dans les domaines de la santé globale, de la promotion du sport, de la mobilité et de l'éducation d'un public jeune ;
 - ouverture de la Maison des Arts de Rufisque, futur lieu de création, de diffusion, d'éducation artistique et interculturelle, qui se poursuit. Elle permettra des échanges entre étudiants, artistes et enfants de Rufisque et de la région nantaise, notamment via des résidences croisées. L'association Solidarité Nantes Rufisque (jumelages scolaires), l'École des Beaux Arts Nantes-Saint-Nazaire et la Maison des Arts de Saint-Herblain sont associées à ce projet.
- **Dschang (Cameroun) :**
 - programme de coopération triennal concernant le soutien de Dschang au tissu associatif de son territoire, la communication institutionnelle et le développement de plusieurs lieux et services emblématiques de la ville : centre de ressources multimédia accessible aux malvoyants, musée des civilisations camerounaises, lac municipal.
- **Haïti :**
 - en lien avec la région Bretagne et Nantes Métropole, Nantes soutient la structuration de l'Association des Maires de la Grand'Anse (AMAGA), afin que les élus locaux soient mieux associés au développement de leur territoire intercommunal, en complémentarité avec les ONG et l'État haïtien ;
 - réponses locales à la crise sanitaire Covid-19 : en complément de l'action de Nantes Métropole avec l'AMAGA, Nantes a soutenu le bon fonctionnement de l'hôpital Saint-Antoine de Jérémie par le financement de personnels de maintenance des infrastructures et des matériels médicaux.
- **Palestine :**
 - Nantes soutient la coopération de Rezé avec Abu Dis, focalisé sur le développement de structures de santé.

- Recife (Brésil) :
 - sur le volet culturel, poursuite des échanges :
 - entre les quartiers Malakoff à Nantes et Carangueijo Tabaiaras à Recife avec le soutien à une bibliothèque dans ce quartier défavorisé de Recife, appuyée par l'association Nantes Lit Dans La Rue ;
 - par le biais des ateliers musicaux dans l'objectif de sensibiliser à la culture brésilienne via l'association Macaiba.

Chiffres clés

- 12 bourses ont été attribuées en 2020 par le Clap Solidarité Internationale (concernant des projets menés dans 7 pays) pour un montant total de 10 100 €.
- 17 projets soutenus dans le cadre de l'APDIS (appel à projets de développement international solidaire) pour un total de 80 000 €.

Des relations étroites avec nos villes jumelles

Les relations nourries que Nantes entretient avec ses villes jumelles contribuent à une plus grande ouverture à l'Europe et à l'international, notamment chez les jeunes.

Jumelages européens

En ces temps de crise sanitaire, les 4 villes jumelles européennes ont toutes apporté leur témoignage dans une newsletter spéciale pour raconter comment elles ont vécu cette situation inédite liée à la pandémie et comment leur ville et leurs habitants se sont mobilisés pour y faire face.

- Sarrebruck (Allemagne) : le programme « Jeune Ambassadeur » a été renouvelé pour la période d'octobre 2020 à août 2021. Il repose sur un partenariat entre les villes de Nantes et Sarrebruck, l'association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), l'office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj), l'agence du service civique et le centre culturel franco-allemand (CCFA) de Nantes. Dans ce cadre, sont intervenus à Nantes le Sarrebruckois Eamon Schneider de janvier à août 2020, puis Alexia Thiessen Achille pour un an à partir d'octobre 2020. De son côté, l'ambassadrice nantaise Esther Amilien se trouve à Sarrebruck. Ces « jeunes ambassadeurs » ont pour mission d'accompagner les projets de jeunes entre les deux villes et de soutenir les échanges culturels et citoyens. En 2020, ils ont réussi à monter quelques projets malgré le contexte sanitaire difficile :
 - organisation d'un voyage de Nantes à Sarrebruck du 20 au 25 janvier pour constituer un jury jeunes composé de Nantais et Sarrebruckois pour le festival de cinéma « Max Ophüls »;
 - rédaction de témoignages sur le vécu durant la crise sanitaire à Nantes et à Sarrebruck ;
 - organisation d'un jeu sur les réseaux sociaux autour du calendrier de l'Avent entre Nantes et Sarrebruck ;
 - mise à jour du livre de recettes tripartites Nantes, Sarrebruck, Tbilissi ;
 - poursuite des échanges entre le lycée professionnel de la Joliverie et l'établissement « ZBB » de Sarrebruck.
- Échanges entre la ville de Nantes et la ville de Sarrebruck :

- participation de la ville de Sarrebruck à un webinaire le 24 juin organisé par EuropaNantes sur la crise sanitaire vue par les soignants français et allemands ;
- visioconférence entre Uwe Conradt (maire de Sarrebruck) et Yves Pascouau (conseiller municipal en charge de l'Europe) : prises de contact en début de mandat et programmes de rencontres avec les associations franco-allemandes.
- Tbilissi (Géorgie) :
 - le soutien à l'enseignement du français dans les écoles géorgiennes Marie-Brosset et École 151 s'est poursuivi via le développement d'échanges avec les collèges et lycées nantais, coordonnés par l'association AGIRabcd avec l'appui de l'académie de Nantes. Envoi d'un jeune en service civique, Emilio-Gabriel Leclere, pour soutenir l'enseignement du français ;
 - visioconférence entre l'élu à la culture de la ville de Tbilissi et M. Pascouau : prises de contact en début de mandat et programmes de rencontres avec les associations franco-géorgiennes.
- Cardiff (Pays de Galles) :
 - rédaction commune entre les élus de Nantes et Cardiff d'une déclaration d'amitié le 31 janvier 2020, suite à la sortie officielle du Royaume-Uni le 1^{er} février (Brexit). Les habituels échanges scolaires avec Cardiff et le Pays de Galles ont malheureusement dus être annulés suite à la crise sanitaire ;
 - visioconférence entre le maire de Cardiff, Thomas Huw et M. Pascouau : prises de contact en début de mandat et et programmes de rencontres avec les associations franco britanniques.
- Cluj-Napoca (Roumanie) :
 - soutien à la création du centre culturel franco-roumain à Nantes, basé à EuropaNantes ;
 - participation et intervention de la ville de Cluj-Napoca au Nantes Innovation Forum dans le cadre de Nantes capitale européenne de l'innovation 2019 (Cluj-Napoca parmi les 6 finalistes pour le prix 2020).

Jumelages internationaux au Japon, en Corée, en Chine et aux États-Unis

- **Niigata (Japon), Suncheon (Corée), Qingdao (Chine) :**

Malgré un contexte difficile en 2020 (crise sanitaire), de nombreuses actions ont été mises en œuvre. Le recours à l'outil numérique a permis un véritable dialogue entre les institutions, associations et leurs partenaires. Les liens entre Nantes et Niigata ou Suncheon, Qingdao ont été facilités et accompagnés dans leur dimension citoyenne.

Niigata : la Ville de Nantes a accompagné de nombreux projets développés par les associations. Parmi les évènements notables, relevons :

- **le renforcement des échanges scolaires entre établissements sur des thèmes axés arts graphiques et gastronomie**
 - 1) Déplacement des 28 élèves et enseignants du pôle des arts graphiques à Niigata en février / mars 2020, échanges virtuels, visioconférences du pôle des arts avec le JAM College de Niigata. Nouvel échange entre des classes d'anglais du lycée la Joliverie et le lycée Bandai de Niigata (visioconférences chaque semaine depuis octobre 2020).

2) Programme d'échanges autour des savoir-faire et de l'expertise gastronomique de Nantes et Niigata avec le lycée hôtelier Brottier, l'institut de formation aux métiers de l'esthétique et la diététique (IFOM). Une visioconférence entre les élèves du lycée hôtelier et le chef SATO du restaurant Araragi, récemment étoilé, a permis une initiation aux techniques japonaises d'un grand chef pour les étudiants nantais.

- **Les programmes gastronomiques et culturels dans la dynamique des Tables de Nantes 2020 et autour de la culture du thé et du saké à Niigata**

Dans le cadre des Tables de Nantes 2020 et de l'exposition « le Japon aux Mille Couleurs » sur l'Île de Versailles (Maison de l'Erdre), un programme d'animations a rassemblé sur le site en septembre pour un large public (2 400 personnes sur 2 week-ends en présentiel dans le respect des consignes sanitaires) et de nombreuses associations franco-japonaises :

- Chanoyu Pays de Loire, La Cocotte Solidaire, les Ateliers Kinoka ;
- Atlantique Japon, Jeunesse France Japon et Odori (tournage d'une vidéo chorégraphique inspirée du So Odori de Niigata) ;
- Kinase (distributeur de produits et sakés de Niigata) ;
- Ikebana O Hara et Hanabishi.

Des dégustations de produits typiques japonais ont pu être réalisées dans le cadre d'un partenariat avec la Cocotte Solidaire.

- **Les échanges virtuels entre élus nantais et niigatais avec les associations - Témoignages de jeunes étudiants à Niigata**

Visioconférence Nantes Niigata entre le Maire de Niigata, Yaichi Nakahara et Pierre Emmanuel Marais (élu nantais) : prises de contact en début de mandat et programmes de rencontres avec les associations franco-japonaises.

Les jeunes étudiants, en séjour un an à Niigata, ont pu faire part de leur vécu de la crise sanitaire à Niigata et au Japon.

- **A Suncheon**, de nombreuses actions ont dû être annulées. Là aussi, les jeunes étudiants ont pu témoigner de leur vécu de la crise à Suncheon (avec l'appui de l'association Koreanantes).

- **États Unis/ Seattle (État de Washington) :**

Une nouvelle dynamique est lancée avec la ville de Seattle à l'occasion du 40^e anniversaire du jumelage entre les deux villes. En raison de la crise sanitaire, une partie du programme d'anniversaire est reportée en 2021, notamment l'organisation d'une mission multi-partenariale de Nantes à Seattle. Éléments marquants 2020 :

- **l'exposition « NATURE NATIVE From SEATTLE to NANTES »** (3 juillet au 27 septembre 2020) dans le jardin du Muséum proposée par la ville de Seattle et la Seattle Nantes Sister City Association dans le cadre du jumelage Nantes Seattle. Elle a offert un regard sensible sur le lien unissant la nature et les cultures amérindiennes de Seattle et du Nord-Ouest de l'Amérique du Nord. Plusieurs artistes des communautés autochtones de Seattle (tribus Haïda, Makah...) et du Pacific Northwest ont participé à cette action. Dans une approche singulière et poétique de leur environnement, tenant compte de leurs traditions ancestrales, ils ont délivré un message d'amitié et d'espoir à la population nantaise. A noter : fréquentation importante du jardin ; les

- totems et masques des tribus Haida de Seattle sont désormais en exposition permanente dans le Muséum ;
- **le programme d'échanges « Passe-partout »** du rectorat : échanges poursuivis en virtuel, travail des lycéens nantais sur la réalisation d'un programme d'aménagement autour du Nantes Park à Seattle ;
 - A noter, la **proposition de l'artiste Claude Ponti** pour l'aménagement du Nantes Park à Seattle, (dans le cadre des 40 ans du jumelage entre Nantes et Seattle) ;
 - les **déplacements** des étudiants ingénieurs en agroalimentaire et enseignants d'Oniris à Seattle en février 2020, en début de pandémie, avec un programme de cours, ateliers, découvertes organisé par la Seattle Pacific University et un accueil par la Maire de Seattle et la SNSCA ;
 - **des échanges virtuels entre élus** : visioconférence Nantes Seattle entre la « Councilmember » Lisa Herbold, qui a adressé un message d'amitié à la Maire de Nantes et Pierre Emmanuel Marais élu nantais dans le cadre des prises de contact en début de mandat.
 - **Jacksonville (Floride) :**
 - **poursuite active des échanges citoyens** en lien étroit avec la Maison des Etats-Unis de Nantes, en dépit de l'annulation des sessions d'immersion linguistique ;
 - **déplacement** de 19 élèves et enseignants du lycée Saint-Félix à Jacksonville en février.

Chiffres clés

- 2 400 visiteurs pour les animations Nantes Niigata (coordination entre 9 associations) dans le cadre de l'exposition « Le Japon aux mille couleurs » en septembre.
- 30 000 visiteurs extérieurs (estimation basée sur la fréquentation muséum) pour l'exposition NATURE NATIVE from Seattle to Nantes (juin à septembre).

Cosmopolis, un espace ouvert sur l'Europe et le monde

À travers son programme culturel (expositions, conférences, spectacles, films...), l'espace Cosmopolis contribue à proposer un parcours de citoyenneté européenne et internationale pour tous. Il valorise l'engagement associatif et institutionnel et participe à l'ouverture des Nantais sur le monde.

En 2020, en raison de la pandémie, l'espace Cosmopolis n'a été ouvert au public que 4 mois. Seules 5 expositions (temps fort « Décryptages – les inégalités ») et 60 animations culturelles (conférences, films, spectacles, ateliers pédagogiques) ont pu se tenir en respectant des consignes sanitaires strictes. 9 projets ont dû être reportés en 2021, parmi lesquels les deux festivals de cinéma (festival du cinéma espagnol et festival des 3 Continents). Malgré ce contexte, l'espace a accueilli 17 300 visiteurs, dont plus de 600 scolaires pour l'exposition « Décryptages – Les inégalités ».

Pendant les deux périodes de confinement, l'espace Cosmopolis a publié chaque semaine une lettre d'information spéciale « Restons en liens » afin de donner la parole aux associations et artistes dont les projets ont été reportés (témoignages sur la situation sanitaire de leurs pays). Au total, 16 lettres ont été réalisées en 2020.

Espaces verts et environnement

En matière d'environnement, Nantes entend développer la place de la nature en ville, élément structurant du paysage mais aussi support de cohésion sociale, tout en encourageant la transition écologique sur son territoire. Objectif affiché : mettre « la ville dans un jardin ».

Pour une biodiversité préservée et valorisée

Depuis plusieurs années, la Ville de Nantes assure son développement urbain tout en protégeant et en enrichissant la biodiversité sur son territoire.

- Une réflexion se poursuit sur l'avenir de la Prairie de Mauves, ainsi que des acquisitions foncières, afin de garantir sur le long terme la qualité écologique exceptionnelle de ce territoire tout en l'ouvrant au public.
- L'objectif « zéro pesticide » est désormais atteint. En privilégiant des méthodes alternatives et la végétalisation, le fait d'abandonner les pesticides a permis la réapparition progressive d'une flore urbaine adaptée au milieu. L'amélioration de la biodiversité nantaise se confirme.

Les « paysages nourriciers » au service des plus démunis

En 2020, la crise sanitaire liée au Covid 19 a exacerbé la situation de précarité alimentaire des foyers nantais les plus fragiles. A travers le projet « Paysages Nourriciers » et dans la continuité des mesures d'urgence prises par la collectivité, la mise en place de potagers solidaires par les jardiniers du SEVE (Service des Espaces Verts et Environnement), a permis de fournir gratuitement 22 tonnes de légumes aux familles nantaises les plus fragiles, à travers de larges campagnes de distributions en été et à l'automne.

Au total, 50 lieux de production disséminés dans les 11 quartiers de Nantes ont accueilli ces potagers solidaires. Paille, compost et plants potagers ont été livrés aux quatre coins de la ville et les plantations réalisées en juin 2020 pour des récoltes pendant l'été ou à l'automne selon les légumes. Tout est naturel et ultra-local, sans aucun pesticide : la Ville s'est fait conseiller par quatre spécialistes français de la permaculture pour mener à bien cette opération solidaire inédite de culture de légumes.

La coordination avec les agents du Pôle Développement Territorial Prévention Solidarités (PDTPS) du CCAS et la mobilisation de nombreux acteurs externes (maisons de quartiers, collecteurs de l'aide alimentaire, associations locales et associations en nutrition..) a garanti une large diffusion auprès des publics concernés ainsi qu'une forte dynamisation des territoires (élans de solidarité, rencontres, ateliers de sensibilisation autour de l'alimentation...).

Plus de 2 500 foyers ont ainsi bénéficié de ces légumes ultra-locaux, distribués gratuitement par le biais d'une trentaine d'associations de quartier et d'aide alimentaire. Certaines ont aussi proposé des recettes, des conseils nutrition...

Les Nantais ont la main verte

Depuis trente ans, Nantes encourage le déploiement de jardins collectifs (familiaux, partagés...), facteurs de cohésion sociale, notamment en augmentant l'offre au cœur des quartiers. La Ville compte aujourd'hui 60 sites de jardins collectifs, dont 27 sites de jardins familiaux (1 164 parcelles) et 52 sites de jardins partagés.

Grâce aux 53 associations qui les animent et les gèrent avec l'appui du SEVE, ils offrent aux habitants la possibilité de participer activement à la création du paysage, la conservation du patrimoine vert et la préservation de l'environnement.

En 2020, 2 nouveaux jardins partagés (square Marcel Launay et square Benoni Goulin) et une rue jardinée collective rue Jean Jaurès, dont la végétation est entretenue par les commerçants (à côté de la rue Mercoeur, une des premières rue jardinée participative de Nantes), ont été mis à disposition.

L'opération « Ma rue en fleurs » confirme son succès d'année en année : 4 200 sachets de graines ont été distribués pour égayer les trottoirs de près de 800 rues de Nantes. A noter, l'extension du dispositif sur la quasi totalité de la Métropole (sauf 4 communes).

La démarche participative autour de la « nature en ville » s'est amplifiée avec le premier appel à projets « Ma rue est un jardin » lancé fin 2016 notamment par le site Nantes & Co. En répondant à cet avis, les participants peuvent agir concrètement pour introduire la végétation sur l'espace public. Deux entrées étaient possibles lors du second appel à projets lancé en juin 2018 :

- une entrée collective : « nous avons un projet de rue jardinée ou de jardin collectif » ;
- une entrée individuelle : « je végétalise le pied de ma façade et je l'entretiens ».

En 2020 la démarche « Ma rue est un jardin » a évolué pour traiter les demandes des habitants/commerçants au fil de l'eau. Les pôles de proximité ont ainsi instruit 45 demandes individuelles en pieds de façades et 5 demandes collectives de riverains pour des rues jardinées. Ces réalisations doivent être en place au printemps 2021 (suite au report des travaux dû aux confinements).

Renforcer l'éducation à l'environnement

À Nantes, l'offre d'éducation au développement durable en direction du jeune public est très diversifiée.

Quatre sites proposent des animations aux enfants des écoles nantaises (11 classes accueillies en 2020) :

- la Maison de l'Erdre : 1 247 élèves ont été accueillis ;
- la ferme de la Chantrerie : 1 550 élèves ;
- le parc du Grand-Blottereau : 675 élèves ;
- le Jardin des Plantes : 1 300 élèves.

275 élèves ont été accueillis sur les animations dont 25 élèves sur l'animation « Naviguons sur l'Erdre » et 250 élèves sur « Écriture de jardin ».

Améliorer le cadre de vie

- Fin des travaux de la première phase de réaménagement du Parc du Port Boyer (notamment des aires de jeux).
- Réaménagement d'un square quartier Nantes Nord (Jardin du Canada, rue de Winnipeg) dans le cadre du programme européen Urbinat.
- Démarrage des travaux de requalification de la place des Lauriers, autour de La Maison des habitants et du citoyen.
- Réaménagement d'aires de jeux dans différents quartiers d'habitat social.

Chiffres clés

- 101 parcs, squares et jardins municipaux sont répartis sur le territoire de la ville.
- Nantes offre 39 m² d'espaces verts publics par habitant.
- Nouveau record de fréquentation : plus de 1,75 millions de visiteurs ont été accueillis au Jardin des Plantes en 2020 malgré le Covid 19 et poursuite du partenariat avec l'artiste Jean Jullien dans le cadre de l'exposition « Filili Viridi ».
- 121 583 visiteurs ont été accueillis à la Maison de l'Erdre. Cet espace d'exposition dédié aux écosystèmes de la rivière a fait l'objet d'une rénovation inaugurée en 2020 .
- 2 851 personnes ont suivi les offres de médiation du Jardin des Plantes, des serres du Grand-Blottereau et des grands parcs de Nantes (Beaujoire, Arboretum de Nantes, Procé, Île de Versailles, Gaudinière et Grand-Blottereau) dont la répartition est la suivante :
 - 354 personnes dont 281 enfants et étudiants ont suivi les visites de groupe menées par les jardiniers botanistes du Jardin des Plantes ;
 - 447 personnes ont suivi les visites individuelles hebdomadaires des serres menées par les jardiniers botanistes du Jardin des Plantes ;
 - 1 139 visiteurs ont été accueillis en accès libre dans les serres à digicode du Jardin des Plantes ;
 - 537 personnes dont 304 enfants accueillis lors des jeux de piste proposés au Jardin des Plantes ;
 - 33 visiteurs accueillis dans le cadre des visites de groupes touristiques (tour-opérateurs, voyagistes) en lien avec le Voyage à Nantes ;
 - 341 visiteurs ont téléchargé les visites audio-guidées GuidiGO.
- 35 000 visiteurs ont participé à l'édition 2020 de la Folie des plantes, organisée avec des animations limitées et avec l'obligation de respecter un protocole sanitaire strict liée au Covid 19 et avec la mise en œuvre de jauges sur chaque animation (2 circuits « Plantes » et 1 dédié à l'art en lien avec les jardins) sur le thème « Le Marché aux Plantes ».

Développement urbain

Au sein du département du développement urbain, les deux directions territoriales d'aménagement (DTA) Nantes-ouest et Nantes-est agissent au quotidien pour :

- assurer une veille permanente sur le territoire nantais, identifier les secteurs mutables et anticiper les évolutions urbaines ;
- réaliser des études de faisabilité en transversalité avec les directions municipales et métropolitaines, en cohérence avec les politiques publiques et en prenant en compte les démarches participatives initiées par la Ville de Nantes ;
- contribuer à la définition d'orientations d'aménagement et de programmation, aux évolutions du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) et du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) ;
- établir des préconisations urbaines, architecturales et paysagères préalables aux opérations immobilières sur des surfaces foncières, qu'elles soient publiques ou privées ;
- suivre les livraisons de logements ou d'équipements publics ou privés sur le territoire.

La démarche plans Patrimoine et paysage se poursuit

À la croisée du développement urbain, du patrimoine et de la nature en ville, les plans Paysage et Patrimoine (PPP) sont le fruit d'un travail collectif entre usagers et experts sur le thème du paysage urbain, de la forme de la ville. Leur objectif est de définir une vision de l'évolution urbaine du secteur concerné prenant en compte les ressentis et les attachements des habitants quant à leur cadre de vie. Ce projet initié par la Ville fin 2015, fait intervenir des ateliers citoyens. Au niveau d'un quartier, ces derniers réunissent notamment les habitants, des associations, des collectifs, un paysagiste-conseil et des représentants des services de la Ville et de Nantes Métropole.

■ Centre Ville et Loire au coeur

Plan Paysage et Patrimoine Dobrée-Gigant : l'instruction par la collectivité des préconisations des habitants participant à l'atelier PPP Dobrée-Gigant consignées dans l'atlas paysager sensible (volume 1) a été retardée par les élections et la crise sanitaire. Elle s'est étendue sur l'année 2020. La réponse de la collectivité à ces préconisations, qui constituera le volume 2, est attendue pour le 1er semestre 2021.

■ Chantenay

Plan paysage et patrimoine Bellevue Chantenay Sainte-Anne : l'instruction par la collectivité des préconisations des habitants participant à l'atelier PPP Bellevue Chantenay Sainte-Anne consignées dans l'atlas paysager sensible (volume 1) a été retardée par les élections et la crise sanitaire. Elle s'est déroulée sur l'année 2020. La réponse de la collectivité à ces préconisations, qui constituera le volume 2, est attendue pour le 1er semestre 2021.

Maison de l'apiculture : le projet de rénovation du bâtiment a été mis à l'étude, avec un lancement des travaux pour fin 2021.

Secteur Dubigeon : restauration de la Grue Noire : les études techniques pour la remise en état et embellissement de cette grue ont été lancées, en vue de travaux débutant à l'été 2021.

Les travaux d'extension de l'école Mutualité ont débuté.

■ **Dervallières Zola**

Etude place Zola (prestataire mandataire Atelier Ruelle)

- Phase 1 - diagnostic : concertation avec les habitants du quartier et les commerçants sur le devenir de cette place et ses abords. Ces réunions débutées en 2019 ont fortement mobilisées les riverains.
- Phase 2 – élaboration de 2 -3 scénarios différenciés qui ont démarré en 2020. Le scénario sera validé avant l'été.

Etude socio-urbaine Contrie (prestataire mandataire Atelier Ruelle)

L'étude a démarré en janvier 2019, les étapes 2 et 3 ont été validées en comité de pilotage. Deux scénarios ont été présentés aux habitants. Le dernier comité de pilotage qui s'est tenu 2 octobre 2020 a validé les orientations programmatiques urbaines restituées dans le scénario final. Un travail avec le pôle Nantes Ouest est maintenant engagé pour traduire l'esquisse dans un projet d'aménagement.

Etude urbaine Convention Egalité (prestataire mandataire Tica)

L'étude a démarré en avril 2019, après les étapes 1 (diagnostic), 2 (élaboration de scénarios différenciés sur le secteur Égalité – Convention) et l'étape 3 (approfondissement d'un scénario en phase esquisse) validée en comité de pilotage en octobre 2020. Un travail avec le pôle Nantes Ouest, le SEVE et Nantes Métropole Habitat (NMH) est maintenant engagé pour traduire l'esquisse dans un projet d'aménagement.

Dervallières

Ce projet est inscrit dans un nouveau conventionnement ANRU à l'échelle régionale.

Les chiffres clés : 60 ha, 4 926 habitants, 96 % de logements sociaux, 52 logements démolis et 310 logement requalifiés sur le secteur Lorrain De La Tour.

- Abords Grand Watteau : début des aménagements des espaces publics pilotés par le bureau d'étude du pôle Nantes Ouest fin 2020 pour une livraison à l'été 2021.
- Secteur Lorrain de la Tour : dans la continuité du réaménagement du grand Watteau, lancement d'une étude par la DTA / Pôle / NMH et réflexion de NMH sur la réhabilitation des immeubles attenants.
- Place des Dervallières : Nantes Métropole Aménagement (NMA) a été désigné pour porter la concession d'aménagement sur le périmètre de la place. En 2020, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé par NMA et c'est le groupement MAP paysagistes / Ville Ouverte / A2I Infra qui a été retenu.

■ **Hauts Pavés Saint-Félix**

Sourdille. Le projet de reconversion du site Sourdille a été conduit avec Bouygues immobilier. Le projet verra la réalisation d'une crèche, de près de 100 logements, d'une résidence en « coliving » et d'un cœur d'îlot vert ouvert au public. Le permis de construire a été déposé fin octobre.

Bethléem. Le devenir du foncier des sœurs de Bethléem, chemin de la Houssinière, a été étudié. Plusieurs enjeux ont fait l'objet d'un certain nombre d'échanges : le ménagement du cours d'eau présent sur site, l'intégration d'un « transfo » TAN, la programmation de logement social, le parti architectural et paysager. Le permis de construire sera déposé en 2021.

Saint-Félix - Fellonneau. La mise au point du projet d'école s'est traduite par la délivrance du permis de construire. Une communication globale sur la mutation du secteur, dans la lignée du PPP,

a été réalisée auprès des habitants du quartier. Des discussions ont été engagées avec le CD44 pour l'intégration éventuelle d'une parcelle boisée dans le domaine public de la ville.

Saint-Augustin. Les travaux de reconversion urbaine se sont poursuivis en vue des premières livraisons programmées en 2021. Le bâtiment tertiaire a été acquis par la Métropole.

Parcours vert. Les réflexions sur le réaménagement du square des Lavandières ont été conduites avec NMH, de même que l'élaboration du projet d'aménagement de la rue Noire avec le pôle. Objectif : réaliser un parcours vert entre Miséricorde et Erdre.

Offre en espaces verts. Une réflexion a été conduite pour analyser sur le quartier l'état de l'offre en espaces verts, le rayonnement des parcs et squares. Le diagnostic établi permettra de nourrir sur 2021 des propositions d'actions.

■ Île de Nantes

Équipements municipaux : livraison et mise en service de l'école modulaire Joséphine Baker (8 classes) et de l'espace Agnès Varda (restaurant social + bains douches).

Projet urbain

- Quartier Prairie aux Ducs. Livraison de « Canopée », immeuble NMH de 120 logements de 11 étages construit principalement en bois, ainsi que de « Zellige », 100 logements dont 15 en habitat participatif.
- Quartier République. Les premiers PC ont été déposés. Des travaux de création de nouvelles voies autour du futur CHU sont en cours, ainsi que le démantèlement du faisceau ferroviaire, acquis par la Métropole. La conception et la mise en œuvre des espaces publics et du système de parcs imaginés par l'équipe AJOA-Schorter se poursuivent, ainsi que les études liées à la création de nouvelles voies de tramway.

■ Breil-Barberie

Breil. L'étude coeur de quartier s'est poursuivie avec la restitution du diagnostic auprès des habitants en février et l'élaboration des scénarios de reconversion urbaine. La programmation de l'opération a fait l'objet d'échanges nourris avec les services de la Ville et de la Métropole.

Massenet. Le devenir du site Massenet a fait l'objet de réunions de travail avec le groupe Réalités retenu par l'État pour développer le projet sur ce site. Le plan masse a été stabilisé avec l'impératif de trouver une liaison douce publique généreuse et lisible depuis la rue Massenet. Le promoteur a organisé plusieurs ateliers avec les habitants du quartier. Les échanges se poursuivent en vue d'un dépôt de permis de construire courant 2021.

Orange. Le permis de construire a été délivré et n'a pas fait l'objet de recours contentieux. Près de 300 logements seront développés sur site ainsi qu'un pôle médical.

Collines du Cens. La construction de l'îlot B s'est poursuivie. Les conditions d'un transfert provisoire de la mairie annexe ont été mises au point avec le promoteur. La réflexion sur le réaménagement des espaces publics a été engagée avec une démarche citoyenne associée. Sur l'îlot A, le devenir du bâtiment patrimonial a fait l'objet de la rédaction d'une notice architecturale visant à guider les réflexions du promoteur sur le sujet.

Route de Vannes. L'étude urbaine entre rond-point de Vannes et Beauséjour s'est poursuivie. Elle est attendue des conclusions liées aux études sur le schéma directeur des itinéraires cyclables. Des scénarios de plan guide sont étudiés pour chacune des séquences.

Collège Rosa Parks. Des discussions ont été conduites avec le CD44 et le chef d'établissement sur la sécurisation des abords du collège. L'intérêt d'un réadressage est partagé par les parties prenantes, impliquant une coordination des réflexions sur l'extension du collège et sur le réaménagement du boulevard Coubertin.

Habitat participatif Brisset. Le projet en autopromotion a fait l'objet d'un recours contentieux, remporté par le requérant. Un nouveau permis de construire a été déposé.

École des Plantes. Le projet d'extension de l'école a été travaillé. Le principe d'un nouveau cheminement piéton entre la rue Eyquem et la rue des Plantes a été acté afin d'améliorer le maillage piéton sur ce micro-quartier et mieux desservir la nouvelle entrée d'école.

■ **Doulon-Bottière**

Le PPP s'est traduit en 2020 par la poursuite de l'étude Broussais / Bréchoir dans sa phase d'élaboration de scénarios de reconversion et par la proposition de nouvelles protections patrimoniales dans le cadre de la prochaine modification du PLUm (périmètre patrimonial pour la Cité du Verger et séquences urbaines pour une section de la rue de la Ville en Pierre, de la Place Victor Basch et de la rue Bariller). Des intentions programmatiques d'aménagement des abords de la Mairie de Doulon ont été élaborées par les services en vue du lancement d'une étude de faisabilité de cet aménagement en 2021.

■ **Malakoff – Saint-Donatien**

Le PPP s'est traduit en 2020 par la proposition de nouvelles protections patrimoniales de murs dans le cadre de la prochaine modification du PLUm. Dans la perspective d'un réaménagement global de la promenade des bords de l'Erdre, un certain nombre d'actions ont été initiées ou mises en œuvre en 2020 : installation de 2 tables de pique-nique rue des Bateaux Lavois, reprise de près de 60 ml de promenade, éclaircissement dans la végétation de berge, lancement d'une étude de faisabilité pour la création ou l'amélioration de sites d'accès à l'Erdre dont les résultats sont attendus courant 2021. Afin d'activer le projet de requalification du dessous et des abords du pont de la Tortière conformément aux attentes exprimées dans le cadre des deux PPP, Malakoff Saint-Donatien et Nantes Erdre, les services étudient l'opportunité d'un aménagement transitoire de ce site. Il est proposé que ce projet soit inclus dans la 2^e édition de la démarche des « Lieux à Réinventer » en lien avec le lancement d'une étude préalable à l'aménagement global de ce site prévu en 2021. Notons que les accès à l'Erdre depuis le pont de la Tortière sont étudiés dans le cadre de l'étude d'aménagement du carrefour boulevard des Belges / Tortière.

■ Nantes Nord

La première phase du Plan Paysage et Patrimoine du Val de Cens s'est achevée. Les habitants ont pu valider les pistes d'actions rédigées par le paysagiste CAMPO, le 20 novembre 2019. La démarche rentre désormais dans sa deuxième phase avec un démarrage des ateliers à partir de juin 2020. La collectivité fera un retour aux habitants le 17 mai prochain en présence des élus.

■ Nantes Erdre

Suite à l'atelier de restitution du volume 1 de l'atlas Paysage sensible de décembre 2019, l'année 2020 a été consacrée à l'instruction par les services des 150 propositions d'actions du Volume 1 du PPP de Nantes Erdre réparties sur 49 secteurs d'actions. Les participants ont été régulièrement informés de l'avancée de cette instruction.

L'accompagnement des Nantais vers l'accès au logement social

Le service logement accueille, informe et oriente les Nantais dans leur parcours résidentiel, plus particulièrement pour l'accès au logement social. Par ailleurs, avec les bailleurs sociaux et l'ensemble des partenaires du logement social, il concourt à la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine du logement sur le territoire nantais, notamment en matière de logement des ménages prioritaires et de peuplement.

- Ainsi, la Ville a contribué, avec les bailleurs sociaux, à satisfaire le besoin en logement social à Nantes de 2 511 ménages en demande. Sur le contingent ville, ce sont 480 ménages qui ont bénéficié d'une attribution de logement. En raison de la situation sanitaire et plus particulièrement le 1^{er} confinement (activité d'attribution suspendue chez les bailleurs sociaux pendant 3 mois de mars à mai), la baisse d'attributions de logements est de 30 % par rapport à 2019.
- 19 opérations neuves ont été livrées à Nantes sur les 11 quartiers, ce qui représente 327 logements sociaux de type PLUS/PLAI et 147 de type PLS. (total de 474 logements soit une baisse de 60 % par rapport à 2019).

Chiffres clés

- 27,20% de logements sociaux à Nantes, comptabilisés au titre de la loi SRU sur la ville au 1^{er} janvier 2020, soit 43 644 logements.
- 20 334 demandes de logement social étaient en attente au 31 décembre 2020 (en premier choix de localisation souhaitée).
- 64 % des demandes proviennent de primo-demandeurs (en hausse de 1%) et 36 % sont des demandes de mutation.
- Le délai moyen d'ancienneté de la demande est de 24,6 mois à Nantes (hausse moyenne de 4 mois).
- 50 % des demandes concernent une personne seule (forte demande de logements T2).
- 3 % des ménages ont demandé un logement adapté au fauteuil roulant.

- 525 nouveaux ménages reçus en entretien par le service logement (hors ménages relogés pour démolition) (baisse liée aux 2 confinements de 2020).
- 1 077 demandes en attente d'attribution sur le contingent ville.
- 28,5 % des demandes concernent des ménages monoparentaux.
- 79 % des ménages ont des revenus imposables inférieurs à 60% des plafonds HLM (hausse de 5 %).

Un accompagnement conséquent dans le cadre du dispositif ANRU

Le dispositif de relogement porté par la Ville de Nantes dans le cadre de l'ANRU se réfère à la charte locale concernant les 4 quartiers nantais sous convention avec l'ANRU et à la charte métropolitaine de relogement. Celles-ci ont pour objectif de garantir l'égalité de traitement des ménages concernés.

- Grand Bellevue, Nantes Nord, Bottière-Pin Sec et Dervallières sont les quatre secteurs nantais qui font partie du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). La signature de la convention avec l'ANRU est effective depuis le 5 octobre 2019.
- Dans le cadre de ces projets de renouvellement, la démolition de 692 logements est projetée à terme. Pour 588 ménages (à savoir 230 sur Bellevue, 174 sur Nantes Nord, 132 sur Bottière Pin Sec et 52 sur Dervallières), le relogement a fait l'objet d'un accompagnement par un prestataire extérieur missionné par la Ville. La mission sera reprise en régie à compter de 2021.

Une activité forte en matière d'autorisations d'urbanisme

L'activité est restée très forte malgré les 2 mois de confinement strict de 2020 en raison du fort dynamisme du territoire métropolitain et notamment de la Ville de Nantes. A retenir :

- le Programme Local de l'Habitat a pour objectif la création de 6 000 logements par an dont 3 000 logements sur le territoire de la Ville de Nantes. Cela entraîne un nombre croissant de demandes d'autorisations d'urbanisme à traiter et de chantiers à contrôler ;
- le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) (exécutoire depuis le 23 avril 2019), a modifié la manière d'instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme qui se fait dans une approche toujours plus contextualisée afin d'adapter au mieux les projets au enjeux urbains et dans une analyse territoriale plus large (cycle de l'eau, CBS, OAP thématiques...).

Chiffres clés

- 925 demandes de permis de construire déposées (1 131 avec les permis d'aménager et de démolir).
- 2 543 demandes de déclarations préalables.
- 121 faisabilités traitées.
- 10 328 certificats d'urbanisme délivrés.

Le traitement des changements d'usage des locaux d'habitation

Le 22 juin 2018, le conseil métropolitain a approuvé un règlement fixant les conditions de délivrance des autorisations de changement d'usage des locaux d'habitation. Il instaure notamment la mise en place de l'autorisation préalable au changement d'usage, cette dernière restant de compétence communale. Aussi, le conseil municipal a approuvé le 29 juin 2018 la mise en œuvre de la déclaration préalable avec enregistrement des meublés de tourisme à compter de 2019.

La mise en place de cette déclaration préalable avec enregistrement a pour objectif premier une meilleure connaissance du marché des meublés touristiques professionnels. Il s'agit de permettre une régulation en faveur de l'offre de logement tout en conservant une distinction avec la location occasionnelle de sa résidence principale. Elle doit par ailleurs favoriser le recouvrement de la taxe de séjour.

- En 2020, 230 changements d'usage ont été traités.

Les actions menées dans le cadre de l'adhésion au réseau des instructeurs des Autorisations de Droit des Sols (ADS)

Depuis 2018, la Ville de Nantes bénéficie du service commun d'animation du réseau des instructeurs « ADS ». Il s'agit d'une part, d'harmoniser les pratiques d'instruction, d'autre part, de garantir une gestion cohérente des recours gracieux et contentieux relatifs aux ADS. Dans ce cadre, en 2019, les instructeurs de la Ville de Nantes ont bénéficié de 8 journées de formation sur le PLUm.

Par ailleurs, depuis fin 2019, la Ville de Nantes bénéficie de prestations de conseil en architecture dans le cadre d'un groupement de commande. Le prestataire interviendra sur les questions de qualité architecturale (qualité d'insertion urbaine, patrimoniale, paysagère ou environnementale). Il assistera les élus et les instructeurs ADS dans leur rôle d'analyse et de négociation des projets de construction.

Les actions en faveur du commerce nantais

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire avec une activité intense pour soutenir et accompagner les commerçants nantais.

Différentes mesures ont été prise dans l'urgence :

- soutien financier à la création d'une plateforme départementale MaVilleMonShopping (MVMS) (300 000 €) ;
- exonération du droit d'occupation du domaine public ;
- exonération de 2 mois de TLPE ;
- piétonisation de rues accompagnée d'extension de terrasses, d'animation et d'embellissement pour renforcer la convivialité ;
- maintien (mais décalage) du Voyage à Nantes ;
- plan de communication pour stimuler la reprise de l'activité lors du premier déconfinement (mai- juin 2020) (campagne « nos yeux pour vous sourire, nos boutiques pour vous accueillir ») renouvelé en septembre 2020 ;
- aide aux loyers (novembre 2020) ;
- indemnité compensatoire pour les exposants du marché de Noël suite à son annulation ;

- création d'un drive du commerce nantais lié à la plateforme MVMS pour la période de Noël (fin novembre à fin décembre) ;
- soutien au maintien d'une édition dématérialisée de l'Autre marché ;
- jeu concours pour les fêtes de fin d'année doté de 40 000 € de chèques cadeaux « Plein Centre » pour stimuler l'achat en centre-ville ;
- gratuité des transports en commun et des P+R les 3 week-end précédent Noël ;
- mise en lumière des actions solidaires des commerçants ;
- communication sur les commerces et restaurants proposant un service de click & collect.

Ces mesures d'urgence sont complétées par un plan de reprise durable structuré autour de 4 axes :

- soutenir le commerce local en stimulant la fréquentation des polarités commerciales ;
- accompagner le commerce physique vers le digital et les services associés ;
- développer une stratégie interventionniste pour pérenniser le commerce des centralités ;
- accompagner le commerce et les centralités en transition, au service de la ville durable.

Actions spécifiques au centre-ville de Nantes

- Les actions en faveur de l'attractivité du centre-ville se sont poursuivies avec des actions concrètes en matière de propreté, de sécurité, d'accessibilité et de communication.
- Une réflexion prospective a été engagée sur le centre-ville de demain afin d'identifier les grands défis à venir et de construire avec les partenaires un plan d'actions pour ce nouveau mandat intégrant les fondamentaux (propreté, sécurité, accessibilité) mais aussi les défis à venir (service, digital...).
- Suivi des commerçants impactés par les travaux Feydeau Commerce.
- Poursuite de la stratégie de renforcement et de différenciation de l'offre commerciale de centre-ville :
 - mission de prospection d'enseignes limitée (annulation des salons durant la crise sanitaire ; réalisation de rdv enseigne en visio) ;
 - sites mutables : livraison du bâtiment « Uniqlo » sur le square Fleuriot ; analyse du projet immobilier et urbain sur Notre Dame de Bon Conseil et mise en alerte sur les conditions non réunies pour la réussite commerciale du projet ; suivi de l'étude de faisabilité sur le secteur Feydeau commerce ;
 - remise en commerce des sites stratégiques : la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à faciliter et accélérer la mutation de sites ou immeubles stratégiques correspondant aux besoins des enseignes (emplacements commerciaux n°1, bâtiments emblématiques et surface de plus de 200 m²) a permis de lancer un travail de fonds sur 4 sites stratégiques (place Royale, place Graslin, rue Feltre, 50 Otages). Sur ces 4 sites, l'ensemble des propriétaires ont été rencontrés et les discussions sont bien engagées pour des mutations à court et moyen termes.

Chiffres clés

- Centre-ville : 1 800 locaux commerciaux (dont 1 100 activités commerciales, 540 cafés / restaurants et 200 activités de services), 2 % de locaux vacants, 7 % de turn over.
- 17 500 m² créées depuis 2014, 5 000 m² restant à commercialiser (sous-sol du carré Feydeau, passage cœur de Nantes et passage Châtelaine).

- Installation de l'enseigne Uniqlo en mai 2020 sur le secteur Feydeau Commerce.
- Proximité : une soixantaine de pôles de proximité représentant près de 1 300 activités commerciales ; 3 études commerciales réalisées en 2020 (HBR, Route de Vannes et Zola).
- 10 km de rues illuminées, soit 400 décors en centre-ville et une trentaine de quartiers illuminés pour les fêtes de fin d'année 2020.
- 331 500 € de subventions ont été versées aux associations de commerçants en 2020 (95 500 € pour Plein Centre et 236 000 € pour l'UNACOD).

Sécurité et tranquillité publique

Tranquillité publique, gestion de l'espace public, prévention et gestion des risques : tels sont les champs d'intervention de la Ville dans le cadre de sa politique Sécurité et Tranquillité publique.

La Maison de la tranquillité publique

Conçue comme un lieu ressource, la Maison de la tranquillité publique (MTP) permet d'instaurer un dialogue plus étroit ainsi qu'une plus grande proximité avec les différents services de la Ville sur les questions de sécurité et de tranquillité publique, en répondant aux préoccupations des Nantais en matière de nuisances, d'incivilités, de voisinage, de réglementation ou encore de stationnement. Les demandes sont suivies et traitées individuellement par un interlocuteur unique qui peut également orienter vers les services adéquats (police nationale, médiateurs de quartier, conciliateurs de justice...).

La Maison de la tranquillité publique, c'est ainsi :

- un accueil téléphonique, Allo Tranquillité publique, au 02 40 41 99 99, accessible du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ;
- un site internet, www.maisontranquillite.fr, pour trouver des réponses rapidement sur toutes les questions de réglementation, d'occupation du domaine public, de sécurité, de stationnement et de tranquillité publique ;
- un accueil physique sur le site de la Manufacture des tabacs (11, boulevard de Stalingrad), ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Chiffres clés

- 102 nuits de surveillance ont été assurées par la brigade de contrôle nocturne (BCN), avec 142 rapports de constatation dressés pour infraction à la réglementation en 2020 et 339 établissements ayant fait l'objet d'une surveillance particulière au moins une nuit.
- 12 emplacements spécifiques pour les deux-roues motorisés ont été créés en 2020, portant à 882 le nombre total (870 en 2019).
- 7,8 M€ de recettes globales (horodateurs et abonnements) ont été perçues en 2020 (- 28% par rapport à 2019 - contexte de crise sanitaire).
- Volume des transactions (paiements aux horodateurs) dans les deux zones réglementaires en baisse de 32% en 2020 (2 616 364 transactions en 2020 contre 3 855 992 en 2019 - contexte de crise sanitaire).
- 104 939 forfaits post-stationnement (FPS) délivrés en 2020 contre 144 984 en 2019 (-28%) - contexte de crise sanitaire).
- Verbalisation pour le stationnement gênant et très gênant dans l'espace public en baisse (-27%).
- Mise en place d'un abonnement résident mensuel à 15 € lié à la crise sanitaire.

- 108 visites périodiques obligatoires effectuées en 2020 (89 par la commission communale de sécurité et 19 par la sous-commission départementale de sécurité). 7 avis défavorables en commission de sécurité. 1 avis défavorable formulé par la sous-commission départementale de sécurité.
- 16 visites d'autorisation d'ouvertures et de réception de travaux réalisées en 2020 par les commissions communale et départementale de sécurité.
- 496 demandes d'autorisations de travaux dans un établissement recevant du public (ERP) enregistrées en 2020, dont 125 dans le cadre d'un dossier de permis de construire.
- Lors des 11 séances plénières de la commission communale de sécurité et d'accessibilité, 419 dossiers examinés dont 425 demandes d'autorisations de travaux dans un ERP (4 avis défavorables).
- 73 demandes de manifestations au sein d'un ERP ont été instruites en 2020 dont 62 dans le cadre d'une utilisation exceptionnelle de l'ERP et 7 avec le montage d'un chapiteau.
- 4 484 personnes accueillies physiquement à la Maison de la Tranquillité publique, soit 26 personnes accueillies chaque jour. 36 749 appels en 1 an soit 132/jour. Site Internet : 84 140 visites enregistrées soit 230/jour -1 928 sollicitations via le formulaire de contact.
- 1 050 patrouilles d'îlotage réalisées dont 559 dans les transports en commun.
- 1 216 signalements reçus au secteur hygiène.
- 7 arrêtés d'insalubrité structurelle et 25 arrêtés d'insalubrité fonctionnelle.
- 72 plaintes liées au bruit traitées par le secteur hygiène.
- 212 arrêtés dérogatoires de travaux de nuits.
- 43 contrôles en hygiène alimentaire.
- 22 incendies et 46 chutes de matériaux nécessitant l'intervention d'une équipe de sécurité civile et 72 arrêtés de mesures d'urgence (périmètres de sécurité, interdiction d'habiter, interdiction d'accès).
- 1 110 dossiers de manifestations dont 344 ayant nécessité la prise d'un arrêté. En raison de la situation sanitaire, de nombreuses manifestations n'ont pas pu se tenir et ont été annulées ou reportées.